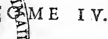
# CONSULTATIONS DE MEDECINE.

*Par* M^e. LOUIS-JEAN LE THIEULLIER, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Conseiller du Roi, Médecin ordinaire de* SA MAJESTÉ *en son Grand Conseil; en la Prévôté de son Hôtel, & Grande Prévôté de France, Membre de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, &c.*

TOME IV.



A PARIS,
Chez DURAND, rue Saint Jacques, à Saint Landry & au Griffon.

M. DCC. XLVII.
*Avec Approbation & Privilége du Roi.*



# AVERTISSEMENT.

J'Avois résolu de me livrer à une nouvelle espéce de travail, jusqu'à ce que j'eusse recueilli un nombre suffisant de faits rares dans la pratique, pour les communiquer aux jeunes Médecins ; & la crainte de ne pouvoir mériter la continuation des éloges dont la Faculté a bien voulu honorer les premiers volumes de mes Consultations, m'avoit fait prendre une autre route, quoiqu'également instructive ; lorsque plusieurs de mes Collégues m'ont assez marqué qu'ils souhaittoient une suite de cet Ouvrage, pour me faire entreprendre un quatriéme Tome, par l'amas de plusieurs Exposés & des Réponses. Cependant l'incertitude de pouvoir rem-

plir dignement leur attente m'eût peut-être empêché de l'achever, si Monsieur le premier Médecin du Roi n'eût ranimé mon courage, non-seulement dans des Conversations particulieres, mais encore par sa lettre écrite de Versailles le 29. Juin dernier, dont voici les termes : » *Je puis vous assurer avec toute la sincérité que vous me connoissez, que ce que j'en ai lû, m'a paru écrit & traité avec toute la netteté & toute la solidité dont ce genre de travail est susceptible ; & je ne doute pas que tous vos illustres Confreres ne soient du même sentiment, & qu'un applaudissement général ne doive vous déterminer à continuer un travail d'une si grande utilité non-seulement pour les étudians, mais même pour les Maîtres de la profession ; c'est du moins ce que j'ai éprouvé, &c.* « Si d'un côté, la modestie de cet illustre Médecin

devoit m'en inspirer une trop justement fondée, de l'autre, le conseil qu'il me donnoit avec une candeur qui lui est si naturelle, devoit me tenir lieu de loi. J'espére donc que le mérite de l'obéissance me justifiera auprès des Censeurs.

Comme on m'a plusieurs fois représenté que je me serois rendu plus utile, si j'eusse marqué le succès de chaque conseil; je répondrai en peu de mots; premiérement, qu'il suffit que dans les cas exposés, ma pratique soit jugée convenable, pour servir de modéle à ceux dont on demandera les avis. Secondement, qu'il est facile à un Médecin, de marquer les effets des remédes dont il a suivi l'action; mais que dans les éloignemens plus ou moins grands, il est rarement instruit du sort de ses décisions. Que le malade guérisse, ou qu'il succombe à la vio-

lence du danger, une famille quoique reconnoiſſante, ſe délaſſe de ſes inquiétudes, & ſe repoſe dans des juſtes motifs de conſolation, ou craint les occaſions de renouveller ſa douleur. J'éviterai cependant ces reproches, & je procurerai une ſatisfaction plus complette dans quelque tems, lorſque je donnerai un journal de pratique ſur les principales maladies que j'aurai traitées : je ſuivrai le même plan que je me ſuis formé pour mon Livre intitulé *Obſervationes Medico-Practicæ*; comme ce journal renfermera les cures employées pendant pluſieurs années, je me prêterai volontiers, quant à chaque événement, à toute l'exactitude, qu'on ne doit jamais attendre des délibérés envoyés à des malades, dont les noms ſont le plus ſouvent inconnus au Médecin conſulté.

---

*Approbation du Censeur Royal.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Consultations de Médecine*, &c. *Tome IVe.* & il y a lieu de croire qu'il sera reçu du Public aussi favorablement que les précédens. A Paris, le 12. Mars 1747.

BRUHIER.

---

*Approbatio Facultatis Saluberrimæ Parisiensis.*

NOs infrà scripti in Facultate Medicinæ Universitatis Parisiensis, Doctores-Regentes, Facultatis Decreto delegati, ut tractatum cui titulus est, *Consultations de Médecine*, à M. Ludovico-Johanne *le Thieullier*, Collegâ nostro scriptum recognosceremus, de eo judicium nostrum ad Facultatis Comitia laturi, censemus unanimi consensu, Tractatum hunc utilem fore philiatris

informandis qui se ad praxim accingunt; atque adeò dignum esse, qui typis mandetur. Datum Lutetiæ-Parisiorum, in Scholis Medicis, die 24. mensis Aprilis anni 1747.

GASNIER, ASTRUC, DE GEVIGLAND.

---

AUditâ relatione Clarissimorum Examinatorum, saluberrima Facultas censuit librum cui titulus est *Consultations de Médecine*, dignum esse qui Typis mandetur. Lutetiæ-Parisiorum, die Lunæ 24. Aprilis 1747.

MARTINENQ, Facultatis Decanus.

# TABLE

Des Matieres contenues dans ce quatriéme Tome des Consultations.

FIN.

# *Fautes à Corriger.*

PAge 20 *ligne* 13 diurie, *lisez* dysurie.
*pag*. 36 *lig*. 26 riéduction, *lisez* réduction.
pag. 42 lig. 7 *per annum*, lisez *per anum*.
page 44 ligne 7 *excedit*, lisez *exedit*.
*page* 95 *ligne* 3 pelée, *lisez* perlée.
pag. 141 ligne 17 *unius*, lisez *uncias*.
page 143 ligne 10 *quos*, lisez *quas*,
page 145 ligne 1 *fame*, lisez *famæ*. Ligne 11 *lata*; lisez *læta*. lignes 14 & 15 *modicam*, lisez *modicum*.
page 146 ligne 3 *sentietur*, lisez *sancitur*. Ligne 17 *verum*, lisez *virum*. Et derniere ligne, *inertim*, lisez *interim*.
*page* 169 *ligne* 7 après Consultation, *ajoutez* le Conseil.
*page* 188 *ligne* 15 au lieu de rarement, *mettez* exactement
*page* 235 *ligne* 8 fleurs de mauvaive, *lisez* fleurs de mauve.
*page* 237 l'avant derniere ligne, l'émétique, *lisez* son émétique
*page* 241 *ligne* 7 parerabrara, *lisez* pareyra-brava.
*page* 247 *ligne* 12 des cailloux, *lisez* des amas.
*page* 253 *ligne* 12 le long de l'urethre, *lisez* le long de l'uretere.
*page* 272 *ligne* 11, force *lisez* face.

CONSULTATIONS



# CONSULTATIONS DE MEDECINE.

## CONSULTATION PREMIERE.

*Epuisement, dans un Jeune Homme de 21. ans.*



E Malade sur l'état duquel les Médecins sont priés de donner leurs avis, est un jeune homme de 21. ans, d'un temperament fort vif, mais plus délicat qu'on ne sçauroit l'imaginer.

Dès l'âge de seize ans, il fut travaillé d'une douleur de tête très-considérable, qui dura pendant trois mois consécutifs, & le reprit à différens intervalles. Cette douleur se faisoit sentir, sur-tout quand il étoit question de travailler, & particu-

lierement d'écrire. Le malade étoit comme harassé lorsqu'il s'étoit appliqué un temps considérable.

A cette douleur de tête se joignoit dès-lors une autre plus violente, mais qui n'avoit que son instant. C'étoit une douleur du côté gauche, au-dessus de la hanche, & des reins, presque dans le défaut de la derniere côte, en tirant un peu vers le dos.

Cette douleur avoit la même vivacité qu'un trait de flêche. Le malade n'avoit pas d'autre moyen de la faire cesser, que de se présenter au bassin. Quand il avoit uriné, elle diminuoit visiblement; le malade étoit seulement obligé de se mettre la main dans l'endroit, ou de se jetter sur un lit; au bout de six minutes, il n'en étoit plus question.

Cette douleur se faisoit sentir pour-lors, quelquefois de huitaine en huitaine, quelquefois plus souvent; mais il est à remarquer que le malade n'en a jamais ressenti aucune attaque pendant l'été; à commencer, par exemple, du mois de May, jusques vers celui d'Octobre.

Les années suivantes, cette douleur est augmentée, & est devenuë plus fréquente, au point que le malade étoit

presque sûr de l'avoir tous les soirs ; elle n'étoit pas cependant plus difficile à calmer que précédemment.

Le malade se seroit aisément persuadé qu'il avoit la fiévre ; mais comme cette douleur le prenoit également, sans qu'il eut envie d'uriner ou non ; que bien souvent il en étoit extraordinairement pressé, sans pour cela la ressentir ; il a toujours cru devoir attendre son reméde du temps.

Depuis deux ans, c'est-à-dire, depuis trois hivers, cette douleur s'est convertie en une espéce de douleur sourde au même endroit, nullement aiguë, mais habituelle, & que le malade crut d'abord occasionnée par des vents ; mais il s'est bientôt désabusé par l'opiniâtreté de cette douleur, qui ne le quittoit presque point. Un seul verre de vin suffisoit pour l'exciter. La fatigue y contribuoit aussi, & il est à remarquer que les urines étoient journellement chargées d'un gravier rouge & fort épais.

Enfin les deux derniers hivers, cette douleur s'est fait moins sentir que jamais: cependant elle revient encore quelquefois, & le malade sent toûjours quelque chose au côté gauche, ce qui feroit pen-

ſer que le principe en ſubſiſteroit toujours.

Si ce mal eſt diminué, le mal de tête eſt augmenté : le malade en eſt travaillé journellement de temps en temps. Il a des migraines conſidérables, & depuis deux ans ou plus, il ne s'eſt paſſé aucun jour où ſa tête n'ait été plus ou moins engagée.

Ce mal conſiſte aujourd'hui dans une douleur ſourde, qui réſide en partie dans le derriere de la tête, & en partie ſur le devant, où elle entreprend toute la région des temps ; le malade ne peut, lorſqu'elle le tient, toucher ſes yeux ſans douleur.

Le malade ſe léve toujours avec cette douleur, & c'eſt pendant l'eſpace de la matinée qu'elle ſe fait ſentir plus particuliérement.

Il eſt à remarquer qu'il ſe léve toujours avec le nez bouché, & que pour la premiere fois il mouche très-ſouvent le ſang; le malade d'ailleurs mouche très-peu.

On ne ſçait ſi on doit attribuer cette douleur de tête à un principe de foibleſſe ; mais il eſt certain, & c'eſt ce qui afflige le plus le malade, qu'il ſent ſa conception & ſa mémoire diminuées du tout au tout, que la lecture même d'un Roman le fati-

gue ; en un mot qu'il eſt actuellement preſque incapable d'un travail ſérieux.

Le ſommeil, il ne l'a plus auſſi bon que par le paſſé ; cette ſéchereſſe & cette aridité de cerveau, fait qu'il eſt moins profond & moins profitable au malade, qui, à ſon âge, ne peut pas dormir plus de cinq heures & demie, ou ſix heures tout au plus.

Un ſeul verre de vin dans la matinée ſuffit pour augmenter cette douleur, & cauſer au malade une eſpéce d'étourdiſſement, & comme une eſpéce d'aliénation de jugement.

Il éprouve la même choſe après le dîner, & ſouvent il lui arrive, ſans avoir repû, d'avoir ces eſpéces d'étourdiſſemens, qui le rendent incapable de ſuivre aucun raiſonnement, & d'en faire de même qui ſoit ſuivi.

Le malade eſt un jeune homme qui peut avoir à ſe reprocher quelque choſe du côté de la ſageſſe. Il y a outre cela dans ſa vie une époque qui peut être l'origine de ce mal de tête, qui paroîtroit être une eſpéce d'épuiſement, d'autant plus qu'il ne peut pas ſe ſentir aujourd'hui, que ce mal n'augmente conſidérablement.

Cependant il ſemble que ſi c'étoit un

épuiſement le malade ne devroit pas reſſentir ce mal le matin, dès qu'il ſe léve, & ſoit qu'il travaille, ou non, comme cela arrive cependant. D'où vient d'ailleurs cette ſécheresſe du nez, & ce ſang qu'il mouche tres-ſouvent le matin ?

Meſſieurs les Médecins ſont priés de vouloir bien définir ce mal, & indiquer le reméde, s'il en eſt.

Le malade a pris les bouillons amers l'été dernier, ils ne lui ont de rien profité, tant s'en faut. Il n'a jamais éprouvé que la ſaignée le ſoulageât beaucoup. Cependant il eſt bon d'obſerver qu'il y a près de dix-huit mois qu'il n'a été ſaigné, & qu'on lui tira pour-lors du ſang qui avoit à peine une ſeule goutte d'eau.

P. . . . ce 18. Juin 1745.

---

## *REPONSE.*

QUelque grave que ſoit la maladie ſur laquelle on nous fait l'honneur d'exiger notre conſeil, nous ne devons pas la regarder comme incurable, quoique le ſuccès des remédes ne puiſſe pas être promptement heureux: car ſi la cauſe d'accidents auſſi opiniâtres en rend les

impreſſions dangereuſes, l'âge du malade peut calmer les craintes, & préſente plus de reſſources à un Médecin appliqué.

Il ſeroit inutile d'entrer dans un détail extrêmement circonſtancié ſur la maniere dont les ſymptômes ont marqué leur progrès. On comprend aiſément quelles ſuites on doit attendre d'une ſollicitation forcée & exceſſive dans un âge prématuré : c'eſt de cette époque qu'il faut tirer le principe de la ſituation actuelle du malade. Une diſſipation habituelle des parties ſpiritueuſes & balſamiques, néceſſite abſolument le développement des ſels, donne lieu à des agacemens ſur les parties tant membraneuſes, que tendineuſes, &c. & par conſequent produit des contractions ſpaſtiques & douloureuſes dans tout le ſyſtême nerveux. Les eſprits d'ailleurs ne pouvant luire en ſuffiſante quantité vers l'eſtomac dans les temps de digeſtion, ne permettent que des coctions imparfaites, qui fourniſſent un chyle groſſier & crud, propre à favoriſer un épaiſſiſſement univerſel dans toutes les liqueurs, & incapable d'y ſubſtituer des ſucs réparants. De ce ſimple méchaniſme dépendent les maux qui éprouvent Monſieur depuis quelques an-

nées, & les douleurs rhumatiſmales qui ſe déplacent de temps en temps, procurent les ſtaſes auxquelles donne principalement lieu une lymphe qui péche autant par vice de conſiſtence, que par celui de qualité.

Il ne paroîtra donc pas étonnant, 1°. que la tête ſoit intéreſſée par préférence; outre ce qui vient d'être dit, on obſervera que pluſieurs raiſons le permettent. La premiere eſt que les vaiſſeaux du cerveau ont peu de direction, & que continuellement reflechis ſur eux-mêmes, ils multiplient des courbures, & des angles qui préſentent des digues & des obſtacles à la diſtribution d'un ſang d'ailleurs peu animé. La ſeconde eſt que le reſſort des tuniques de ces vaiſſeaux eſt plus foible. La troiſiéme, que la poſition de l'origine des nerfs y rend les agacemens néceſſairement familiers à la région du cervelet, juſqu'à la moelle de l'épine. 2°. Il eſt dans l'ordre de cette maladie que le pincement douloureux ſe marque au réveil de Monſieur, parce qu'alors les fluides étant plus languiſſants dans leur circulation, par la détente des ſolides dans le ſommeil, maîtriſent l'action de ceux-ci, occaſionnent une nouvelle tention & un érétyſme qui

ne peuvent être réformés que par des efforts redoublés qui accélerent le mouvement des liqueurs, ce qui ne s'obtient que lorſque le réveil eſt entiérement parfait. 3°. Qu'il ne ſe faſſe aucune évacuation par les narines, & qu'elles fourniſſent ſouvent le ſang ; on doit attribuer l'un à l'épaiſſiſſement remarqué, qui obſtrue les différens *ſinus* ; & l'hémorrhagie vient des vaiſſeaux ſanguins devenus en quelque façon variqueux, dont quelques-uns capillaires ſouffrent rupture. Quant à l'écart du jugement, il ſuffit de comprendre l'appauvriſſement univerſel, que nous avons obſervé, pour en ſçavoir les juſtes motifs.

Les indications conſiſtent donc à diviſer des fluides devenus, pour ainſi dire, ſolides eux-mêmes, & dont il ſe fait dans leurs vaiſſeaux plûtôt une colliſion continuelle, qu'une diſtribution légitime, de reſtituer aux parties les ſucs onctueux & balſamiques dont elles ſont dépouillées ; de rendre aux ſolides la ſoupleſſe élaſtique qu'ils ont perdue ; de lever les embarras qui ſe ſont formés ; & de procurer aux uns & aux autres une action & une réaction réciproque qui ſont extrêmement affoiblies.

Pour remplir les vûes avec ordre, nous sommes d'avis que Monsieur soit d'abord saigné au bras, à la quantité de deux petites poelettes seulement; que le lendemain on tire trois bonnes poelettes de sang au pied, & que cete saignée soit même répétée, sans un faux ménagement pour les forces; en cas que l'artere soit encore dure. Et sans placer prématurément les purgatifs, on s'occupera du seul régime, qui consistera en bouillons faits pour chaque jour, avec deux livres de roüelle de veau, & un poulet charnu; ils seront donnés de trois en trois heures. La boisson ordinaire sera la décoction d'un poulet charnu, écorché, vuidé, dont on ôtera les extrêmités, dans le corps duquel on enfermera une forte cuillerée d'orge perlée d'Allemagne: coudre l'ouverture à points éloignés, & faire bouillir dans deux pintes & demie d'eau, réduites à trois chopines; en l'ôtant du feu, on y jettera en infusion, jusqu'à ce que la liqueur soit refroidie, fleurs de tillieul & feuilles de bétoine, une forte pincée de chaque, tirer ensuite au clair, sans presser, & faire chaque fois chauffer au bain-marie la quantité que Monsieur devra boire.

La liberté du ventre sera entretenue chaque jour, par un reméde, le matin, avec la décoction de feuilles de laitue & de bouillon blanc, de chaque une demi-poignée : on y ajouteroit selon le besoin, ou quatre onces de miel de Nenuphar délayé dans la colature, ou la moëlle & les pepins de quatre onces de casse en bâtons, en décoction ; dans la colature faire fondre un gros de crystal minéral.

En même temps que ce régime sera commencé, Monsieur se disposera à la purgation, par les aposêmes suivants :

Prenez feuilles de buglose, de cresson de fontaine, de chicorée, de scolopendre & de laitue, de chaque une poignée ; fleurs de mauve & de bouillon blanc, de chaque une pincée ; faites bouillir legerement dans une pinte d'eau, puis laissez infuser jusqu'à ce qu'elle soit refroidie : dans la colature faite sans expression, délayez une once de syrop violat, pour quatre doses, qui seront données à distance égale des bouillons, & continuez pendant quinze jours.

Pendant les six derniers jours de cet usage, Monsieur prendra le matin avant la premiere dose d'aposêmes, une once de moelle de casse récemment mondée,

cuite à consistence d'opiat, en bols ; & le lendemain du dernier jour des aposêmes, on le purgera de la maniere suivante :

Prenez une once de *Catholicum* double ; faites bouillir un instant seulement dans un goblet d'eau ; puis faites-y fondre deux onces de manne : passez & pressez fortement à travers un linge ; pour une dose.

Alors on pourra devenir plus indulgent pour le régime, en ajoutant aux bouillons une livre de tranche de bœuf ; & accordant un potage à midi, & un le soir, sans changer la boisson ordinaire. Si le besoin maîtrisoit le malade, on donneroit dans chaque bouillon, de trois en trois heures, & dans le potage, une cuillerée de crême de ris bien préparée.

Deux jours après la purgation prescrite, on fera prendre au malade, le bain domestique à son réveil, deux heures chaque jour, l'eau chauffée à un degré extrêmement moderé, & la baignoire à découvert, crainte que la vapeur de l'eau ne provoque la sueur, ou ne charge la tête. Continuer pendant trois semaines avec les précautions marquées pour entretenir la liberté du ventre.

En finissant les bains, on purgera le malade de la même maniére que la premiere fois; & deux jours après, on le mettra à l'usage du lait de vache pour nourriture ordinaire de quatre heures en quatre heures, à une quantité proportinonée à son besoin; observant de le faire chauffer légerement, & d'en ôter la premiere pellicule. On le donnera en potage, préparé avec le ris, la semoule, ou toute autre substance farineuse; avec suffisante quantité de pain aux principaux repas. C'est pendant la diette lactée sur-tout, qu'il faut être attentif à rendre le ventre libre par les précautions fixées.

Cet usage sera secondé de celui de la petite eau de Forges à quinze sols, pour boisson ordinaire; & cette conduite sera constamment gardée malgré tout prétexte. S'il survenoit quelque difficulté au malade sur la méthode dont on abandonne l'application à Monsieur son Medecin ordinaire, il y feroit la réforme qu'il jugeroit nécessaire.

Déliberé par Nous Docteur-Regent, &c..... Ce 7. Juillet 1745.

LE THIEULLIER.

## CONSULTATION II.

*Dysurie.*

ON consulte Messieurs les Médecins de Paris pour un Religieux de l'Ordre de . . . . . . . . . âgé de soixante & huit ans ; d'un temperament sec, vif, sanguin, très-haut en couleur, assidu & ardent au travail, plus attentif à la régularité, qu'à la durée de sa vie, à la conser ation de laquelle, le Couvent dont il est supérieur, le public & particulierement les pauvres ont un grand & specifique interêt.

Ce digne Religieux n'a jamais été sujet aux hémorrhoïdes, ni à aucune autre évacuation critique, & ne se souvient d'avoir jamais été attaqué d'aucune autre maladie, à l'exception de celle que nous allons détailler.

Il y a huit à dix ans, après avoir fait un voyage à cheval, il s'étoit apperçû qu'il rendoit les urines rouges, épaisses, bourbeuses, & qu'il lui arrivoit fréquemment dans la suite la même chose; cependant sans être accompagné d'au-

tres douleurs, excepté un picotement très-aigu dans le creux de la main gauche.

Quelques mois après, il a rendu à deux différentes fois quelques parcelles de concrétions pierreuſes, groſſes comme la tête d'une épingle, le tout ſans douleur, ni irritation. Allarmé de cet accident, il quitta l'uſage du vin, dont il a toute ſa vie uſé avec beaucoup de modération, & s'étoit mis à celui de l'eau pendant cinq ans, ſans ſe ſentir incommodé de ſa maladie durant ce temps.

Sur des remontrances faites au malade que l'uſage de l'eau pourroit le faire périr, il a repris le vin à ſes repas ſeulement, & beaucoup trempé; & quelque temps après il remarqua que ſes urines devinrent rouges, foncées & épaiſſes. Là-deſſus on a conſeillé le malade de faire uſage de vin blanc, ſur un faux préjugé que cette boiſſon étoit ſpécifique dans l'indiſpoſition.

Cette boiſſon bien loin de le ſoulager, a au contraire cauſé des ſpaſmes, criſpations inflammatoires, difficulté d'uriner, des envies continuelles, rendant, pour ainſi parler, les urines goutte à goutte, accompagnées des douleurs & des

irritations les plus violentes le long du canal de l'urethre, depuis le col de la vessie jusqu'au gland, sans cependant sentir aucun sentiment de douleur ni de pésanteur aux reins, aux lombes, aux aînes, ni au periné. Malgré cette attaque il n'a pas discontinué l'usage de sa boisson du vin blanc jusqu'au mois de Juin 1744, que les accidens redoublerent & se sont multipliés avec violence; la rétention, les envies fréquentes & continuelles, distillation involontaire au moindre mouvement, spasmes, crispations inflammatoires le long du canal, accompagnées d'irritations. Les urines changerent cette fois de couleur, & d'épaisses & chargées elles devinrent lympides, claires, & comme filtrées, parsemées de plusieurs gouttes de sang caillé. On ne remarque aucune disposition soit sabloneuse, soit glaireuse pendant l'accès, ni hors de l'accès: les reins sont comme nous venons de le dire exempts de toute douleur: la vessie n'est ni tendue, ni circonscrite pendant l'accès.

Le malade demeura dans cet état jusqu'à la fin d'Octobre suivant; chaque accès duroit cinq à six jours, trois fois par mois, quelquefois toutes les semaines.

A la fin d'Octobre, on lui fit quelques saignées révulsives, on lui retrancha le vin, même à ses repas, & on s'étoit contenté de lui ordonner une eau de poulet émulsionnée pour toute boisson pendant son accès, des lavemens émollients & quelques potions adoucissantes; & comme la saison ne permettoit pas de tenter d'autres remedes, on l'a mis à l'usage du lait de vache, dépouillé de ses pellicules, matin & soir; ce qu'il a continué avec regime & soulagement jusqu'au mois de Mai que nous avons crû devoir le mettre au lait d'ânesse, pour le disposer au lait de vache pour toute nourriture.

Mais après avoir usé son lait d'ânesse pendant douze ou quatorze jours, il étoit obligé de l'abandonner, attendu que sa maladie s'étoit déclarée avec violence. Les urines devinrent cette fois rouges & chargées. Le malade allarmé de cette attaque & l'attribuant au lait d'ânesse, s'est immédiatement remis au lait de vache avec succès jusqu'au mois d'Août, auquel il a été attaqué d'une fiévre tierce qui a été dissipée au moyen de deux saignées du bras, une médecine en lavage & quelques prises de Quin-

quina. Etant remis de sa fiévre, il a repris ses exercices ordinaires jusqu'au dix-septiéme du présent mois de Septembre, qu'il s'étoit trouvé incommodé d'une diarrhée suivie de sa maladie ordinaire, accompagnée des symptômes suivans, grande rétention, envies fréquentes & continuelles, rendant l'urine claire & limpide, & pour ainsi-dire goutte à goutte, parsemée de sang caillé, douleurs & irritations violentes depuis le col de la vessie le long du canal de l'urethre, la vessie n'est nullement tendue ni pleine, les reins exemts de toute douleur, *licèt mentiantur symptomata ista stranguriam, ab humorum acrimoniâ ortam etiam in aliquâ parte à calculo exiguo & acuto in vesicæ collo latitante, procedere videantur.*

On demande présentement si le spécifique de Mademoiselle *Stephens* aura lieu, comment s'en servir, & à qui s'adresser ? Si Messieurs les Médecins de Paris ordonnent quelque eau minérale ferrugineuse, comment la faire transporter & à qui s'adresser ? Ils sont priés de vouloir bien expliquer théoriquement les symptômes, les différences des accès, le tout pour la satisfaction du malade ; ils peuvent compter sur une sou-

miſſion parfaite de ſa part, ſoit pour les remedes, ſoit pour le regime de vivre, & que nous ſuivrons avec plaiſir & exactitude la méthode curative qu'ils voudront bien nous preſcrire.

*Nota.* C'eſt ſucceſſivement après une diarrhée que le malade fit imprudemment une promenade, où il y avoit trop de montées & deſcentes, que ſa derniere maladie des ardeurs & retentions ſuccederent. Le malade ne reſſent plus de picotement à la main, dès les premiers mois de l'uſage du lait.

Il a encore remarqué que cette maladie l'avoit repris après quelques exercices du corps, quelque legers qu'ils fuſſent.

Il eſt ſujet à de grandes altérations entre le dîner & le ſouper, contre leſquelles il boit grands gobelets d'eau tiede, qui lui font tout le bien poſſible. Temperament tout de feu, de ſel, de ſoulphre; il évite auſſi tout ce qui peut l'alterer.

Il s'eſt fait vomir pendant environ un an avec un plumaceau, ce qui l'a pu deſſecher, ou il n'a jamais eu d'efforts.

Il n'a jamais eu d'aigreur pendant ſon

lait, & presque toujours dormi dessus, ni pesanteur sur l'estomach.

*In plurimis dolorum exacerbationibus, pudenda sæpiùs contrectavit, ut lancinantes cruciatus mitigaret.*

La derniere fiévre que le malade a souffert, il l'attribue à la grande abondance de bile causée par le lait.

---

## *REPONSE.*

TOus les symptômes dont on nous a communiqué l'exposé caractérisent trop la maladie; pour laisser le plus leger doute sur ses causes & sur son progrès; nous y trouvons une dyurie causée par des concretions graveleuses, amassées dans la vessie, dont les impressions deviennent plus ou moins douloureuses, selon que l'urine est plus ou moins chargée de parties salines, ou que les corps étrangers réunis ensemble présentent plus ou moins d'obstacle à l'issue même de l'urine. En vain chercheroit-on dans les fatigues de plusieurs voyages, sur-tout dans le temps d'une

diarrhée, la ſource des accidens ; ce ne pourroit être que des cauſes occaſionnelles de quelques accès : on trouve dans le temperament même du malade & dans ſa maniere de vivre tous les moyens de le conduire à un ſi fâcheux état. Homme *ardent au travail*, *plus attentif à la régularité*, *qu'à la conſervation de ſa vie* ; par conſequent livré par inclination & par vertu aux obſervances auſteres de ſon état Religieux ; chargé des inquiétudes attachées à la ſupériorité, & particulierement occupé des beſoins des pauvres auxquels ſa vie eſt ſi précieuſe, il ne s'eſt pas épargné dans les travaux de l'eſprit & du corps, s'eſt peu ſoutenu par des alimens choiſis, les diſſipations ont été continuelles, les réparations inſuffiſantes, les digeſtions ont toujours dû être imparfaites; 1°. par le *tonus* vicié des fibres de l'eſtomac ; 2°. par la dépravation du ſuc gaſtrique, 3°. par le défaut de parties ſpiritueuſes qui ſe portoient chaque fois irréguliérement & en petite quantité vers ce viſcere ; enfin par la qualité des nourritures que le malade s'accordoit. Il n'a donc pu ſe former qu'un chyle propre à perpetuer un épaiſſiſſement univer-

ſel dans les fluides, & la réproduction de parties ſalines, dont la ſituation actuelle du malade eſt une ſuite trop néceſſaire.

Dans cette circonſtance il paroît que les indications conſiſtent à reſtituer une ſouple élaſticité aux ſolides, à rendre plus actif le levain de l'eſtomac; à ſubſtituer aux fluides les parties balſamiques dont ils ſont dépouillés, & à fixer au malade une diette que ſon zele n'a ſçû regler juſqu'à preſent.

Il eſt aiſé de comprendre les effets que produit le reſſort alteré des fibres dont la criſpation dans chaque accès ne laiſſe qu'une filtration contrainte des liqueurs; d'où vient la conſiſtence infiniment lympide de l'urine dans le tems des douleurs inflammatoires; & c'eſt le premier objet qui nous doit occuper: cet évenement eſt prouvé par la détermination tumultueuſe du ſang vers les parties eſſentiellement affectées, & par la contraction ſpaſtique des ſolides: par conſequent on doit placer les ſecours convenables pour corriger l'une, & réformer l'autre.

C'eſt pourquoi nous ſommes d'avis que le malade ſoit de nouveau ſaigné

au bras, à une quantité proportionée à la plenitude des vaisseaux, & à ses forces: observant de ménager la quantité de sang à chaque saignée, pour la pouvoir répéter plus frequemment & plus prochainement; le bénéfice de cette opération étant plus attaché à l'ouverture réitérée de la veine, qu'à la grandeur de chaque évacuation. Mais cette ressource seroit peu fructueuse; disons même, que la diminution du volume du sang donnant lieu à son mouvement circulaire redoublé, rendroit les *spasmes* plus dangereux; si l'on ne s'appliquoit à prévenir ou a temperer cette *oscillation* irregulierre, tant par les remédes internes, que par les externes. Ces considerations nous portent à prescrire pour boisson ordinaire l'émulsion suivante, qui sera donnée entre les répas.

Prenez une once de graine de melon; six amandes douces & quatre ameres, pelées à l'eau chaude; un gros de semence de pavôt blanc; écrasez le tout dans un mortier de marbre, y versant par inclination une pinte, mesure de Paris, de la décoction d'une once de racine de Nenuphar: transvasez plusieurs fois la liqueur, pour rendre le

mélange plus parfait : dans la colature faite avec expreſſion, délayez une once de ſyrop violat.

Les bouillons ſeront faits avec deux livres de roüelle de veau, une demi livre de tranche de bœuf, & un poulet charnu, écorché, vuidé, dont on aura ôté les extrêmités.

Cette conduite ſera ſoutenuë utilement par le bain domeſtique, à l'eau médiocrement chauffée, deux heures chaque jour, le matin au réveil : on le continuera pendant quinze jours ; & le malade conſommera dans le tems de chaque bain, une chopine de petit lait préparé de la maniere ſuivante.

Prenez une pinte de lait de vache, meſure de vin, que vous mettrez ſur le feu juſqu'à ce qu'il bouille : jettez-y alors trois gros, ou une demi-once de bonne crême de tartre en poudre ; & lorſque le lait ſera parfaitement caillé, ôtez-le du feu ; paſſez à travers un tamis ou une étamine ; puis mêlez-y trois blancs d'œufs, & expoſez au feu juſqu'à ce que ceux-ci ſoient durcis, & agitant la liqueur avec une eſpéce de ballet ; tirez au clair de nouveau, & verſez dans

une bouteille par un entonnoir garni de ſon papier brouillard.

Le régime ne ſera que de bouillons, potages, & de la boiſſon émulſionnée, pendant la durée des bains.

Chaque huitiéme jour de cette conduite, on purgera le malade de la maniere qui ſuit, & l'on ſuſpendra l'uſage du bain.

Prenez la moëlle & les pepins de ſix onces de caſſe en batons, faites bouillir pendant un quart d'heure dans une chopine de petit lait bien clarifié; puis faites-y fondre deux onces & demie de manne : dans la colature delayez une once de ſyrop de pommes compoſé; pour deux doſes, qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Le malade ainſi préparé ſera rendu à une diette moins auſtére,& pourra prendre, à ſon dîner ſeulement, une aile de poulet, ou quelque autre viande blanche bouillie ou rotie, & ſe privera du vin à ce repas. Sa boiſſon ordinaire ſera une eau ferrugineuſe, telle que celle de forges, s'il en eſt proche, ou autre de même qualité naturelle s'il s'en trouve

dans son voisinage, au défaut de l'une & de l'autre, on en préparera d'artificielle avec l'infusion faite à froid pendant deux jours, de cloux rouillés, dans suffisante quantité d'eau.

Dans ce même tems, on fera user pendant dix jours, de l'eau minerale de Cransac, à la quantité de deux pintes chaque jour, le matin à jeun, en huit gobelets de demi-septier chaque, chauffés au bain-marie, à un quart d'heure de distance l'un de l'autre, sans addition d'aucun sel. Ainsi le malade en consommera cinq bouteilles dans l'espace de dix jours. On les prend à Paris, ruë des Prouvaires, près St. Eustache, au Bureau général des eaux minerales, & les Directeurs dudit Bureau se chargent de les faire encaisser sûrement, pour envoyer au lieu destiné.

Le lendemain de la cessation des eaux, on purgera le malade avec la décoction de la moëlle & des pepins de quatre onces de Casse en batons, dans un gobelet d'eau; y faire fondre deux onces de manne: à la colature ajouter un gros & demi de sel admirable de Glauber. Répéter cette purgation trois jours après la premiere; & le surlendemain le malade

ſera réduit à la diette lactée, qui lui a toûjours réuſſie. Mais pour éviter les inconvenients qui ſe ſont préſentés, on coupera chaque doſe avec une quatriéme partie d'une legére décoction d'orge perlée d'Allemagne, avec l'attention que le lait ne bouille pas, à l'exception de celui dont on préparera des potages, & qu'on le dépouille chaque fois de ſa premiere pellicule, en le faiſant chauffer au bain-marie.

Pendant cet uſage qui tiendroit indubitablement le ventre extrêmement pareſſeux, on le ſollicitera par des reméдes d'eau de riviere ſeule, ou rendus purgatifs, ſelon le beſoin, avec quatre onces de miel de Nenuphar, ou une once de lénitif, ou la moëlle & les pepins de quatre onces de caſſe en batons bouillis. Continuer cette régle juſqu'à nouvel ordre.

Nous ne donnons aucune place au reméde Anglois dans cette conjoncture : l'inflammation dont ſont menacés les viſceres inferieurs, ne permet pas de l'employer avec quelque modification que ce ſoit ; d'autant plus que le retour rapproché des accés, établit avec quelque certitude, le ſoupçon d'un corps

étranger déja considerable dans la vessie, & que nous n'avons aucune preuve avantageuse pour ce reméde dans cette supposition; quoiqu'il ait heureusement réussi dans les cas de simples graviers.

Deliberé &c.... ce 12. Octobre 1745. LE THIEULLIER.

---

## CONSULTATION III.

*Rhumatisme, Tremblements, menace de Paralysie.*

MA maladie a commencé le 10. Août 1744. par une très-forte constipation avec des douleurs dans les reins, & autour du nombril; pourquoi j'ai pris plusieurs lavements purgatifs, & bû l'eau de Casse. La maladie continuant avec de vives douleurs, quoique la constipation eût cessée, on m'a ordonné deux saignées du bras & une du pied, avec une medecine composée de manne, casse & sené. J'ai consulté alors ma maladie; on m'a ordonné des bouillons amers fait au bain-marie, composés de veau, *becabunga*, racine d'ozeille, de chicorée sauvage, de cresson, &c. avec

une dose de tartre martial soluble. Purgé deux fois avec le sel de Saignette de la Rochelle, ce qui n'a pas appaisé mes douleurs.

J'ai depuis consulté une autre personne, qui m'a ordonné deux petites saignées du bras, & une medecine composée de deux onces de manne, une once de casse. Une ptisane composée de racine de chicorée sauvage, que j'ai pris huit jours. Ensuite une purgation pareille à la premiere; puis les bains domestiques pendant quinze jours, une heure par jour: un lait bouilli une demi-heure après êtree ntré au bain, & au sortir du bain, pendant deux heures dans un lit bien chaud. J'ai pris des bouillons amers pendant quinze jours, composés de chicorée sauvage, bourache, buglose, &c. dans lesquels entroient quinze grenouilles au lieu de veau, & un gros de sel de nitre purifié. J'ai cessé de prendre ces bouillons vers la Pentecôte, & la derniere fête j'ai pris encore une médecine composée de deux onces de manne, & une once de casse. Cette médecine a bien opéré jusqu'à midi. A deux heures j'ai mangé une soupe, & à trois heures il m'a pris un vomisse-

ment qui a duré depuis le mardi à trois heures, jusqu'au jeudi à neuf heures du soir, que cette évacuation a cessé, au moyen de l'émétique qu'on m'a donné sur les quatre heures le jeudi. Dans le cours de ces cinquante quatre-heures tout ce qui est sorti étoit verd comme prés. A quelques jours de-là, me sentant resserré, j'ai pris un lavement composé d'eau de riviere, miel, son, huile d'olives, & un peu de vinaigre, qui m'a causé des convulsions, avec des grandes douleurs. Je me suis trouvé soulagé pendant quelques jours, c'est-à-dire, souffrant des douleurs moins aiguës. Elles ont recommencé avec une espece de barre à la poitrine, qui me continuë toûjours; & dans le tems que je souffre le plus, j'ai de la fiévre qui me prend sans frison.

Plusieurs personnes, il y a quelque tems, m'ont conseillé la poudre de Monsieur Aillaud Médecin à Aix; j'en ai pris deux jours de suite, qui m'a purgé fort doucement; le troisiéme jour que j'en ai pris, elle m'a causé une évacuation par haut, qui m'a duré avec beaucoup d'efforts pendant deux fois vingt-quatre heures, il y a quinze jours. Les

endroits où je ſouffre les douleurs les plus vives, ſont aux deux côtés de l'os du milieu du dos, au bas-ventre, à la ligne blanche, & qui ne dure pas; tantôt à droite, tantôt à gauche, à l'eſtomac, & à la poitrine. Sitôt que je touche à l'endroit où je ſouffre, la douleur change de place.

J'oubliois d'obſerver qu'avant le dix Août 1744. j'avois des éblouiſſemens qui finiſſoient par de vives douleurs de tête, & des taches olivâtres au dos, & aux bras. Les taches ſont reſtées, & je n'ai reſſenti que trois ou quatre fois les éblouiſſemens.

Il eſt à remarquer auſſi qu'il m'eſt ſurvenu vers le printems, quantité de petits boutons rouges, à peu près ſemblables à ceux qui commencent l'éruption de la petite verolle, qui me laiſſoient à la peau une couleur truitée; la peau enſuite a brunie, & tiré ſur l'olivâtre, comme le dos.



## *REPONSE.*

PAr l'expoſé qui nous a été communiqué, mais plus encore par le détail fait par Monſieur le malade même, on doit comprendre que la maladie affecte eſſentiellement le genre nerveux, puiſqu'il ne peut marcher ſans éprouver un tremblement conſiderable, & preſque univerſel. La premiere cauſe des différens ſymptômes dont il ſe plaint, a tiré ſon origine des mauvaiſes digeſtions, qui ſe ſont perpetuées viciées par la dépravation du ſuc gaſtrique, & par l'enduit, pour ainſi parler, que formoit aux parois de l'eſtomac une humeur viſqueuſe & gluante; puiſque Monſieur ayant autrefois vomi pendant cinquante-quatre heures, n'a obtenuë la ceſſation de cette évacuation que par l'uſage de l'émetique, dont l'action n'auroit qu'irrité l'accident, & procuré des ſuites inflammatoires, ſi les premieres voies n'euſſent point fourni des matiéres capables d'émouſſer & d'uſer la vertu ſtimulante du remede.

La cure de la maladie a été tentée mé-

thodiquement, & nous ne doutons pas qu'elle eût été terminée par le plus heureux succés, puisque le sçavant Monsieur *Petit* la dirige; mais le malade ennuyé sans doute, d'une conduite qui le captivoit, a trouvé plus de facilité dans les promesses charlatanes de l'auteur du reméde d'Aix; & devenu enfin victime, comme beaucoup d'autres, de sa crédulité, il demande notre conseil, que nous abandonnons cependant volontiers aux réflexions de Monsieur *Petit*, notre Collegue à Soissons.

Nous sommes donc persuadés que l'épaississement général des fluides & que la rigidité des solides dont les contractions *Spastiques* se font si vivement sentir, produisent essentiellement les symptômes qui subsistent depuis long tems; que le vice de consistence & de qualité dans les esprits, occasionne les ébranlements convulsifs; qu'une lymphe visqueuse & saline entretient les douleurs rhumatismales devenuës presque habituelles; & que la nature du mal conduiroit infailliblement à paralysie, si Monsieur ne s'assujettissoit pas aux loix que la medecine lui doit imposer. Nous lui faisons part de notre pronostic avec

d'autant moins de peine, qu'il lui eſt facile d'en éviter le danger, pourvû qu'il ſoit docile à nos conſeils.

Le premier des remédes doit tendre à debarraſſer le cerveau & à diminuer la preſſion que ſouffre le genre nerveux. La ſaignée du pied procurera cet avantage, & ſera pratiquée avec attention aux forces & à la plénitude des vaiſſeaux. Cette préparation qui eſt inévitable, & qui ne paroiſſoit cependant pas indiquée par le mémoire qui nous a été donné, par ſon défaut d'exactitude, s'eſt demontrée neceſſaire par la converſation du malade & plus encore par ſon inſpection.

Le ſurlendemain de cette ſaignée, Monſieur ſera purgé avec follicules, rhubarbe, agaric, & ſel végétal, de chaque un gros; le tout infuſé du ſoir au lendemain dans un gobelet d'eau, ſur les cendres chaudes: le lendemain y faire fondre deux onces de manne, paſſer & preſſer; puis y mêler eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque trois gros, pour une doſe.

Le jour ſuivant, Monſieur commencera l'uſage de l'eau de Vichy, dont il ſe fera tranſporter quatre bouteilles

pour huit jours : c'est-à-dire, qu'il en prendra chaque jour deux pintes, en huit gobelets, qu'on donnera chauffés au bain-marie, à un quart d'heure de distance l'un de l'autre; le matin à son réveil se promenant dans son appartement & chaudement; dans chacun des deux premiers gobelets, on fera fondre un quart de pacquet de sel de Saignette de la Rochelle.

Deux jours après la cessation de cet usage, Monsieur sera purgé avec la décoction de la moelle & des pepins de quatre onces de casse en batons, dans un gobelet d'eau commune : y faire fondre deux onces & demie de manne : dans la colature délayer une once de syrop de pommes composé; pour une dose, qu'on aromatisera comme la précédente.

Après deux jours d'intervalle, Monsieur prendra deux bouteilles d'eau de Balaruc en quatre jours; huit gobelets de demi-septier chaque jour, avec semblable addition de sel de Saignette : & le sixiéme jour, on le purgera avec une once de *Catholicum* double, legerement bouilli dans un demi-septier d'eau; y faire fondre deux onces de manne; paf-

ſer & preſſer pour une doſe. Cette médecine ſera répétée à quatre jours de diſtance de celui auquel on l'aura donnée. Pendant tout ce tems, la boiſſon ordinaire ſera une infuſion thei-forme de feuilles de bétoine & de fleurs de tillieul, de chaque une forte pincée, ſur pinte d'eau, & le régime conſiſtera en viandes blanches. Nul ragoût épicé, nul fruit, & aucune liqueur échauffante: exclurre même le vin juſqu'à nouvel ordre.

Alors n'ayant plus rien à craindre du côté de la plénitude & de la qualité des humeurs, on placera utilement le bain domeſtique, deux heures chaque jour, le matin, au réveil de Monſieur, donnant à l'eau un degré de médiocre chaleur; & une heure après y être entré, il prendra un bouillon fait avec un poulet maigre, vuidé, dont on aura ôté les extrémités, & dans le corps duquel on mettra feuilles de creſſon de fontaine une demi-poignée; ſommités de fumeterre, deux pincées; feuilles de veronique & de meliſſe, de chaque une pincée: coudre l'ouverture du poulet, & faire bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau à réduction d'un bouillon ordinaire: un quart d'heure avant de l'ôter du feu, y

jetter un nouet fait d'une once de limaille de fer. Ce nouet servira pendant la durée des bains, qui sera de quinze jours : & deux jours après les avoir fini, Monsieur sera purgé avec le *Catholicum* double & la manne, comme nous venons de le prescrire. On réiterera quatre jours après la premiere purgation, pour disposer le malade à commencer, après trois jours de repos, l'usage du lait d'ânesse le soir en se mettant au lit, avant de se livrer au sommeil. Continuer pendant un mois. En finissant se purger avec deux onces de manne seulement, & trois jours après prendre dans la même régle, le lait de chêvre pendant pareil tems. Finir par une purgation avec deux onces de manne fondue dans un gobelet d'ea chaude ; dans la colature délayer une once de syrop magistral.

Délibéré, &c. . . . . Ce 15. Octobre, 1745.

LE THIEULLIER.



## CONSULTATION IV.

*Obstruction au foye, Jaunisse, causées par chagrins.*

MONSIEUR,

Si je vous interromps, vous ne pouvez vous en prendre qu'à la haute réputation que vous a méritée dans cette Province votre expérience consommée dans l'art de guérir. A qui en effet aurois-je proposé mes doutes avec plus de confiance, qu'à un des plus célébres Docteurs de la premiere Université du monde, & qu'à l'Auteur de ces élégantes Consultations médicinales mises au jour depuis peu en faveur des jeunes praticiens? Vous me permettrez donc, Monsieur, de vous choisir pour juge dans un fait de pratique. Quoique j'exerce la médecine depuis trente ans, je ne pense point m'avilir en soumettant mon sentiment au vôtre, & vos décisions me tiendront toujours lieu d'oracle. J'espere que malgré vos grandes occupations, vous m'honorerez d'un mot de réponse : j'en

aurai d'autant plus de reconnoissance, que c'est pour un de mes intimes amis : vous n'obligerez jamais personne qui soit avec une plus profonde vénération que je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant serviteur A..... Conseiller Médecin ordinaire du Roy, & des Hopitaux de C..... en C.....

*Ce 27. Septembre 1745.*

*Ut tibi, vir in rebus medicis versatissime, ægrotantis status dilucidè innotescat, & de illo facilior certiorque fieri possit diagnosis; non abs re futurum arbitror, si præsentis morbi historiam paulò altiùs repetitam enarraverim.*

*Tertius igitur vel quartus jam effluxit annus, ex quo æger de quo agitur, non absimili morbo, & ejusdem naturæ symptomatibus vexatus fuit. De digestionibus laboriosis, de lentâ ac difficili alimentorum quorumlibet coctione sæpe sæpiùs conquerebatur. Dolorem non gravem, nec punctorium, sed obscurum, & ab hyppocondrio dextro ad sinistrum tendentem arguebat. Tensio quædam & renitentia*

*in hepatis regione tactu apprehendebatur. Ructus frequentes, non acidi, sed flatulenti miserum sollicitabant. Anxias noctes aliquando ac penè insomnes traducebat. Dejectiones erant raræ, alvus strictior, & excrementa in globulos subnigros congesta; mox atramentario colore infecta; picem liquefactam imitabantur. Tristes & moribundos volvebat oculos. Pallidus faciei, mox in flavum & penè croceum degener color, bilem in sanguinea vasa refluentem accusabat. Hæc & alia ejusmodi symptomata convenientium remediorum usu brevi evanuerunt. E venæ scilicet sectione ritè celebratâ, è medicatis jusculis diluentibus quidem, & aperientibus; tùm lexantibus, & leviter catharticis, multum levaminis accepit æger. Tandem stomachicorum & martialium usu non diuturno in pristinam restitutus est sanitatem. Quâ cùm per octodecim circiter menses gavisus fuisset, eadem propè modum anno præterito expertus est symptomata. Eamdem secuti viam, eumdem attigimus scopum, eumdem hostem iisdem victricibus armis contrivimus: æger nunquam cibos fastidiens brevi convaluit.*

*Hic per multos menses tranquillo fuit animo, & altâ pace fruitus, lautæ & opiparæ mensæ frequenter indulgebat; sed hujus anni initio, gravissimo mœrore, & acerbissimo do-*

*lore affectus, ægritudini totum se dedit. Hunc præsentium malorum fontem suspicor & originem. Hinc digestiones paulatim depravantur; crudus, crassiorque, & pravæ indolis elaboratur chylus. Bilis spissior facta, & resinosa in cystulâ & vasis biliariis retenta diutiùs, non solito more in intestina effluit. Hinc redit in dextro hyppocondrio tensio, renitentia, dolor; hinc strictior alvus. Dejectiones raræ & ovillo fimo parùm dissimiles. Pallidus faciei, mox ad ictericum accedens color. Noctu anxietas absque ullo febris motu; ructus flatulenti; interdum vomitus. Uno verbo omnia quæ modò recensui symptomata, in dies ingravescunt. Tandem ineunte Septembri mense, in concilium vocatus propter tensionem & in jecoris regione dolorem, è venâ sanguinem mittendum curavi; tùm bilem spissiorem & resinosam accusans, ad diluentia confugi. In usum venerunt medicata jusscula cum carnis vitulinæ* ℔. ß. *radic. lapathi acuti ras. & contus.* ℥. j. *folior. cichor. sylvest. dentis leon. chœreph. sysimbrii aquat. ana m.* j. *scolopend. fol. n°.* vj. *pro duabus dosibus. Unicuique additâ primò sal Glaub.* ℥. j. *deindè arcani duplic.* ℥. j. *Adhibita quoque fuerunt aposemata laxantia & blandè cathartica; composita cum decocto earumdem radic.*

*& fol. cassiæ & syr. de cichor. comp.*

*Pro potu ordinario ptisanna cum radic. graminis, & lapat. fol. scolopend. & arcan. duplic.*

*Horum remediorum usu, tensio & lateris dolor omnino remiserunt. Bilis fluidior facta, bis vel ter in die per annum excernebatur, liquatam picem referens. Post aliquot dies in melius mutata excrementa salutem prænuntiare videbantur. Sed nostra nos fefellit opinio: non diuturnus fuit dejectionum laudabilis color. Nigrorum excrementorum aspectu, iterùm perterritus æger, spe ferè omni decidit. Illud terrorem augebat quòd ferè nunquam alvum exonerabat æger, nisi cum brevi animi deliquio, & motu quodam oculorum convulsivo. Nulla tamen tunc aderat febris, nulla in hepatis regione tensio, nullus dolor; sed frequentem & largam picei coloris evacuationem febriles motus secuti sunt; capitis dolor, virium debilitas.*

*Quamobrem vocatus in consilium juvenis nomine Medici Pharmacopola, aquæ cujusdam thermalis artificialis potum proposuit, affirmans mirâ audaciâ, aquas minerales* de Forges (*quas suadebam*) *esse in præsenti morbo contrarias & periculosas. Illius ergo, me non innuente, composita fuit aqua, cum aq. communis* ℔. ij. *sal. poly-*

*chrest. Rupell. & lapid. cujusdam thermalis dictæ ℥ j. quam ipse vendit quadraginta assibus. Hujus aquæ post meridiem unius horæ spatio libras duas hausit. Crastinâ die intrà octavam & nonam horam matutinam iterùm libras duas epotavit. Sed cùm capitis dolor & febris quotidiè serotinis horis ingravescerent, à thermalis aquæ potu abstinendum censui: ptisanæ verò supra dictæ, & apozematis nostri usum non intermittendum affirmavi. Tùm meis, tùm adversarii consilio obtemperat æger sollicitus. Impatienti expectat animo, donec tu, in medendi arte expertissimus, salutari eum adjuves consilio.*

---

## RESPONSUM.

COLLEGA CLARISSIME,

*Quâ me celebras illustri laude, non tali me dignor, & tria medicinalium Consiliorum volumina nuper evulgans, hâc mente fui, scilicet ut artis scientiæque nostræ tirones erudirem, & in praxi recoctorum monitis ipsemet erudirer: meum autem de morbo consilium ubi modestùs inquiris, cumulatam in medendo peritiam, acutiorem in dignoscendo sagacitatem exhibes.*

*Tuam itaque sententiam meritò confirmare summo semper honori ducturus, pauca subjungam, diligentiùsque subjunxissem, nisi me, plurima negotia, variaque præsertim itinera, continenter avocassent.*

*Quot & quantis morborum procellis obnoxii sint, quorum animos excedit mœror, experientia docet, ac è visceribus, hepar indè potissimùm affici, medentem nullum latet. Jecoris enim variatas functiones apprimè qui noverit, lympham & bilem imperfectè secerni, sanguinis reditum coerceri, remorarique gradum, ob eam, quam necessariò parit alimentorum vitiata coctio, succorum visciditatem, nunquam ignoraverit.*

*Digestiones porrò, solidorum simul & fluidorum vitio depravantur. A diuturnâ mœstitiâ subsequentibusque timoribus spasticè contrahuntur ventriculi fibræ, quarum tenus à frequentiore strictura sensim sui degener factus, infirmatur. Hæc rursùm atonia fibrarum alimentis atterendis impar, cruditates obstruendis visceribus idoneas fovet. Nec minùs aliundè fluida læduntur à spirituum jacturâ perenni, dicam? tandem inopiâ. Si primo pauci, parum & difficilè ad ventriculi nervos depluunt; ubi fermè nulli, cruda procreantur, humores inspissantur, acria salia dominantur. Quid plu-*

*ra: vir eruditiſſime; non enim tibi, neque mihi mirum videtur, quòd ſæva recenſitorum ſymptomatum ilias ægrotantem tuum invâſerit.*

*Nihil equidem intentatum reliquiſti, quo morbum cautè, ſapienterque debellares: peracta reſumere ſuperfluum exiſtimarem; peragenda proponam, non præſcribam: ſi quantulacumque ſententia mea tui annuentis auctoritate fulta fuerit, tunc ſolùm & ſtatim lex laboranti futura ſit: conſiliis enim obſtare tuis ad illos pertinet, quos arrogantes, & ignaros medicinæ ſimios, ad reverentiam, obſequiumque legitimum, educatio nulla provocat.*

*Solâ ſorbitione victurus eſt æger, juſculaque paranda ex vitulinæ carnis libris duabus, & gallinaceo gracili pullo. Potus autem ordinarius, ex aquâ minerali* (de Forges) *dictâ, inſtituendus.*

*Verùm, ſtaſibus inflammationem minitantibus, iiſque pertinaciter perſeverantibus, ſanguinem è brachio, repetitis etiam vicibus, ratione virium ſapienter habitâ, mittendum exiſtimo: à ſaphenæ ſectione conſtanter abſtinendum judico, propter viſcerum infarctum; nè onera cumulentur oneribus, diebuſque duabus elapſis, catharticam potionem eſſe ſumendam, vi ſequentis formulæ paratam:*

*℞ Siliq. Ægyp. contus.* ℥. vj. *bull. q. s. in aq.* ℥. xij. *adde roris calabrini* ℥. ij. *in colat. solve sal. veget.* ʒ. ij. *f. p. ad duas doses, horis tribus interpositis exhib. jusculo intermedio.*

*Die purgationem proximè secuturâ, cyathim hauriet æger aquam mineralem vulgò* (de Vichy) *totâ scilicet die, ad pondus* ℔. iv. *inconsultis intervallis; & si designatâ quantitate consumptâ, multùm sitiverit,* Forgensem *pro necessitate potabit. Illius usus per decem dies erit.*

*Hoc absoluto, quotidie jejuno ventriculo, mineralis alia vulgò* (de Cransac) *dicta, exhibebitur, singulis diebus ad pondus* ℔. iv. *per cyathos plùs minusve distantes, prout ventriculi vires sinent. Lagenas proindè sumet* iv. *quâ mensurâ venduntur in apothecâ Parisiensi, juxtà Ecclesiam sancti Eustachii, in vico vulgò* (des Prouvaires)

*Interim si pauciore copiâ fuerit alvus subducta, in primo & secundo mineralis aquæ cyatho solventur salis Polychrest. rupellens;* ʒ. ij. *Huic usui finem imponet potio laxans ex Catholic. duplic.* ℥. j. *& mellis aërei* ℥. ij. *in aq.* ℥. vj. *s. a. parata.*

*Dein, balnea domestica per dies* xv. *tutò usurpabuntur, & jusculα medicata nuper te jubente parata feliciter repetentur, ar-*

*cano duplicato non omisso : necnon eodem tempore sequentes pilulas tres in unâ vel alterâ jurulenti panis offâ vorabit æger :*

*℞ Croci Martis aperient; extract. cortic. peruvi ; extract. elixir. propriet. ana gr. v. f. massa in pilulas tres deargentatas distrib. pro dosi quotidie repetendâ, donec ordinarius prohibuerit Medicus.*

*Ulteriùs autem in tanto morbo futura qui prospiceret, incautè saltem, imò temerè se gereret. Cæterùm laboranti domino, te curantem habenti gratulor : vix enim naufragium passurus est, qui te Navarchum elegerit. Ista de te semper & sincerè sentiet,*

*Colende Pater Academice,*

*Tui observantissimus* LE THIEULLIER, in Universitate Parisiensi Facultatis saluberrimæ Doctor Regens, Regis Consiliarius, in majori Consilio, in magnâ Regiæ Domûs, & Franciæ Præfecturâ Medicus Ordinarius, &c.

Lutetiæ Parisiorum, die 17. Octobris 1745.

## CONSULTATION V.

*Menace d'Hydropisie.*

UN homme âgé d'environ soixante ans, eut le mois de May dernier une enflure aux jambes, & aux cuisses; il relevoit d'un grand rhume, dont il avoit été incommodé pendant quatre mois; c'est-à-dire, depuis le mois de Janvier jusqu'au mois d'Avril, & on lui avoit fait beaucoup de remédes. Quelques jours après que l'enflure eut commencé, il appella son Chirurgien qui le saigna & le purgea avec de la manne & du sel de saignette: l'enflure se dissipa; mais quelques jours après ayant recommencé, on lui donna une seconde medecine pareille à la premiere; mais elle ne fit aucun effet. Le Chirurgien lui fait usage du soulphre de Rouën, mais tout cela inutilement, l'enflure augmentoit plutôt que de diminuer. L'enflure diminuoit considerablement la nuit, & quand le malade restoit au lit; mais recommençoit sitôt qu'il étoit levé. Au mois de Juin, on lui indiqua un homme qui a guéri

guéri plusieurs personnes de l'hydropisie, mais qui n'est pas médecin. Il a exercé autrefois l'Apotiquairerie, il lui fit prendre trois remedes en huit jours de temps qui lui firent rendre plus de vingt pintes d'eau & de bile, en sorte que l'enflure se dissipa totalement ; il a été sans enflure jusqu'au mois d'Octobre ; celui qui l'avoit traité lui avoit recommandé de ne se point faire saigner, mais le malade ayant eu une attaque qui approchoit de l'apoplexie, & se trouvant en campagne, il fut obligé de faire appeller le chirurgien du Village qui le saigna deux fois dans un jour ; c'étoit au mois d'Octobre dernier. Les saignées tirerent le malade d'affaire, mais trois jours après, ses jambes & ses cuisses se sont renflées, & l'enflure continua toujours, surtout au pied & à la jambe gauche, avec des douleurs à la cheville de ce pied ; en sorte qu'il est obligé de garder sa chambre.

L'enflure se dissipe au lit, mais recommence sitôt qu'il est levé ; le malade n'a point de fiévre, il n'a ni mal à la poitrine, quoiqu'elle soit délicate ; ni à l'estomac ; il dort assez bien, & a assez bon appetit : en un mot il fait assez bien

ſes fonctions ; depuis le mois d'Octobre il a été purgé deux ou trois fois, il a fait uſage d'un ſoulphre préparé, & a pris des amers ; mais l'enflure va toujours ſon train. On conſeille au malade de ſe ſervir de bas de peaux de chien.

## *REPONSE.*

LEs ſymptômes qui ſont l'objet de notre Conſultation reconnoiſſent pour cauſe prochaine un vice de conſiſtence dans toutes les liqueurs, & ſur-tout celui de la lymphe devenuë aſſez viſqueuſe pour n'avoir qu'une diſtribution extrêmement rallentie dans ſes vaiſſeaux propres. Il eſt à préſumer que le régime ſur lequel on ne nous fait aucune obſervation a eu beaucoup de part dans les accidents expoſés : mais ſoit que notre ſoupçon ſoit fondé, ou que le mal doive ſa naiſſance aux mauvaiſes diſpoſitions de l'eſtomac dont le reſſort des fibres eſt alteré, ou le ſuc gaſtrique dépravé, il eſt conſtant que les digeſtions n'ont fourni depuis long-temps qu'un chyle crud & indigeſte propre à entretenir l'épaiſſiſſement devenu commun à tous les fluides, & dont les impreſſions ſe ſont marquées tant

par les rhumes auxquels Monſieur eſt anciennement ſujet ; que par l'enflure opiniâtre qui n'a pu ceder juſqu'à préſent aux remedes ſagement adminiſtrés.

Quoique le malade ſoit à preſent ſans fiévre, ſans toux, ſans douleur de poitrine, & jouiſſant d'un ſommeil parfait, il faut ſe défier d'un épanchement dans la capacité de l'abdomen, ou dans la poitrine, puiſqu'il eſt démontré que les vaiſſeaux lymphatiques ſont variqueux, & que par voie de ſuintement, par leur dilatation extrême, ou par rupture, une innondation prompte rendroit l'état alors incurable. Pour prévenir ces ſuites fâcheuſes, nous preſcrirons la méthode ſuivante, & communiquerons nos réflexions ſur les remedes qui nous ſont propoſés par le mémoire.

Si l'enflure qui ſubſiſte s'étoit toujours bornée aux jambes, ſans s'étendre juſqu'aux cuiſſes, avec une legere œdematie, nous admettrions volontiers l'uſage des bas de peaux de chien, mais nous devons le rejetter, non-ſeulement comme inutile, mais comme infiniment dangereux & capable de former des compreſſions d'autant plus funeſtes, qu'elles occaſionneroient un étranglement des vaiſſeaux lymphatiques, & ac-

celereroient les épanchemens qui ne ſont déja que trop à apprehender,&dont nous avons vu des exemples par cet abus.

Nous diſons en ſecond lieu, que le ſoulphre & les amers ne peuvent avoir qu'un effet très-borné dans la conjoncture préſente, le mal étant trop ancien pour ceder à des ſecours auſſi legers; nous les regardons cependant comme des préparatifs à la guériſon.

Nous ſommes donc d'avis que Monſieur prenne chaque jour les deux doſes ſuivantes; le matin, à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon nourriſſant entre chaque : continuer pendant trois ſemaines.

Prenez feuilles de Creſſon de fontaine, de ſcolopendre, de pariétaire & de cerfeuil, de chaque une bonne poignée; racines de patience ſauvage coupées par tranches, une once & demie; racines de perſil & de petit houx, de chaque une demi-once : faites bouillir avec une demi-once de limaille de fer miſe dans un nouet, dans trois demi-ſeptiers d'eau à petit feu pendant un quart d'heure: verſez enſuite la colature ſur quarante cloportes pris vivants, lavés dans quelque cuillerées de vin blanc,eſſuyés &

écrasés dans le mortier : passez & exprimez de nouveau ; puis faites-y fondre un gros & demi de sel *de duobus* dit *arcanum duplicatum*, & délayez une demi-once de syrop des cinq racines aperitives: partagez le tout en deux doses, dans la premiere desquelles de huit jours l'un on fera fondre deux onces & demie de manne.

Après ces préparations, Monsieur sera purgé trois fois de la maniere suivante à trois jours de distance l'un de l'autre.

Prenez jalap & mechoacam en poudre, de chaque trente grains ; diagrede six grains ; crême de tartre un gros ; le tout lié avec suffisante quantité de syrop *de rhamno* pour prendre en bols.

Pendant tout ce tems, le régime consistera en bouillons, potages & viandes blanches au diner seulement, & sa boisson ordinaire, même aux repas, sera une infusion de squine au poids de deux gros sur pinte d'eau, mesure de Paris. Après avoir pratiqué ces remedes ordonnés, Monsieur prendra le lait de vache pour toute nourriture, de quatre en quatre heures chaque fois, à la quantité qu'il pourra supporter. On le préparera en potage ou avec différentes substances

farineuses, comme la semouille, le ris, le vermichel, le sagou, &c. On accordera quelquefois un œuf frais à la coque, ou préparé avec le lait, sans aucun changement dans la boisson ordinaire. Nous ne fixons aucun terme dans cet usage, qui sera cependant utilement conservé jusqu'au temps des chaleurs de l'Eté prochain. La liberté du ventre sera entretenuë selon le besoin, soit par des lavemens, soit par une once de casse récemment mondée, prise en bols le soir en se mettant au lit.

Nous avons lieu d'esperer qu'après des évacuations nécessaires, la diette lactée remplira toutes les indications, étant dans la circonstance présente un aliment médicamenteux.

Delibéré &c. ce 28. Décembre 1745.
LE THIEULLIER.



## CONSULTATION VI.

*Epanchement de liqueurs dans la capacité du bas-ventre, par rupture d'un Kiste, occasionnée par une chute violente.*

AU mois de Janvier 1746, Monsieur le N... Conseiller, me vint prier d'aller avec lui à quelques lieues d'O.... pour y voir Monsieur son frere, dont le Chirurgien ordinaire lui marquoit l'état pressant. Il me fit lire sa lettre, & je jugeai que ma présence étoit inutile. Malgré ses instances reiterées & les offres qui pouvoient extrêmement flatter l'interêt, je fis comprendre à ce Magistrat qu'en refusant de faire ce voyage, je remplissois les devoirs de la probité, puisqu'il étoit impossible que Monsieur son frere guérît, & que mes conseils suffisoient, donnés par écrit. Comme il alloit partir en poste dans le moment, je marquai au Chirurgien, que si les forces permettoient l'opération il ne la falloit pas retarder, qu'il étoit indispensable de laisser une canule; je reglai le régime & les rémedes, &c,

La lecture des lettres ſuivantes inſtruira de la juſteſſe du pronoſtic.

Ce malade eſt le même dont il eſt parlé dans ma theſe : *An dubio hepatis in abſceſſu, præmittenda incidendi loci perforatio?* Sa demeure étoit alors à Paris, elle y eſt marquée par renvoi, *in vico Sancti Martini.*

---

## PREMIERE LETTRE.

MONSIEUR,

Monſieur le N... Seigneur de M... Terre à quatre lieuës de cette ville, me charge de vous écrire, pour vous demander votre avis ſur ſon état. Il m'a dit que vous étiez informé, que dès ſon enfance il portoit une tumeur dans l'hypocondre gauche de plus de ſix pouces de diamétre, élevée, dure, rénitente, occupant toute l'étendue depuis le cartilage xyphoïde juſqu'à l'ombilic, la crête de l'os des iſles, & ſous les fauſſes côtes. Elle étoit très-élevée vers la région épigaſtrique, dans cette partie qu'on appelle proprement l'épigaſtre, & y for-

moit une bosse dure, mais sans douleur; cette tumeur a grossi successivement depuis vingt-cinq années, sans causer aucune incommodité au malade, qui est actuellement âgé de trente-cinq ans.

En 1730. au mois de Juin, il dit que cette tumeur parut fluctuante, ainsi qu'à M. *Molin* votre confrere, & à Mrs. *Malaval*, *Boudou*, & *le Dran*, Chirurgiens, qui furent consultés: on y fit alors une incision; mais le malade dit, qu'il n'en sortit que le sang qui couloit en conséquence de la section des parties. La plaie faite par l'opération, a suppuré & s'est cicatrisée dans le tems; mais la tumeur a subsisté, & a toujours grossie; de maniere qu'elle devint fort élevée.

Cette tumeur ne l'empêchoit pas de faire tous ses exercices. Depuis 1730. il a fait deux voyages aux grandes Indes. De retour, il alloit à pied, à cheval, & vivoit comme une personne qui n'avoit aucune incommodité: il est seulement sujet à la goutte, qui n'a jamais été regardée comme un symptôme de cette maladie; enfin le malade portoit cette tumeur, sans pour ainsi dire, s'en ressentir.

Mardi dernier, onze du present mois, il monta un cheval neuf, & le faisoit manœuvrer sur la pelouse. Ce cheval dans un mouvement le jetta à terre; il tomba étendu sur le côté gauche, de maniere que ce côté, ou l'endroit le plus élevé de la tumeur, porta à plomb: il se releva aussi-tôt, porta la main sur son ventre, où il ressentoit une vive douleur. Il fut surpris de n'y plus trouver sa tumeur qui venoit de disparoître, ce qui l'étonna beaucoup. Il fit dix à douze pas pour rentrer chez lui; mais on fut obligé de le soutenir. Son visage pâlit, il se trouva extrêmement mal, & tomba dans une grande syncope, pendant laquelle on le transporta dans son appartement où il revint de sa syncope. Le Chirurgien le plus près de sa Terre fut appellé; il le seigna deux fois le même jour; les clysteres ont été mis en usage, ainsi que la diette humectante: immédiatement après être revenu de sa syncope, il rendit de l'urine, & quelques gouttes de sang qui paroissoient être séparées de l'urine; mais depuis ce moment, il n'en a plus paru.

J'ai été appellé le troisiéme jour: je l'ai trouvé sans fiévre, le pouls petit, le

ventre un peu tendu, moins douloureux qu'il n'étoit les deux premiers jours : il dort assez bien, va facilement au bassin; il a même de l'appétit & voudroit manger, mais on lui fait observer la diette. Il fait usage d'une ptisanne légérement apéritive, & d'une infusion théi-forme de vulnéraires de Suisse.

Les urines ne passent pas librement; elles sont un peu ardentes.

La région épigastrique, ou l'endroit où étoit la partie la plus élevée de la tumeur est douloureuse pour peu qu'on y touche; le malade ne peut faire de mouvement sans y ressentir de la douleur.

Les vents le tourmentent beaucoup; il a de la peine à les rendre par en haut & par en-bas, ce qui ne contribue pas peu à gonfler le ventre.

Ce qui l'inquiéte le plus, c'est de sçavoir ce qu'est devenue l'humeur qui formoit sa tumeur, ayant disparue par la chûte : je l'ai calmé du mieux qu'il m'a été possible, & lui ai fait entendre qu'il y avoit apparence que sa tumeur étoit remplie d'une lymphe séreuse, que par la chûte, le Kiste qui la contenoit s'étant irrité, elle s'est épanchée dans la capacité; que cette humeur épanchée, pou-

voit être reprise par les pores absorbans, & sortir par la voie des selles, soit par celle des urines, ou par la transpiration, de la même maniere que sort l'eau qui s'épanche dans le ventre dans les premiers tems des hydropisies, sans qu'on soit obligé d'y faire des ponctions : il a de la peine à se rendre à ces raisons. Vous, Monsieur, qui êtes son Médecin, & qui connoissez depuis long-tems cette tumeur, il espere que vous voudrez bien lui donner vos avis salutaires sur la conduite qu'on doit tenir, & de me faire la grace de me les adresser ; vous devez recevoir cette lettre demain samedi, ayez pour agréable de me faire réponse dimanche matin ; en faisant mettre votre lettre à la poste avant midi, je la recevrai lundi matin ; Si tôt sa réception je partirai pour l'aller voir. Je compte d'ici à ce tems-là y retourner, & s'il y a quelque chose de nouveau, j'aurai l'honneur de vous en faire part ; je suis charmé de trouver l'occasion de vous assurer qu'il n'y a personne qui soit plus parfaitement que je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, le B... Me. en Chirurgie.

*à O., le 14. Janvier 1746.*

J'oublie, Monsieur, de vous dire qu'hier au soir, il se sentoit une pesanteur douloureuse vers le *Pubis*.

---

## SECONDE LETTRE.

MONSIEUR,

J'ai reçu aujourd'hui l'honneur de votre réponse, datée du 15. de ce mois: si je vous ai marqué que l'humeur épanchée dans le ventre de notre malade, pouvoit être reprise par les vaisseaux, & sortir par la voie des selles, par celle des urines, ou par la transpiration; je ne vous l'ai dit, Monsieur, que comme une raison que j'ai fait sentir au malade pour le calmer sur sa juste inquiétude. Je ne pense pas que cette humeur soit assez fluide pour être reprise & sortir par ces voies.

Voici ce qu'on a fait au malade depuis le mardi onze, jour de la chute: le même jour il fut saigné deux fois au bras; on le mit à l'usage des bouillons légers, & d'une ptisanne faite avec le chien-

dent, la racine de fraisier & la réglisse; & on lui appliqua sur le ventre des compresses trempées dans l'eau-de-vie chaude. Comme il avoit de l'appétit, on lui permettoit deux petites soupes par jour: on lui donnoit tous les jours deux clysteres émolliens.

Le jeudi treize, le voyant pour la premiere fois, je fis faire le bouillon de veau & de poulet, tel que vous l'ordonnez; la ptisane a été continuée, entremêlée de quelques tasses d'infusion théiforme de vulnéraires de Suisse; & je lui fis appliquer sur le ventre des sachets composés de plantes émollientes. La petitesse du pouls n'a pas permis de réitérer la saignée.

Samedi quinze, je l'ai trouvé à peu près dans la même situation que je l'avois laissé le 14, le ventre étoit moins tendu & moins douloureux. Je distinguai le kiste qui est applati & très-dure dans toute son étendue: j'ordonnai le même régime & l'application des sachets de six heures en six heures.

Aujourd'hui, si-tôt votre lettre reçue, j'ai parti pour l'aller voir; arrivé chez lui à midi, j'ai trouvé le pouls plus

petit, le ventre eſt toujours tendu ; en le touchant, il eſt moins douloureux qu'il n'étoit les jours précédens : en l'examinant avec attention, *j'ai reconnu & ſenti diſtinctement le fluide épanché dans l'abdomen*, & en aſſez grande quantité, de la même maniere qu'il ſe reconnoît dans l'hydropiſie ; il reſſent beaucoup de peſanteur dans les hypocondres ; ils ſont gonflés ; on y diſtingue aiſément le fluide épanché ; le malade a de la peine à ſe tourner ſur les côtés ; il ſent en remuant ſon ventre avec les mains, une eſpéce de flatuoſité ; depuis deux jours il ne dort point ; il va ſouvent au baſſin ; mais en petite quantité ; ſes matieres ſont bilieuſes & graſſes, remplies de glaires ; il urine ſouvent, mais peu à la fois ; la langue eſt blanche, mais peu chargée ; il n'a point de douleur de tête ; tranquile dans ſon lit, il dit : *je ne ſouffre point que lorſque je remue, & ne ſens d'autres douleurs qu'une peſanteur dans les flancs.*

Je l'ai mis à l'uſage du régime & des remédes que vous ordonnez, & je les continuerai.

Tous les ſymptômes de cette maladie

font juger avec évidence, l'existence d'une grande quantité de liqueur épanchée dans l'*abdomen*. Je ne vois d'autre ressource que la ponction pratiquée à l'endroit de l'*abdomen* le plus rempli de l'humeur épanchée, en mettant toutefois le malade dans la situation la plus convenable pour porter le liquide vers l'endroit où l'on fait ordinairement cette opération, afin de la faire s'il est possible dans cet endroit.

En supposant que cette humeur ait une mauvaise qualité, il ne seroit pas prudent de differer long-tems cette opération. Je ne l'ai pas proposé au malade, dans la crainte de l'affliger. Il a fort envie de vous voir, il me charge de vous prier, Monsieur, de vous déterminer à partir avec Monsieur son frere, à qui j'écris par le même ordinaire. Si vous faites diligence, vous pouvez être ici la nuit de mercredi à jeudi, ou jeudi matin, au moyen d'une bonne chaise de poste. A votre arrivée, vous pourriez déterminer cette opération qui me paroît nécessaire si vous la jugez possible. Dans l'incertitude de ce voyage, je vous écrirai tous les jours sa situation; j'espere que vous ferez prompte répon-

se : j'attendrai votre arrivée ou votre réponse avant de rien faire ; j'y retourne demain. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, le B...

*A O... ce 17. Janvier, 1746. à dix heures du soir.*

## TROISIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Dans l'incertitude de votre arrivée ici, je vous donne des nouvelles de l'état de M. le N... Hier 18. je lui ai trouvé le ventre plus tendu, & conséquemment plus plein, ce qui indique la nécessité de la prompte évacuation de l'humeur épanchée ; le pouls est petit & serré ; il est trop dénué pour pratiquer aucune saignée ; je lui ai fait faire usage hier au soir d'une potion calmante, composée d'une once de syrop de diacode, autant de syrop violat dans quatre

onces d'eau de laitue, afin de lui procurer du ſommeil. J'y ai retourné ce matin avec un Médecin, & deux de mes confreres pour examiner l'état du malade, & donner leur avis. Si vous ne venez pas, j'aurai l'honneur de vous écrire demain. J'ai l'honneur d'être, &c.

le B...

*A. O.. le 19. Janvier 1746.*
*A huit heures du matin.*

---

## QUATRIEME LETTRE.

MONSIEUR,

La Conſultation faite hier à midi, a déliberé de faire aujourd'hui la ponction à M. le N... J'ai un trocard dont la canule a une crénelure tout le long de ſon étendue; dans le cas où l'humeur épanchée ne ſeroit pas aſſez ſéreuſe pour paſſer par la canule, je coulerois la pointe d'un petit biſtouri dans la petite goutiere formée tout le long de la canule, & je grandirai l'ouverture autant que je le jugerai néceſſaire pour tirer le fluide

épanché : Voilà, Monsieur, l'opération que je me propose de faire aujourd'hui sur le midi ; le malade est dans la même situation, le ventre augmente toujours ; je l'ai laissé hier dans l'impatience du moment de l'opération ; s'il n'avoit pas eu l'espérance de votre arrivée aujourd'hui avant midi, l'opération auroit été faite dès hier. Il me charge de vous écrire tous les jours. Si vous n'arrivez pas aujourd'hui, je vous écrirai demain.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
le B...

*A O... le jeudi 20. Janv. 1746. à 9. heures du matin.*



## CINQUIEME LETTRE,

*En forme de Mémoire.*

MONSIEUR le N..... portoit une tumeur dans l'hypocondre gauche depuis dix-huit-à-vingt ans. L'évenement a justifié que cette tumeur étoit dans le corps de la rate ou dans quelques-unes de ses parties. Tous ceux qui connoissent M. le N... l'ont toujours vu se bien porter & agir, comme s'il n'avoit aucune indisposition. Mardi onze de ce mois, essayant un cheval neuf, & lui faisant faire differens mouvemens vis-à-vis son château, ce cheval le jetta à terre; il tomba étendu sur le côté gauche, de maniere que sa tumeur, qui étoit très-élevée du côté de l'épigastre ou de l'estomac, porta à plomb; il se releva précipitamment, sentit une vive douleur à l'endroit où étoit la tumeur; y portant la main, il fut dans le dernier étonnement de ne la plus trouver, s'étant effacée au moment de la chûte: il fit quelques pas pour rentrer chez lui;

mais il tomba dans une grande syncope ; on fut obligé de le porter dans son appartement où il revint de sa syncope. Immédiatement après, il rendit de l'urine teinte de sang ; il fut au bassin abondamment ; il eut des envies de vomir ; mais comme il étoit à jeun, les nausées ne furent point suivies de vomissement ; il fut saigné le même jour deux fois : enfin on lui a fait jusqu'au lundi dix-sept, tous les remédes qui paroissoient les plus convenables. Le même jour lundi *je sentis & distinguai sensiblement une grande quantité de liqueur épanchée dans le bas-ventre*, ce qui ne s'étoit point manifesté les jours précédens. Convaincu que j'étois de cet épanchement, je dis au malade que sa maladie annonçoit une opération qui paroissoit indispensablement nécessaire pour vuider ce fluide épanché ; que cette opération étoit la ponction ; que pour s'assurer d'autant mieux de la nécessité de cette opération, il falloit faire venir d'O... des Médecins, & Chirurgiens pour les consulter.

Ce parti pris, le lendemain mardi, j'amenai les sieurs T... du C... & F... Chirurgiens, & M. C... Médecin, qui après avoir mûrement examiné le malade, dé-

cidérent unanimement qu'il falloit faire cette operation. Elle auroit été faite dès le même jour, si l'on n'avoit été dans l'espérance d'avoir le lendemain sur lemidi M. le Thieullier ; mais on l'a remise au lendemain ; & y étant assemblés avec Messieurs les Consultans, & le sieur du C...Chirurgien àC...j'ai fait l'opération à une heure & demie après midi; j'ai donné le coup du trocard dans l'endroit où on fait ordinairement cette opération, & pour rendre l'ouverture plus grande, & empêcher que la plaie ne se referme, & procurer l'écoulement de l'humeur épanchée, j'ai coulé la pointe d'un petit bistouri dans la petite goutiere, imprimée tout le long de l'étendue de la canule du trocard : à ce moyen j'ai rendu la plaie de la grandeur à y mettre le petit doigt.

L'opération faite, il est sorti avec impétuosité, tant par la canule que par la plaie, une liqueur sanguinolente ; j'en ai tiré quatre pintes ; je fus obligé de cesser parce que le malade tomba dans une syncope convulsive : je fermai la plaie & fis revenir le malade de sa syncope : on l'étendit sur son canapet, & quand il fut tout-à-fait revenu, on le

mit dans son lit, sur les trois heures il reprit sa tranquilité ordinaire.

*A ce moment M. son frere arriva.* Ils s'embrasserent tendrement; le malade dit : allons, mon frere, j'ai du courage, & s'il plaît à Dieu, je ne mourerai pas de cette maladie. Il avoit de lui-même pris la sage précaution de recevoir tous ses Sacremens la veille.

Il est actuellement assez tranquile; il dit qu'il ne souffre point; le pouls est un peu plus élevé qu'à l'ordinaire, ce qui annonce un peu de fiévre : cela n'est pas surprenant après une opération.

Si les forces le permettent dans quelques jours, je tirerai le reste de la liqueur épanchée, *soit par la plaie, si elle se conserve ouverte, au moyen de l'appareil que j'y ai mis, le préférant à la canule qu'on auroit pu y laisser, soit par un autre coup de trocard; l'événement nous guidera.*

La liqueur que j'ai tiré paroît être de deux tiers *d'une liqueur brune & huileuse*, & d'un tiers de partie rouge de sang. La consistence & la qualité de cette humeur, le siége de la tumeur, & toutes les circonstances de cette maladie, prouvent clairement que cette tumeur avoit son siége dans la rate, que le kiste qui la

contenoit s'étant crevé, cette même humeur s'eſt épanchée dans la capacité; mais dira-t'on, l'épanchement ne s'eſt pas manifeſté dans le premier & ſecond jour de la chûte, & il ne s'eſt rendu ſenſible, & n'a tendu le ventre que le quatriéme ou le cinquiéme jour? conſéquemment le fluide épanché en grande quantité, & qui s'eſt manifeſté le cinquiéme jour, n'eſt, donc pas ſeulement celui contenu dans la tumeur; mais d'autres liqueurs qui s'y ſont mêlées; cela eſt vrai, on ne peut expliquer cette acrue des liqueurs, qu'en diſant que le kiſte s'étant crevé, les vaiſſeaux de la rate qui y verſoient continuellement les liqueurs, verſent ces mêmes liqueurs; étant verſées elles s'échappent par l'ouverture de la rupture du kiſte, & tombent dans le bas-ventre; d'ailleurs les parois de la déchiture du kiſte laiſſent auſſi échapper du ſang & des humeurs; tout cela concourt à aſſembler une grande quantité de liqueurs dans le bas-ventre, ce qui nous fait penſer qu'on ſera obligé de faire pluſieurs ponctions & à différens tems, pour tirer l'humeur qui s'épanche journellement, juſqu'à ce que les vaiſſeaux qui verſent ces liqueurs,
s'applaniſſent

s'applanissent & s'affaissent, comme on l'a vu arriver quelquefois, quoique rarement.

Si nous avons le bonheur que le malade ait des forces qui puissent répondre à son courage, il y a une lueur d'espérance; mais si les forces l'abandonnent, comme il y a lieu de le craindre, nous n'osons rien esperer. Nous serons bien sçavans sur l'évenement dans vingt-quatre heures.

Monsieur le Thieullier est prié de nous donner ses judicieuses réflexions.

*A M... à sept heures du soir, le jeudi 20. Janvier 1745.*

le B...

---

## R E' P O N S E.

*Je ne rapporte que celle-ci, pour éviter un détail ennuyeux, ne voulant donner qu'une suite exacte d'un fait intéressant.*

JE n'ai jamais douté, Monsieur, du soulagement que procureroit la ponction, en donnant issue au fluide épan-

ché : nos ſentimens ont toujours été les mêmes ſur la néceſſité de cette opération, en cas que les forces, dont vous ſeul pouvez juger, donnaſſent le tems de faire connoître ſon utilité, *quelque peu durable qu'elle fût*, car il ſeroit difficile de comprendre par le rationel médical, que l'état du malade devînt ſuſceptible de guériſon : il eſt vrai que le danger ſeroit beaucoup plus marqué ; c'eſt-à-dire, ſelon moi, la mort plus promptement certaine, ſi la liqueur épanchée eût été pus ou purulente, & d'une conſiſtence moins fluide, ſon impreſſion ſur les viſceres du bas-ventre, eût été par conſéquent plus corroſive & ſa ſortie de la capacité de l'*abdomen* ſeroit devenue plus difficile ; mais quelques réflexions que je dois vous communiquer, puiſque vous l'exigez, vont fixer le pronoſtic qui ſera tiré des vôtres mêmes.

La couleur brune de la liqueur que contenoit le kiſte, marque que c'eſt une lymphe que la longueur du ſéjour & la chaleur du lieu ont fait dégénérer de ſa couleur naturelle ; & nous ne pouvons ſoupçonner qu'un mélange de ſang ait donné lieu à cette teinture, puiſque par

l'ancienneté de la date de la collection, il eût été nécessaire que la suppuration fût établie. Cette liqueur lymphatique a perdue sa qualité douce & onctueuse elle s'est chargée de parties salines, & peu à peu a usé le plancher du kiste, qu'elle a tendu par sa quantité au de-là de son dernier point de dilatabilité; les mailles de ce kiste devenues éloignées, ont dû céder à l'effort de la chûte, & le reseau déchiré (sans doute dans sa partie inferieure) a necessité l'inondation. Ainsi la couleur n'établit pas un jugement solide sur le viscere dont elle part, d'autant plus que dans le tems de l'opération qui fut faite à Paris, & pour laquelle je proposai la ponction, ayant même alors donné une these sur les abscès au foye; (cette these est imprimée dans mes Volumes de Consultations) dans ce tems-là dis-je, le Conseil assemblé, décida que le foye étoit le siége de la maladie, ou la région de ce viscere, & non la rate. J'ajouterai, Monsieur, que la consistence huileuse que vous avez remarquée dans la liqueur sortie par la ponction, justifieroit le premier sentiment, & feroit penser que la bile entreroit en cause; ce que j'ai toujours

regardé au moins comme vraisemblable. La couleur souvent jaune du malade, depuis son ancienne opération, ne laisse aucun doute sur l'obstruction du foye, soit par la pression que la tumeur y produisoit, soit par la lésion même du viscere.

Quant à l'opération & à son succès, j'avois marqué par mon premier conseil, avant qu'elle fût faite, *qu'il me paroissoit convenable de laisser la canule, pour entretenir à volonté, la sortie du fluide épanché, & de celui qui suinteroit dans la suite des vaisseaux dilacérés, tant des sanguins que des lymphatiques. J'apprends avec plaisir, que vous prenez ce parti & que vous le trouvez indispensable.* C'est un secours peu durable à la vérité, selon toute apparence; mais nécessaire à notre cher malade, dont la patience ne me surprendra pas.

Vous observez, Monsieur, que la tension du ventre subsiste, & j'en suis d'autant plus allarmé qu'elle ne peut pas avoir pour cause principale une abondance de fluide, qu'on doit d'autant moins accuser, que la plus grande quantité sortie d'abord du kiste, est passée par le moyen de la ponction; & il n'est

pas possible que les vaisseaux tant sanguins que lymphatiques, rompus par la violence de la chûte, se dégorgent & fournissent en assez grande quantité pour perpétuer l'inondation. Je pense que la qualité saline, agace, irrite, pince les fibres membraneuses, &c. & produit nécessairement un état de crispation inflammatoire ; *peut-être même une disposition gangréneuse dont la petitesse du pouls & la foiblesse du malade confirment le préjugé.* Concluons donc, Monsieur, 1°. Que l'opération étoit nécessaire. 2°. Que la cure ne peut être regardée que comme palliative, dans l'ordre général, les exceptions étant extrêmement rares, & non cependant impossibles. 3°. Que le foye entre plus en cause que tout autre viscere, soit qu'il fût lui-même affecté, soit par son voisinage.

Quant au traitement actuel ; je crois qu'aux boissons vulnéraires qu'il faut continuer, il conviendroit d'ajouter une potion capable de soutenir les forces ; elle sera composée des eaux distillées de mélisse simple, de bugle, de sanicle, & de plantin, de chaque une once & demie ; confection d'hyacinthe & eau thériacale, de chaque trois gros ; eau de

fleurs d'oranges & de canelle, orgée, de chaque six gros; corail rouge & yeux d'écrévisses préparés, de chaque un gros; syrop d'œillet, deux onces; en donner une ou deux cuillerées à la fois selon le besoin, de trois en trois heures. On ajouteroit sur le total trente gouttes de *l'ilium*, si l'abbattement du malade étoit trop considérable; l'addition des narcotiques me paroîtroit dangereuse.

Si les besoins du malade demandoient quelque indulgence, & dans cette supposition seulement, on ajouteroit de deux bouillons l'un, une cuillerée d'une légére crême de ris.

Je compte d'ailleurs sur l'exactitude que vous avez bien voulu me voüer à m'informer de chaque événement, & sur la grace que je vous ai demandé, en cas de mort, dont la Médecine & la Chirurgie seroient d'autant moins humiliées, ou même tireroient, pour ainsi dire, d'autant plus de motifs de confiance, que le pronostic auroit été annoncé dès les premiers momens *.

* J'avois prié M. le B... de faire l'ouverture vingt-quatre heures après la mort, pour m'envoyer un rapport exact.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que mérite votre réputation, & toute l'amitié que je dois à votre confiance,

MONSIEUR,

Votre très-humble, & très-affectionné serviteur, LE THIEULLIER.

*A Paris, ce 22. Janvier 1746.*

## SIXIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je ne sçai si Madame D... vous a communiqué un mémoire que j'ai fait à la hâte, & que Monsieur D... lui a envoyé daté de jeudi à dix heures du soir; ainsi que la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire du vendredi matin; l'un & l'autre vous ont dû apprendre que j'ai fait la ponction à notre cher malade jeudi à une heure & demie après midi; il passa la nuit du jeudi au vendredi assez tranquile. La fiévre augmenta, & s'est continuée jusqu'à onze heures du matin.

Elle cessa à cette heure : il tomba dans une foiblesse extrême ; dans ce moment il a été des demi-quarts d'heure sans pouls ; mais il avoit toujours de la connoissance. Vous pouvez bien penser, Monsieur, que je fis tout mon possible pour le faire revenir. Le pouls peu à peu est revenu sur les deux heures après midi, mais il se sentoit le ventre tendu, & une grande pesanteur dans le fond du bassin & dans les aînes. Cette même nuit ; c'est-à-dire, la nuit du jeudi au vendredi, & le vendredi jusqu'à trois heures après midi on entendoit dans son ventre des glouxgloux semblables à ceux d'une bouteille que l'on vuide. Ceci joint à la tension du ventre augmentée, me fit juger que quelque vaisseau de la rate, ouvert par la ruption de cette même rate, qui formoit le kiste de la tumeur, fournissoit du sang, & tomboit dans le bassin. Cette pensée qui me parut évidente, me fit naître deux indications ; la premiere, de tirer une partie du liquide épanché ; la seconde, de faire prendre au malade des remedes qui pussent resserrer les vaisseaux, afin d'arrêter l'effusion du sang. Je commençai par le premier parti, afin de m'assurer par la cou-

feur de la liqueur, si réellement c'étoit du sang qui couloit dans le tems que s'entendoit ces *glouxgloux*. Ma conjecture devint bien-tôt une réalité. Je défis l'appareil de la ponction, & tirai sans canule trois tasses à caffé d'une liqueur bien plus rouge que celle que j'avois tiré la veille; elle faisoit même le jet, quoique l'ouverture fût grande. J'en aurois bien tiré davantage, si je n'avois pas craint d'affoiblir trop le malade. Il supporta bien cette évacuation. Je le mis ensuite à l'usage d'une eau de poulet, faite avec l'orge mondée, le ris & la racine de grande consoulde: depuis l'usage de cet astringent, & entremêlé de quelques cuillerées d'une potion composée d'eau de plantin, de syrop de corail, & de celui de diacode, l'écoulement du sang a paru s'arrêter. Le signe qui me l'a fait connoître, c'est que le ventre ne s'est plus tendu, & qu'il ne paroît pas plus plein qu'au moment que j'ai tiré les trois tasses de liqueur; ce qui me l'a d'autant plus vérifié, c'est qu'en levant l'appareil hier sur le soir, à cause qu'il étoit mouillé, il est sorti un petit jet de liqueur qui n'étoit pas à beaucoup près si rouge que celle que j'avois tiré dans les trois tasses.

Le sommeil est interrompu ; il ne dure qu'un qu'art d'heure ou demi-heure au plus. Le malade dit toujours qu'il se sent mieux, & qu'il n'en mourera pas. Hier sur le midi, j'ai fait cesser l'usage des astringens dans la crainte de supprimer les urines & les selles, pour le mettre à celui de son bouillon ordinaire, que l'on fait un peu plus fort, & de son eau de poulet qui lui sert de ptisanne. Il ne sent aucune douleur dans le bas-ventre ; malgré son courage & sa constance, il est dans une foiblesse qui ne peut s'exprimer, & je regarderai comme un miracle si il se tiroit de ce fâcheux état. Quoiqu'il en soit, la nature a bien des ressources cachées que nous ne connoissons point, & ce ne seroit pas la premiere fois, que dans des cas aussi désesperés, elle auroit prouvé combien elle a de ressources quand on ne s'oppose pas à ses desseins, & qu'on lui aide dans ses opérations.

Je fais tout mon possible pour ne me point écarter de ces principes auprès de ce cher malade. Depuis jeudi je ne l'ai point quitté d'un instant ; l'attachement que j'ai pour lui, me fait abandonner toutes mes affaires pour le veiller jours &

nuits, afin de saisir les momens de lui procurer quelque secours. J'envoye ce matin à O... chercher un des Consultans que le malade souhaite voir ; nous délibererons sur les forces du malade, afin que dans le cas où elles seroient suffisantes, de tirer quelques tasses du liquide épanché ; si nous avons le bonheur que notre malade puisse résister à sa grande foiblesse, je lui tirerai par grade & à différens tems cette liqueur, le tout afin de ménager ses forces. Depuis hier au soir il a eu des nausées qui l'ont empêché de dormir ; actuellement sept heures du matin, il dort depuis trois quarts d'heure d'un sommeil tranquile ; à cinq heures & demie on lui a fait son lit ; pour le faire, je l'ai mis sur le canapé ; ce lit rafraîchi, qui n'avoit point été fait depuis jeudi, lui procure le repos. Pour ses nausées, je lui ai fait prendre quelques cuillerées d'une potion calmante sans astringent ; une heure après, un peu de thériaque délayée dans l'eau de poulet. Le ventre qui ne s'étoit point ouvert depuis l'opération, s'est lâché cette nuit par deux selles qu'un quart de lavement que je lui ai donné, lui a procuré. Je l'ai composé avec l'eau de son & huile d'a-

mandes douces, les urines passent mieux qu'elles ne faisoient depuis deux jours.

Cet exposé est confus & mal digeré. Ne demandez pas, Monsieur, de l'arrangement à un homme qui n'a pas fermé la paupiere depuis jeudi; je vous prie, Monsieur de m'éclairer de vos lumieres; à C.... sur L..... pour M..... En écrivant le matin, j'aurai votre lettre le lendemain à midi.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement, &c.

*A M.... le Dimanche 23 Janvier 1746, 7 heures du matin. Le B....*

---

## SEPTIEME LETTRE.

*A Madame de C..... sœur du malade.*

MADAME,

J'ai reçu hier l'honneur de la vôtre du 21 de ce mois.... Monsieur votre frere que je ne quitte pas d'un instant est

dans une foiblesse extrême, il a manqué de nous échapper non-seulement le jour de l'opération, mais encore vendredi; se sentant très-mal, il demanda à son Pasteur l'Extrême-Onction, qu'il a reçue avec la constance d'un vrai chrétien & d'un grand pénitent. Revenu sur le soir de cette grande foiblesse, il dit que Dieu l'avoit guéri, & qu'il n'en mourroit pas, il est actuellement dans un état qui nous laisse appercevoir une lueur d'esperance. J'écris à Monsieur Le Thieullier par le même ordinaire, &c.

*A M. . . . le Dimanche 23 Janvier 1746, à huit heures du matin.*

---

## DERNIERE LETTRE.

MONSIEUR,

C'en est fait, notre malade n'a plus besoin de vos conseils, ni de mes soins; il est actuellement dans un état désespéré. L'amitié & l'attachement que j'avois

pour lui me faisoient regarder les fâcheux symptômes de cette maladie cruelle ; du côté qui pouvoit flatter mon espérance ; vous avez dû, Monsieur, vous appercevoir par mes lettres que mon état vous disoit que cette maladie étoit nécessairement mortelle, & que mon cœur s'efforçoit de trouver des raisons qui pussent lui donner quelques lueurs d'espérance. Les nausées dont je vous parlois hier, étoient des avant-coureurs des hocquets qui y ont succedé ; le pouls est d'une petitesse extrême, la connoissance & le discernement subsistent toujours, il se voit mourir comme un homme à qui on tireroit tout le sang des arteres, la liqueur épanchée est purulente ; pour satisfaire le malade j'en ai tiré cette nuit deux tasses à trois heures l'une de l'autre ; cette liqueur a une odeur putride, *ce qui annonce la gangrenne intérieure que vous avez pronostiquée*. Je ne le quitterai point, si Monsieur D... consent que j'en fasse l'ouverture après sa mort ; je vous adresserai, Monsieur, le détail de ce que j'aurai trouvé ; conservez-moi votre estime, Monsieur, & soyez persuadé qu'il

n'y a personne qui soit avec plus de respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur Le B. . . .

*A M. . . le Lundi 24. Janvier, 1746, à huit heures du matin.*

Comme je finis cette lettre, le malade recommande à deux de ses amis de ne point souffrir qu'on l'ouvre après sa mort, & en m'adressant la parole, il m'a dit : mon ami, je vous demande cette grace, ce qui m'ôte l'espérance de pouvoir vous satisfaire.

---

## CONSULTATION VII.

*Grossesse accompagnée d'insomnie & de vapeurs convulsives.*

### MEMOIRE.

UNe jeune Dame accouchée (au bout d'onze mois de mariage) d'une fille, a eu le chagrin de la perdre à cinq

mois dans l'espace d'une demi-heure ; ce qu'on a regardé comme l'effet d'une colique.

La même Dame ayant dans la couche suivante accouché aussi d'un garçon à neuf mois, ce garçon a péri au même terme de cinq mois, & a soutenu deux fois vingt-quatre, ou trente-six heures de maladie, que l'on a encore regardé comme une suite de colique.

Cependant cette uniformité de sort de ces deux enfans a fait au pere prendre le parti de faire faire ouverture du dernier.

Voici le rapport du Chirurgien qui a fait l'opération.

» Je soussigné, &c. rapporte que » par l'ouverture que j'ai faite du fils » de M.... j'ai remarqué tous les vaisseaux de la tête tendus & gonflés, & » plusieurs capillaires rompus, une » adhérence de la largeur d'un écu de » trois livres, de la partie moyenne & » convexe du lobe droit du poulmon au » *sternum* ; l'intestin *Ileum* rentré dans » lui-même de la longueur d'un *empant* * » de haut en bas dans sa partie moyen-

* Je n'ai pû sçavoir ce que signifie ce terme de pays.

» ne, tous les inteſtins enflammés, » ainſi que le méſentere & les autres » parties du bas-ventre, & j'eſtime que » cet inteſtin replié dans lui-même, em» pêchant le mouvement periſtaltique, » a retardé l'écoulement des matieres; » que ce retard a occaſionnée l'inflam» mation qui a donné naiſſance à la fié» vre, qui devenue inflammatoire a oc» caſionné le gonflement & la rupture » des vaiſſeaux dans le cerveau, & en» ſuite la mort. «

On obſervera que l'un & l'autre de ces deux enfans paroiſſoient devoir vivre, étant de leur naturel aſſez forts, ſur-tout le dernier, qui après avoir eu le malheur de tomber entre les mains d'une nourrice qui a manqué de lait au bout de deux mois, a tombé malade de la rougeole, à ce que prétend le Chirurgien qui a fait le rapport ci-deſſus; & qui l'a toujours vû dans ſes maux. On lui a changé de nourrice, & la derniere qu'on a fait venir demeurer chez les pere & mere de l'enfant, étant auſſi bonne que l'autre étoit réputée mauvaiſe, cet enfant s'étoit ſi bien retabli, qu'il étoit plus fort & plus vigoureux qu'on n'a coutume de l'être à l'âge où il eſt

mort. Cependant il lui vint beaucoup de gale sur tout le corps, particulierement au ventre; en changeant de nourrice, cette gale avoit seché sans remedes en fort peu de temps, & il n'en restoit plus à l'enfant huit jours avant sa mort, ce mal est fort ordinaire dans la province & presque général.

A l'égard de l'adherence du poulmon, le Chirurgien ci-dessus prétend qu'elle n'est pas de grande considération dans la province, où il prétend par les fréquentes ouvertures qu'il y a faites, que de cent personnes, à peine s'en trouve-t-il une qui ne soit dans le cas, & que cela n'empêche pas d'y parvenir à de longues années.

On ajoutera encore que si la premiere nourrice de l'enfant dernier mort a manqué de lait, ce n'a été que pendant huit jours au plus, & on l'a attribué au chagrin de voir son nourrisson malade.

La mere de ces enfans se trouve encore grosse, elle a dans cette grossesse, comme dans les précedentes, un feu considérable toutes les nuits, aux mains, & aux pieds, ce qui lui procure dans ces parties un mouvement involontaire, & l'empêche souvent de dormir; elle a

faigné fouvent du nez , mais très-peu chaque fois, & a été faignée du bras quatre à cinq fois, elle eft de bonne fanté, ainfi que fon mari; ils font feulement affez fujets l'un & l'autre à beaucoup de maux d'eftomac, & fur-tout aux vents.

Tous les enfans que cette Dame a portés ont tous bougés à trois mois & demi, & l'on demande, au cas que celui dont elle fe trouve enceinte, fe trouve atteint de la même maladie que les deux autres, ce qu'il conviendroit de lui faire, pour tâcher de le conferver.

---

## *REPONSE.*

IL faut diftinguer dans l'expofé, les faits qui peuvent inftruire d'avec les obfervations auffi fauffes que bizares du particulier que la malade honore de fa confiance. Les premiers marquent un tempérament ardent & exceffivement fanguin, des nerfs fufceptibles d'agacements convulfifs, & une lenteur dans les digeftions; mais les obfervations fur l'adherence du poulmon au *fternum*, font d'autant plus à méprifer, qu'elles ne

ſont familieres à aucun canton, ſans porter avec elles un danger évident, puiſqu'elles dépendroient alors d'un vice de conformation, ce qui ne peut s'admettre comme général; ou elles auroient pour cauſe l'inflammation, & feroient alors très-dangereuſes; il faut donc conclure que l'Obſervateur a bien voulu menager une mere affligée par des ſuppoſitions conſolantes mais hazardées ou que peu familiariſé avec l'anatomie raiſonnée, il n'a pas compris le danger d'une adhérence inflammatoire & particuliere au dernier enfant mort; il paroît même que l'auteur du rapport n'attribue l'engorgement des parties ſupérieures qu'à l'arrêt des matieres, & à la ſtaſe des liqueurs dans les parties inférieures, ce qui dément abſolument la note infidelle de quatre-vingt dix neuf adhérences du poulmon ſur cent perſonnes, qui avoient d'autant moins réveillé la curioſité du *Diſſecteur*, qu'il ſçavoit *qu'elles n'empêchoient pas* de parvenir à de longues annnées.

L'adhérence par vice de conformation, eſt formée par une bride ligamenteuſe, ſoit antérieurement au *ſternum*, ſoit poſtérieurement, ſoit lateralement à la

plêvre, soit au médiastin, soit inférieurement au diaphragme. Nous les avons toutes trouvées dans différents sujets, & alors les malades ont toujours eu la respiration difficile & différemment contrainte. Si l'adhérence est au *sternum*, & que la bride soit courte, le malade ne peut être couché sur le dos, & sa situation commode au lit est entierement opposée : si elle est postérieure, le contraire arrive.

Si l'adhérence est à la plêvre latéralement, il ne peut se coucher que sur ce même côté.

Lorsque l'adhérence est au médiastin, le malade est obligé de se coucher sur le côté de l'adhérence.

Si l'adhérence est à la plêvre & au médiastin, il faut qu'il se couche sur le côté de la bride la plus racourcie.

Enfin, si l'adhérence est au diaphragme, le malade, sur-tout étant debout, a le mouvement de l'inspiration fort gêné.

Il faut raisonner de même sur l'adhérence produite par inflammation, & celle-ci se distingue de l'autre, en ce que la premiere prend sa date de la naissance du malade, & l'autre d'une

maladie inflammatoire ; nous n'entrons dans ce détail, que pour instruire l'observateur, & le rendre plus circonspect dans ses découvertes.

Quant au principal objet de la Consultation, nous devons nous borner principalement au régime qui sera humectant & tempérant ; nous proposerons peu de remedes, nous reservant à préscrire ceux qui pourroient rendre dans la suite les grossesses plus heureuses, & la santé de l'enfant plus solide, lorsqu'on nous aura instruit du succès du petit nombre que permet un état de grossesse actuelle.

Comme les visceres du bas-ventre sont le siége principal des symptômes, nous sommes d'avis que la saignée soit répétée au bras, chaque mois, à une quantité d'évacuation proportionée aux forces de la malade ; de deux jours l'un, on donnera un remede d'une décoction de feuilles de bouillon-blanc & de graine de lin, dans laquelle on fera fondre un demi quarteron de beurre-frais : tous les jours jusqu'au terme de l'accouchement, Madame prendra les deux bouillons suivants.

Prenez un poulet charnu, écorché,

vuidé, dont on ôtera les extrémités, dans le corps duquel on mettra une cuillerée à bouche d'orge pelée d'Allemagne: cousez l'ouverture à points éloignés, & faites bouillir dans trois chopines d'eau, mesure de Paris, réduites à une forte chopine; ôtez la liqueur du feu, & jettez-y en infusion seulement, une forte pincée de fleurs de tilleul; versez la ensuite par inclination & partagez en deux doses égales, dont l'une sera prise le matin au réveil, l'autre l'après-midi, à égale distance du dîner & du souper.

La boisson ordinaire, même aux repas, sera d'eau de riviere, sans aucun mélange de vin.

La nourriture consistera en bouillons faits pour chaque jour, avec deux parties de rouelle de veau, sur une de tranche de bœuf; à midi un potage & de la viande blanche; le soir un potage seulement, ou dans le cas de besoin, une aile de poulet rôti: exclure toute viande noire, les ragoûts, légumes, salades, fruits cuits ou cruds, le laitage, le vin & toute liqueur spiritueuse.

Mais comme les forces diminueroient beaucoup par l'insomnie, qui d'ailleurs favoriseroit la disposition inflammatoire,

on aura ſoin de ſolliciter le ſommeil, s'il eſt néceſſaire, ſoit par deux grains de pilules de Cynogloſſe, lorſque la malade ſe mettra au lit, ſoit par deux grains de pilules de Starkey, ſoit par un julep de trois onces d'eau de laitue, & trois gros de ſyrop de *Karabe*; mais il eſt de la prudence de ne pas prodiguer cet uſage, & de ne l'accorder qu'à la néceſſité.

Madame, d'ailleurs, éloignera tout ſujet de peine & de chagrin, elle prendra un exercice de délaſſement, & non de travail, & ne ſe livrera à aucune contention d'eſprit.

Nous n'ajouterons rien à nos réflexions; l'état de la malade, après une diſtance ſuffiſante de ſon accouchement, reglera notre déciſion ſur les bains, le choix des eaux minérales & des purgatifs, ſur les anti-ſpaſmodiques, & les autres remedes propres à corriger le vice des liqueurs.

Déliberé par Nous Docteur-Regent, &c. Ce 24. Janvier, 1746.

LE THIEULLIER.

CONSULTATION-

## CONSULTATION VIII.

MONSIEUR,

Vos traités de Consultations dont vous avez gratifié le public, vous ont acquis l'amour des pauvres malades, qui en ont eu avis, j'ai ici un laboureur auquel j'en fis il y a quelques jours le récit, qui se trouve dans un état déplorable, ainsi que vous le connoîtrez par l'exposé que je prends la liberté de vous envoyer, esperant, Monsieur, que votre bonté & votre charité s'étendra indifféremment sur toute sorte de sujets, c'est la grace que nous attendons de vous avec confiance sans bornes. Je suis avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obeissant serviteur D . . . .

*A A. . . . ce 13 Janvier, 1746.*

*Hydropisie Ascite & Tympanite, accompagnée d'Entero-Epiplocele.*

## MEMOIRE.

UN homme âgé de quarante-huit ans, ou environ, de temperament sanguin, vif & laborieux, menant une vie licentieuse, & se livrant volontier au vin, fréquemment & notamment depuis sept ou huit ans, & mangeant peu, a été attaqué de hernie il y a quatre ans, laquelle a été réduite & contenue par un bandage d'acier; mais depuis six mois le bandage lui est devenu inutile: l'ouverture des anneaux s'est dilatée, & a laissé sortir l'intestin & l'épiploon, de la grosseur de la tête d'un enfant, qui ne peuvent plus rentrer depuis quinze jours. Ces parties sont à present soutenues par le suspensoir, & cette grosse tumeur l'incommode fort, quoiqu'elle ne menace d'aucun péril.

Mais il est survenu aux deux pieds & aux deux jambes, aux reins & au bas-ventre, œdême avec oppression à la poitrine, avec toux, & un œil rouge

tout-à-coup & sans douleur, ce qui détermina à le saigner; la toux & l'oppression diminuerent avec l'ophtalmie, & depuis huit jours il paroît que les jambes desenflent peu à peu, & le ventre se remplit d'eau, ce qui se connoît par l'inondation & l'ondulation qui se fait sentir d'une main à l'autre, lorsqu'on frappe dessus; malgré qu'il paroisse que le tissu cellulaire soit rempli d'air, l'altération n'est pas considérable, & les urines vont encore au moins à moitié, le ventre est très-libre, la poitrine, le visage, & les extrémités supérieures ne sont point encore maigries quoiqu'il y ait bien quatre mois que le malade n'ait vécû que de bouillons & de vin, ne pouvant user d'aucun autre aliment.

Les bouillons sont faits depuis huit jours, avec le veau & la volaille; sur la fin on y ajoute de la chicorée blanche, du cresson de fontaine, & du cerfeuil; tous les matins on y écrase une douzaine de cloportes: sa boisson ordinaire, qu'il vient de commencer, est une ptisanne de chiendent, orge, reglisse, & demi gros de nitre purifié sur pinte, mesure de Paris. Il doit être purgé jeudi avec deux onces de manne, demi-once

de ſel d'*Epſum*, & une once de ſyrop des cinq racines.

Nous attendons de la ſagacité, & de la charité de Monſieur le Médecin, la maniere dont on doit ſe gouverner dans un état où tout eſt à craindre.

---

## *REPONSE.*

VOus penſez juſte, Monſieur, ſur l'état de votre malade, & votre pronoſtic eſt ſagement établi ; la conduite qu'il a gardée juſqu'à preſent, & ſon goût décidé pour le vin, non-ſeulement ſont des cauſes trop eſſentielles des ſymptômes qui ſubſiſtent, mais la difficulté de le corriger devient un obſtacle nouveau à ſa guériſon, puiſqu'on ne peut retrancher l'uſage du vin.

Sur votre expoſé, je trouve une aſcite confirmée ; vous laiſſez ſoupçonner un épanchement commencé dans la capacité de la poitrine, au moins peut-on penſer que les vaiſſeaux lymphatiques du poulmon devenus variqueux, compriment ce viſcere au point de gêner la reſpiration, & de-là l'on doit comprendre que

les mailles de ces mêmes vaiſſeaux, trop écartés, donneront néceſſairement lieu à un ſuintement, qui, ſimple roſée dans ſon commencement, produira bientôt une inondation, par la rupture des vaiſſeaux, ajoutons que la qualité corroſive des liqueurs peut encore rapprocher l'événement.

Quoique la double hernie, dont vous fixez le progrès par le ſuſpenſoir, n'annonce pas un danger particulier, & que l'impoſſibilité de la réduire & de l'aſſujettir dans une hydropiſie, à cauſe de l'*abreuvement* & du *relâchement* des anneaux, ne ſoit pas en général un motif de crainte ; la groſſeur exceſſive de la tumeur formée par une portion de l'épiploon & de l'inteſtin, peuvent ſans produire un étranglement (quelquefois cependant poſſible) vers l'anneau, occaſionner une adhérence inflammatoire dans la partie inférieure ; comme je l'ai remarqué, quoique rarement.

Ainſi, Monſieur, nous n'avons qu'une cure palliative à tenter, tant à cauſe de l'importance de la maladie extrêmement compliquée, que par rapport à ſa cauſe principale, & au régime dépravé du malade ; ſur-tout l'enflure des par-

ties inférieures ne paroiſſant diminuer qu'aux dépens des capacités tant de l'*abdomen*, que de la poitrine.

Pour remplir autant qu'il eſt poſſible, les indications, il faut tendre à émouſſer les ſels dont les liqueurs ſont chargées, rectifier leur vice de conſiſtence; fortifier le *tonus* des ſolides, ou pour mieux dire, leur reſtituer la ſouple élaſticité qu'ils ont perdu. Ces avantages ne ſeront jamais attachés à l'uſage des remedes violents & variés; les plus ſimples, même alimenteux, méritent la préference, ſur-tout dans un ſujet uſé par la boiſſon ſpiritueuſe.

Mon ſentiment eſt donc, que votre malade prenne chaque jour les quatre doſes ſuivantes, chauffées au bain-marie, à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Prenez feuilles de creſſon de fontaine, de *cochlearia*, de cerfeuil & de parietaire, de chaque une bonne poignée; racine d'*énula campana* demi-once; racines de patience ſauvage coupées par tranches, deux onces; faites bouillir ſuffiſamment dans une pinte d'eau, meſure de Paris;

verſez la colature ſur quarante cloportes lavés dans le vin blanc, eſſuyés & écraſés dans le mortier; paſſez de nouveau & exprimez; dans la colature faites fondre un gros & demi d'*arcanum duplicatum*, dit ſel *de duobus*, & délayez une once de ſyrop de pommes compoſé; pour quatre doſes, qui ſeront continuées pendant quinze jours.

Si le ventre n'eſt pas ſuffiſamment libre, on ajoutera de cinq ou ſix jours l'un, deux onces de manne dans le premier verre, & l'on ſubſtituera au ſyrop de pommes, pareille quantité de celui *de rhamno*.

Pour ne pas perdre de vue la poitrine menacée, vous donnerez tous les jours, immédiatement avant la premiere doſe, un bol compoſé de huit grains de blanc de baleine, cinq grains de pilules balſamiques de Morthon, ſix grains de corail rouge en poudre, le tout lié avec ſuffiſante quantité de ſyrop de lierre terreſtre.

La boiſſon ordinaire ſera compoſée d'une décoction legere de racines de chardon étoilé, & de petit houx, de chaque une once ſur pinte d'eau; ſur la fin, y

jetter en infusion fleurs de mauve & d'ortie blanche, de chaque une pincée; dans la colature faire fondre deux scrupules de sel de nitre, & délayer une once de syrop des cinq racines aperitives. Je ne propose aucun Hydragogue puissant dont l'action ne manqueroit pas de procurer un plus prompt épanchement, eu égard aux causes de cette hydropisie.

La méthode que je viens de proposer, Monsieur, & à laquelle on ajoutera une cuillerée de suc de cerfeuil tiré par expression, pour mêler de trois en trois heures dans chaque bouillon, ne doit être regardée, que comme une préparation au lait de vache, pris pour toute nourriture, de quatre en quatre heures, observant de le faire chauffer assez chaque fois, pour le dépouiller de sa premiere pellicule, & le couper de deux fois l'une, avec une troisiéme partie d'eau de Cresson; ajouter à la premiere & à la derniere dose de la journée, une once de seconde eau de chaux. Vous accorderez le lait en potage, ou avec le ris, ou quelqu'autre substance farineuse lorsque vous serez certain qu'il passera aisément, alors la boisson ordinaire sera une infusion seule-

ment de chiendent battu, & de fleurs de pas d'asne.

La liberté du ventre sera entretenue par des lavemens, ou simples, ou composés, selon le besoin, car le lait demande cette précaution, sans laquelle les matieres durcissent au point de causer des révolutions ou dangereuses, ou capables de faire cesser le régime lacté, seul utile dans une hydropisie de l'espéce pour laquelle vous exigez mon sentiment.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE THIEULLIER.

*à Paris, ce 27. Fev. 1746.*



## CONSULTATION IX.

*Fiévre lente, Respiration contrainte, Toux, Enflure, menace d'Hydropisie de poitrine.*

MONSIEUR,

Je me suis si bien trouvé de vos bons avis dans les différentes Consultations que vous avez eu la bonté de me donner, que j'espere que vous voudrez me permettre d'avoir recours à vous dans le besoin : celle-ci est pour un Gentil-Homme âgé d'environ cinquante-trois ans, qui fut attaqué il y a environ six à sept mois d'un gros rhume, pendant lequel il fit deux ou trois débauches de vin. Son rhume augmenta, & les efforts de la toux furent si violens, qu'il cracha quelques filets de sang. Comme il étoit à portée de Nery, il venoit de tems en tems boire les eaux sans aucune précaution, sans consulter personne, & même sans aucun régime. Il sentit alors une attaque d'hastme des plus violens, avec

une petite fiévre qui se déclara par frissons, & qui ne l'a presque plus quitté depuis. Il fallut avoir recours à la saignée ; il lui fut conseillé le lait d'ânesse, qu'il prit pendant huit jours ; mais la fiévre augmenta à tel point, qu'il fut obligé de le quitter ; la respiration devint toujours plus difficile, les jambes lui enflerent, le dessous des cuisses jusqu'à la troisiéme vertebre des lombes. La fiévre ne le quittoit plus, & se redoubloit tous les soirs. Je fus appellé dans ce tems-là. Je le fis saigner deux ou trois fois au bras ; tant pour diminuer la violence du paroxysme de l'asthme qui revenoit fréquemment, que pour faciliter la respiration qui étoit d'autant plus difficile, qu'il n'y avoit qu'une expectoration très-laborieuse ; & pour diminuer lafiévre, je lui prescrivis une ptisanne avec l'orge & le miel de Narbonne. Je lui fis faire les tablettes asthmatiques de *pharmacopæa Bateana*, par le moyen de ces remédes, à peine se ressentit-il de son asthme : l'expectoration devint très-facile, & la fiévre diminua beeucoup. Mais comme le malade se plaignoit toujours d'un gonflement, & que l'enflure des jambes se communiquoit dessous le jar-

ret, sans cependant que le reste de la cuisse s'en sentît, & les premiers vertebres des lombes où il y avoit du boursouflement; je lui fis prendre une opiate purgative faite avec le mars préparé, le senné, la rhubarbe, le jalape, les cloportes, le sel de tartre, le soulphre bien lavé: le tout incorporé avec le miel de Narbonne, pendant neuf jours à la dose d'un gros & demi. L'enflure diminua des deux tiers au moins: la fiévre cessa, & à peine avoit-il quelque sentiment d'asthme. Le malade monta à cheval, eut froid, & quelques jours après, tous ces symptômes qui s'étoient évanouis, l'ont retravaillé comme auparavant. Il voulut reprendre ladite opiate qui le purgeoit fort doucement, mais il n'en a pas senti le même bien. L'enflure est toujours de même, mais je crois qu'elle n'est qu'œdémateuse, parce qu'il n'y a point d'eau épanchée dans le bas-ventre; la fiévre, quoique peu considérable, ne le quitte plus, l'asthme tourmente fort le malade, & depuis quelques jours, il ressent des lassitudes, ou espéces de foiblesses qui l'inquiétent beaucoup. Cette nuit même, il a fallu avoir recours à une cuillerée de vin de Tocagne. Voici, Monsieur, l'état pré-

sent du malade pour lequel j'ai l'honneur de demander votre bon conseil, c'est pour moi un double avantage ; je profiterai de vos lumieres, & j'aurai l'honneur de vous assurer que je suis avec la plus parfaite considération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur L... D. Med. Conf. du Roi, Intendant des Eaux de N....

*A M... ce 19. Fevrier 1476.*

*Le Malade craint beaucoup de devenir hydropique.*

---

*REPONSE.*

MONSIEUR,

La maladie pour laquelle vous me faites l'honneur de demander mon conseil, porte un danger d'autant plus marqué, qu'elle interesse la poitrine, dont elle menace prochainement l'inondation, &

qu'elle n'a pas cédé à la méthode sage que vous avez gardée depuis six à sept mois : sans avoir tenté aucun remède trop actif, vous avez employé tous ceux qui étoient capables d'affiner des fluides épaissis, de les faire passer librement par les couloirs qui leur sont propres, de lever la pression que le poulmon souffroit, & de faire naître une espérance fondée par une convalescence apparente. Vous avez enfin procuré assez de succès heureux pour qu'on rendît justice à votre bonne & sage pratique : mais l'opiniâtreté de la maladie, produite peut-être par l'indocilité du malade, n'a pu permettre une guérison (rarement à la verité possible dans une aussi grande complication de symptômes) sur-tout lorsqu'un malade s'oppose à cette guérison par des abus multipliés, dès les premiers tems de la cure.

Je comprends avec vous, Monsieur, que tout accuse un épaississement général des liqueurs, qu'il ne paroît aucun épanchement, que vraisemblablement il n'y a qu'infiltration dans les tégumens : mais le rationel nous doit conduire plus loin. La fiévre se soutient depuis long-tems, la respiration est toujours con-

trainte, la maladie doit sa naissance à un rhume violent & opiniâtre, suivi d'un crachement de sang. Cette réunion ne fournit-elle point des préjugés fondés d'une suppuration sourde, établie dans le poulmon? Pour moi, je le soupçonne très-fort, & portant mes vues plus loin, je suis persuadé que les vaisseaux lymphatiques du poulmon devenus variqueux, sont poussés au dernier point de dilatabilité, & qu'à travers leurs mailles extrêmement écartées, il s'est fait & s'entretient un suintement de liqueur dans la capacité de la poitrine, & la collection s'étant formée peu à peu, & non par rupture, la maladie a caché son progrès, quant à cet accident, pendant un tems considérable. Ces observations, Monsieur, dont vous ne ferez cependant que l'usage que vous jugerez nécessaire, ne vous sont présentées, que pour justifier les moyens que je vais vous proposer, afin de remplir autant qu'il peut être encore possible, les indications principales.

Mon sentiment est donc, que le malade commence incessamment l'usage des bouillons suivans.

Prenez un poulet charnu, écorché,

vuidé, dont on ôtera les extrémités, dans le corps duquel on mettra dix ou douze pistaches vertes, une vingtaine de pignons doux, feuilles de lierre terrestre, & d'hyssope, de chaque une forte pincée; cousez l'ouverture du poulet à points éloignés: ajoutez ensuite la moitié d'un mou de veau, & la moitié d'un cœur de veau nettoyé de son sang caillé, & coupé aussi en morceaux. Faites bouillir le tout dans suffisante quantité d'eau réduite à deux bouillons ordinaires. Versez ensuite la colature sur trente cloportes pris vivans, lavés dans quelques cuillerées de vin blanc: essuyez-les & écrasez-les dans le mortier; passez & pressez à travers un linge, partagez en deux doses égales, dont l'une sera donnée le matin au réveil, l'autre l'après-midi.

Immédiatement avant chacun de ces bouillons, on donnera un bol de la composition suivante.

Prenez blanc de baleine, & beurre de Cacao, de chaque huit grains; pillules balsamiques de Morton, trois grains; corail rouge en poudre, six grains: le tout lié avec suffisante quantité de syrop des cinq racines apéritives, soit fait bol pour une dose qui sera continuée

pendant quinze jours au moins, & plus, selon le succès.

Le régime doit consister en bouillons faits pour chaque jour, avec deux livres de roüelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & un poulet maigre.

La boisson ordinaire sera une forte infusion de feuilles de capillaires, fleurs de tussillage & d'ortie blanche, de chaque une bonne pincée sur pinte d'eau, mesure de Paris; dans la colature faire fondre quinze grains seulement de sel de Nitre, & délayer une once de syrop des cinq racines apéritives.

De plus, Monsieur prendra dans la journée, à égale distance de ses bouillons, soit nourrissans, soit médicamenteux, un verre de petit lait préparé avec la crême de tartre, & très-exactement filtré, chaque fois chauffé au bain-mari.

Après ces premieres tentatives, dont la continuation sera réglée sur vos observations : je crois, Monsieur, que si la fiévre garde quelque ordre dans ses redoublemens, ou sans cette remarque même, si l'épaississement des fluides paroissoit subsister, il conviendroit, sans avoir un faux ménagement pour le préjugé pu-

blié, de donner une teinture de Kinkina en plusieurs doses dans la journée en y associant les plantes pectorales. Cet usage m'a plusieurs fois réussi dans des maladies de poitrine, même avec crachement de sang & de pus, lorsque la cause est l'épaississement, autrement il seroit prejudiciable.

Si la fiévre n'est pas essentielle, & qu'elle soit entretenue par l'affection de poitrine, je vous avoue, Monsieur, qu'après les remédes conseillés, je souhaiterois que votre malade se mît au lait de vache pour toute nourriture, écumé chaque fois, en le faisant suffisamment chauffer, sans bouillir; & pour en assurer davantage la distribution, l'on donneroit dans la journée trois doses d'une légere décoction d'écorce du Pérou, bouillie dans trois gobelets d'eau, & placées dans des distances égales des doses de lait. Cette diette lactée, convenable dans les maladies de poitrine, est extrêmement capable de remédier aux hydropisies causées par le vice salin de la lymphe, que nous appellerons *Serum nutritium*; ou par celui d'une eau chargée de la même qualité; nous appellerons celle-ci, *Serum aquosum*, afin d'en faire

la distinction nécessaire pour s'expliquer en pareil cas.

Cette diette lactée n'exclurra cependant pas l'usage des bols pectoraux dont on pourroit seulement alors retrancher les pilulles balsamiques de Morton.

Au reste, Monsieur, ne regardez ma décision que comme des projets toujours soumis à votre sagesse qui en réglera l'application. Je ne propose de nouvelles ressources, que sur l'inutilité des remédes que vous avez prudemment administrés; & comme l'opiniâtreté d'une maladie n'est pas un titre pour en abandonner la cure, je fais de nouveaux efforts, sans me flatter cependant d'être plus heureux. Je saisis l'occasion de vous renouveller les assurances de l'estime sincere, & du zéle parfait avec lesquels je me ferai toujours gloire d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur & Collégue,

LE THIEULLIER.

*A Paris, ce 26. Février 1746.*

## CONSULTATION X.

*Suppuration aux Poumons, Abscès dans la région lombaire, Ecoulement purulent par les Urines, &c.*

LE malade pour qui on demande consultation, est âgé de vingt-deux ans. Il fut attaqué il y a trois ans d'une fluxion de poitrine qui fut suivie de deux rechutes dans la même année. Ces maladies furent guéries par les saignées & les remédes ordinaires : depuis ces attaques, le malade a eu peu de couleur, & a été fatigué de tems en tems d'une toux séche, quelquefois accompagnée d'une petite fiévre, ce qui ne l'empêchoit pas d'aller & venir; il a fait quelquefois usage du lait de vache, tantôt coupé, tantôt seul, dont il se trouvoit bien, d'autant plus qu'il l'aime, & que son estomac le digere facilement.

Depuis environ cinq mois, il s'est apperçu d'une élévation à la peau des tégumens de la région lombaire droite, de forme circulaire, sans aucun changement de couleur, sans douleur, &

sans en avoir ressenti avant. Elle occupoit l'espace d'un écu de six livres, & avoit à peu près la même épaisseur. Le malade mit pendant un mois sur cet endroit un amplâtre fondant, tems auquel il remarqua plus d'élévation ; la tumeur égalant pour lors la grosseur d'un œuf de poule, & à laquelle on sentoit une fluctuation sensible, ce qui détermina à l'ouvrir. Il sortit, contre l'attente des assistans, la quantité d'une chopine, mesure de Paris, de pus clair & verdâtre. La plaie a été pansée avec un digestif simple; elle a fourni quelques jours après l'opération, un pus louable qui a toujours continué, sortant tantôt plus, tantôt moins, la quantité d'une ou de deux cuillerées. Cette plaie pénétrant jusqu'au péritoine, a toujours, depuis qu'elle est faite, été montée sur le même ton ; le malade ayant eu de tems en tems des ressentimens de fiévre qui n'ont point été reglés jusques vers le commencement de ce mois, où la fiévre plus violente qu'elle n'avoit encore été dura plus de jours. Le malade étoit fort oppressé, & avoit des douleurs de reins qui l'empêchoient de dormir pendant le cours de sa maladie. Ces douleurs nous déter-

minerent à réitérer dans la rémiſſion de la fiévre, la purgation qui avoit déja été pratiquée avec ſuccès, & qui avoit été différée pendant quelques jours à cauſe du grand froid ; le malade s'étant mieux trouvé pendant quelques jours après l'évacuation que lui procura ce remede, nous nous ſommes déterminés à lui donner de tems en tems quelques bols de moëlle de caſſe, auſquels nous ajoutons deux à trois grains de kermes minéral. Depuis ce tems, un pus louable, ſemblable à celui qui ſort de la plaie, paroît dans ſes urines, nous continuons les bols pour l'entretenir.

Le malade a obſervé un régime autant qu'il a été poſſible, attendu, qu'eu égard à la longueur de la maladie, à la foibleſſe du malade, & au beſoin qu'il accuſe, on s'eſt quelquefois un peu relâché.

Et comme nous avons propoſé pour le tems & les circonſt nces convenables l'uſage du lait d'âneſſe, les parens du malade à qui l'on a parlé du lait de jument par l'uſage duquel a été guéri un malade à peu près attaqué de la même maladie à la ſuite d'une affection de poitrine, ont demandé ſi l'uſage du lait conviendra, lequel on doit prendre, le meilleur,

comment & en quel tems, & tout ce qui peut-être utilement employé pour la guérison de cette maladie ?

B.... C....

*A V... ce 21. Février 1746.*

---

## RE'PONSE.

PLus on fait attention à la multiplicité des symptômes que présente l'exposé, moins on y trouve de quoi flatter l'espérance par les differentes impressions également dangereuses, dont les premiers se sont annoncés il y a trois ans par une péripneumonie ; car il est constant que cette maladie inflammatoire n'a pas alors été radicalement guérie, puisqu'il est observé que non seulement elle a été suivie de deux rechutes, mais encore qu'il est resté une toux séche, souvent accompagnée de fiévre. On doit donc comprendre que depuis longtems il subsistoit une suppuration aux poulmons, & que la fiévre se rendoit plus ou moins sensible, selon que le pus ou se reproduisoit, ou refluoit

plus au moins abondamment dans la masse du sang.

Un état de phtisie qui s'établissoit de jour en jour, suffisoit pour en fixer le pronostic ; mais il auroit pu laisser quelqu'incertitude & quelque soupçon sur la conduite gardée dans les premiers tems de la maladie, si un dépôt survenu à la région lombaire depuis environ cinq mois, n'eût justifié l'impossibilité de la cure, en marquant le vice de toutes les liqueurs, soit qu'il dépende du tempérament même, soit qu'il ait été contracté par des causes trop long-tems négligées, puisque l'ouverture de la tumeur a fourni plus d'une chopine de pus, d'une très-mauvaise qualité, & que depuis ce tems, malgré l'écoulement habituel par la plaie qui n'a pu être cicatrisée, les reins fournissent un pus abondant que charient les urines.

Comme le mémoire qui nous est communiqué, ne marque rien d'instructif sur la conduite ancienne du malade, tant pour le régime que pour tout ce qui auroit été capable de causer une corruption si universelle dans les liqueurs, nous nous contenterons de proposer les remédes généraux propres à une cure palliative,

liative, ſeule poſſible dans cette conjoncture, quelque origine que puiſſe reconnoître l'état actuel du malade.

Il eſt démontré par les ſymptômes, que tous les ſucs ſont dégenérés de leur qualité légitime, qu'ils ſont dépouillés de leurs parties balſamiques, & qu'ils ſont chargés de principes ſalins, âcres, & pour ainſi dire, corroſifs, dont l'action a procuré la deſtruction même de quelques viſceres, en formant differens réſervoirs de pus aux dépens de leur ſubſtance. On ne peut donc remplir aucune indication qu'autant qu'on ſubſtituera à la maſſe des remédes onctueux, réparans ſans ardeur, vulnéraires ſans agacement; avec cette obſervation eſſentielle dans la pratique en pareille circonſtance, d'être très-réſervé dans l'uſage des purgatifs, preſque toujours préjudiciables; dans celui des vulnéraires aſtringents; & ſur-tout de ſe renfermer, autant que faire ſe peut, dans la claſſe des médicamens alimenteux.

Nous ſommes donc d'avis que le régime conſiſte en bouillons faits chaque jour, avec deux livres de roüelle de veau, une petite livre de tranche de bœuf & un poulet charnu, écorché,

vuidé, dont on ôtera les extrémités, dans le corps duquel on mettra une once d'orge perlée d'Allemagne. Chaque bouillon ſera donné de trois en trois heures ; & ſi les beſoins étoient conſidérables, on accorderoit une cuillerée de crême de ris, délayée alternativement de deux bouillons l'un.

Tous les jours, le matin & le ſoir, on donnera une doſe de lait de vache, non bouilli, mais aſſez chauffée pour en ôter une premiere pellicule ; le couper avec une troiſiéme partie de la boiſſon ordinaire, qui ſera une ſimple infuſion de feuilles de lierre terreſtre, de fleurs de bouillon blanc, & de celles de tuſſilage ; de chaque une pincée ſur pinte d'eau.

Immédiatement avant la doſe de lait du matin, donner un bol composé de blanc de balaine & beurre de Cacao, de chaque dix grains ; pilules balſamiques de Morton, quatre grains : le tout lié ſelon l'art, pour une doſe. Avant le lait du ſoir, donner un ſemblable bol, dont on retranchera les pilules de Morton, faiſant ſimplement l'alliage du blanc de baleine & du beurre de Cacao, avec le ſucre candi en poudre ; on y pourra facilement ajouter, ſelon le beſoin, deux ou

trois grains de pilules de Cynogloſſe.

Après avoir gardé cette méthode pendant quatre jours, on fera paſſer le malade à l'uſage du lait pour toute nourriture; & parmi les differentes eſpéces de lait qu'on nous propoſe, nous dirons que la raiſon & l'expérience ne nous ont encore fourni aucune découverte qui donnât une préférence eſſentielle au lait de jument, qu'on doit cependant regarder avec juſtice comme moins épais que celui de vache, & par conſéquent, paſſant avec plus de facilité; & moins ſéreux que celui d'âneſſe, & ainſi plus réparant, & moins capable de relâcher. Nous concluerons donc, que s'il n'y a pas d'apparence de fluidité de ventre; mais que l'eſtomach digere lentement, on placera le lait de jument. Si les digeſtions étoient lentes & difficiles, & que le ventre fût relâché, on préféreroit le lait de chêvre; l'un ou l'autre pour ſéule nourriture. Si le corps eſt émacié, que l'eſtomac digere cependant bien, que le malade ſe ſente échauffé, & le ventre pareſſeux, on donneroit le lait de vache pour principale nourriture, & le matin & le ſoir, le malade prendroit une doſe de lait d'âneſſe. Nous entrons dans

ce detail exact, l'exposé ne faisant sur cela aucune remarque : d'ailleurs la diette lactée n'excluera pas l'usage des bols proposés jusqu'à nouvel ordre.

Deliberé à Paris ce 25. Février 1746.

LE THIEULLIER.

## CONSULTATION XI.

*Convulsions, menace de Paralysie, Toux, Perte de la Vue*, &c.

MADEMOISELLE,

Je suis également que ma sœur, très-sensible à vos bontés ; je vous prie de vouloir bien consulter sa maladie au Médecin dont vous parlez : je vais vous la détailler le mieux qu'il me sera possible ; je souhaiterois de tout mon cœur qu'elle pût être guérie, sur-tout de ses convulsions. Cette maladie est bien fâcheuse ; je dirai avec tous ceux qui la connoissent, que c'est une fort jolie fille, & qui a beaucoup d'esprit ; c'est bien

dommage qu'elle soit si affligée ; mais le Seigneur a ses desseins sur elle.

Cette maladie commença le 16. Août 1739. Elle avoit pour-lors quinze ans & quelques mois, par des éleveures qui lui vinrent au visage & aux joints des bras, avec un seignement de nez qui lui prenoit souvent le jour. Elle seignoit peu à la fois, elle n'avoit point coutume de seigner, à moins que ce ne fût par chûte ou quelqu'autre accident. On ne lui fit aucun reméde, parce qu'elle ne se trouva point dérangée. Il lui prit un grand mal de tête le 16. Août, qui étoit le troisiéme mal de tête qu'elle eût ressenti, & ces deux maux de têtes étoient long-tems avant le dernier. Le 17. Août elle eut la fiévre très-violente vingt quatre heures. Elle sua cinq chemises, qui emporta la fiévre. Elle étoit dans ce tems réglée tous les mois. Le mal de tête continua trois semaines, mais un peu moins violent. On la seigna au pied, & on la purgea après que la fiévre fut passée. Il se déclara un abscès au dessus de l'œil droit qui obligea les Médecins d'ordonner une saignée légére au bras du même côté. Pendant trois semaines on lui fit plusieurs cataplasmes sur l'abscès. On la saigna du

pied plusieurs fois. On la purgea de même. Cela lui retarda ses régles. Ce retardement lui causa des vapeurs. On lui mit les pieds dans l'eau chaude, les yeux lui tournerent ; on lui jetta de l'eau froide au visage, qu'elle ressentit chaude. On lui ordonna dix sangsues au siége, qui tirerent beaucoup. Ses régles lui reprirent une seule fois, & ensuite elles furent dix mois sans lui reprendre. Le 7. Septembre, on fit une Assemblée de Médecins & de Chirurgiens, qui remirent l'opération au lendemain. On a blâmé cette remise du lendemain. La nuit du 7. au 8. elle eut la fiévre très-violente ; elle ne l'avoit point eue depuis le 17. Août. On lui fit l'opération le 8. Sept. Il sortit une grande sous-coupe d'un pus blanc & fort épais, & l'os de dessus l'œil se caria. Il a sorti quatre petits os de differente forme. L'abscès a coulé pendant vingt-deux mois. Deux mois & demi après l'opération, on lui ôta la tente qui faisoit couler l'abscès, on lui mit une amplâtre derriere la tête pour détourner l'humeur. Pendant cette maladie elle a eue quatre à cinq convulsions. On lui renouvella l'amplâtre de sa tête ; on la purgea ; on la saigna au pied ;

on lui fit un cautere au bras droit, qu'elle a entretenu deux ans. Malgré tous ces médicamens, elle a eu trois convulsions jusqu'au mois de Mars, qu'elle perdit entierement la vue, sans qu'il paroisse rien sur ses yeux. Elle se saisit aisément, & a été élevée chez son Tuteur avec beaucoup de crainte; elle se saisissoit facilement dans ce tems, ce qu'elle fait encore aujoud'hui. Elle fut à Dinan, un an après avoir perdu la vûe chez le Comte de L... G... qui est fort expérimenté pour les yeux : il lui dit qu'il s'étonnoit qu'elle n'étoit pas morte dans cette circonstance, ou devenue folle. Il lui ordonna des lavemens hystériques, & de boire deux gros de squine pour exciter la sueur. Elle ne prit pas les lavemens, elle ne prit que de la squine quelquefois. Un autre Oculiste lui ordonna de boire sur l'euphraise, & d'en fumer 7. à 8. pipes par jour. Elle a fait ce remede plus d'un an. Les Médecins lui défendirent de faire plus long-tems ce reméde, parce que cela l'épuisoit par la quantité des eaux qu'elle rendoit en fumant. Elle s'est sentie pendant huit mois des mouvemens convulsifs dans la partie affligée de la tête, & des douleurs très grandes qu'elle

ressentoit jusqu'à la moitié du visage ; elle s'est parfaitement guérie en se lavant la bouche d'eau de la Reine, & s'en mettant des compresses sur les yeux & le front : elle a eue encore deux à trois convulsions depuis ce tems : elle en a eue une il y a dix-huit mois ; on la fit saigner au pied, ce que l'on n'avoit pas fait aux précédentes ; elle ne fut pas forte. Le mois de Mars 1745. elle en a eue une très-violente avec des mouvemens affreux dans toutes les parties du corps, qui dura quarante-huit heures ; elle fut saignée au pied deux fois, sans qu'elle en eût connoissance. On la saigna au bras une fois, on lui fit prendre plusieurs remédes & potions ; on lui mit les emplâtres aux jambes & entre les épaules ; elle revint un peu : on lui mit les sangsuës au siége ; elle fut plusieurs jours après être revenue, qu'elle n'étoit point à elle. Il est vrai qu'elle avoit jeûné la moitié du Carême, quand cet accident lui prit. On lui fit des remédes le Printems dernier. On la baigna, on lui fit prendre du lait coupé avec de l'eau de chicorée pendant un mois. On lui a fait user depuis, de la boule de Mars de Nanci, de la poudre de guttete dans des

infuſions vulneraires & de l'eau des trois noix dans une même infuſion, un jour l'un, un jour l'autre. Elle porta une noiſette au col avec du vif argent dans la noiſette, & de la poudre de guttete; la noiſette étoit couverte d'écarlate, il la falloit changer tous les ſix mois. Cela ne l'a pas empêché de tomber en convulſion le neuviéme Décembre dernier. Ces convulſions ont été terribles, & ont duré dix-neuf jours & dix-neuf nuits: elle en avoit ſur la fin quelques-unes de moins fortes; on lui en a compté juſqu'à cinq dans un quart-d'heure; elle en avoit qui duroient cinq à ſix minuttes; on lui mit les emplâtres aux jambes, qui ne firent rien. On lui en mit une ſur le col, qui tira beaucoup; on l'ôta les premiers jours de Janvier; on craignoit qu'elle ne devînt folle; elle paroiſſoit avoir l'eſprit égaré, on avoit beaucoup de peine à la retenir au lit, elle ne croyoit point y être; on lui trouva le côté gauche paralytique dans cette derniere convulſion, mais cela eſt bien revenu; elle n'y a pas la même force qu'elle avoit: la jambe & le bras tremblent ſouvent. On l'a purgé pluſieurs fois, elle a pris peu de lavemens, elle

a eu le ventre libre, elle a été deux mois qu'elle alloit plus de vingt fois le jour, & autant quelques nuits; elle va à présent quatre à cinq fois par jour. La matiere est rouillée, la premiere étoit fort jaune. Dans sa jeunesse qu'elle avoit chaud, elle se mettoit les mains dans l'eau sortant du puits, & s'en mouilloit le visage. Je lui crois toutes les nuits un peu de fiévre : elle sue deux chemises toutes les nuits, peu mouillées; elle a toujours vecû de régime, elle a été un an sans boire de vin; depuis un mois elle en boit un peu avec de l'eau & de la ptisane. On lui mit les sangsuës au siége, le trois Fevrier, qui firent peu de chose. Les régles ne lui sont point venues depuis le quatre Décembre. Elle tomba malade le neuf en convulsion. Il y a environ cinq semaines qu'elle cracha du sang; elle fut saignée au pied. Elle est très-foible, & de petites foiblesses, sans cependant perdre connoissance, & des bourdonnemens d'oreilles dans ces momens de foiblesse. Elle s'est sentie les premiers jours de ce mois de grands maux de tête qui ont duré cinq jours. Quelques jours après il s'est fait un débord de pituite qui l'a fait tousser, cra-

cher & moucher. Cela lui a fatigué la poitrine. Je me suis apperçu la semaine passée, pendant qu'elle dormoit, que ses yeux lui tournoient, comme dans une petite convulsion. Depuis cette maladie, elle a eu toujours la poitrine un peu embarrassée ; elle tousse & crache toujours; elle se trouve quelquefois assoupie après qu'elle a diné ; elle a le soir la tête très-chaude, & le visage rouge ; elle a toujours les mains glacées. On croit que des eaux minérales lui seroient bonnes. Nous avons auprès de Nantes une eau qui est fort bonne ; elle a gout de fer. On demande si elle lui seroit bonne ; tous ceux qui en prennent se trouvent bien. Elle demande si le caffé lui seroit bon. Vous voyez, ma chere Demoiselle, que ma sœur est bien affligée ; comme il n'y a point de remede pour sa vue, si ce célebre Médecin pouvoit lui guérir ses convulsions, ce seroit un grand bien nous faire à tous. J'ai toujours craint de vous demander des nouvelles de Madame votre mere craignant en apprendre de mauvaises, je vous prie de m'en faire part, des Dames leurs sœurs & de leur famille : s'il y avoit quelque chose pour votre service à Nantes, ou qui vous y

feroit plaiſir, je vous prie de me le mander, vous m'obligerez infiniment. La Demoiſelle qui avoit envoyé la maladie à conſulter, eſt à prendre le lait à la campagne; ſi elle ne ſe trouve pas mieux au retour je prendrai la liberté de vous envoyer vingt-quatre francs pour ſa Conſultation dans une lettre de change que vous trouverez ci incluſe.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime & la reconnoiſſance,

MADEMOISELLE,

Votre très-humble
Servante
V.... P....

*N.... ce 2. Avril, 1746.*

J'oubliois de vous dire que ma ſœur a beaucoup mangé de chocolat en tablette, lorſqu'elle étoit enfant.



## RE'PONSE.

IL seroit à souhaiter qu'on eût prévenu les accidents fâcheux survenus à la malade depuis environ six ans, en réunissant alors un conseil capable de remplir l'attente de sa famille ; mais son état offre à présent peu de ressources, & le progrès du mal a déja produit des impressions assez fâcheuses pour lui ôter, sans doute, jusqu'au desir de la guérison ; éprouvée par des souffrances continuelles, privée des satisfactions de la vûe, fatiguée par des convulsions violentes, menacée prochainement de paralysie, agitée par de fréquentes secousses de toux, toujours incertaine sur les suites d'une suppuration que la durée & le lieu du dépôt rendent extrêmement & dangéreusement douteuses, elle ne doit attendre de nous que des secours bornés, & des efforts dont nous pouvons d'autant moins cautionner le succès, que la nature elle-même y met des obstacles peu surmontables, par une suppression ancienne, qui suffiroit seule pour établir de justes motifs de crainte.

Le détail communiqué ne présente rien d'instructif sur le temperament & le caractére de la malade; peut-être que quelques observations sur ces deux articles auroient contribué à faire découvrir les vrais causes de tant de funestes symptômes; mais sans faire des recherches supposées qui ne fourniroient que des préjugés, nous dirons que les apparences nous font croire que les contentions d'esprit doivent avoir la principale part dans tous les évenemens de la maladie, dont la naissance dépend plus prochainement d'une détermination irréguliere & tumultueuse du sang vers le cerveau; nous présumons même que les autres parties ne sont affectées que *per consensum*, & pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles & ennuyeuses, nous assurons que les vaisseaux du cerveau sont demeurés dans une disposition variqueuse, que les nerfs sont comprimés dans leur principe, que la distribution des esprits est excessivement contrainte; que leur consistence est alterée, leur qualité dépravée; que la lymphe enfin, aussi visqueuse que saline, a gravé des empreintes qu'il est d'autant moins possible d'effacer, qu'elles interressent dif-

férentes parties, qui fourniſſent des indications tout à fait contraires.

Si il eſt cependant des conſolations pour la malade ſur le paſſé, elle a celle de pouvoir ſe perſuader que ſon mal a été parfaitement connu par ceux qu'elle a rendu dépoſitaire de ſa confiance : ils ont ſuivi la nature dans toutes ſes démarches, & dans tous les coups qui lui ont été portés ; & ſi l'inſuffiſance de leurs tentatives les a humiliés en apparence, Mademoiſelle a peut-être trouvé en elle & dans ſes reflexions de quoi les juſtifier.

Pour nous, ſans porter nos vûes plus loin qu'aux effets de ſa maladie, & à l'action des remedes juſqu'à preſent adminiſtrés, n'ayant pas d'autre bouſſole pour notre conduite, nous nous renfermerons avec ordre dans des projets incapables de préjudicier, & toujours tendants à une cure au moins palliative.

Nous ſommes donc d'avis, qu'après une ſaignée faite au bras, à la quantité de deux poëlettes ſeulement, on tire du ſang au pied, à une quantité proportionnée aux forces, & que dans cette derniere ſaignée, on obſerve de boucher ſouvent le vaiſſeau avec le doigt,

pour corriger par ce moyen d'une maniere plus rapprochée, la détermination du ſang vers les parties ſupérieures.

Dès le lendemain, l'on donnera, le matin, une doſe de l'opiate ſuivante au poids d'un gros, & pareille doſe l'après-midi, buvant immédiatement après chaque doſe, un verre de la boiſſon ordinaire, qui conſiſtera en une infuſion de fleurs de mauve, fleurs de coquelicocq & fleurs de tilleul, de chaque une pincée, ſur trois chopines d'eau bouillante; lorſque la liqueur ſera refroidie, on y ajoutera deux pincées de fleurs de *Gallium*, pour demeurer à froid du ſoir au lendemain: verſer enſuite cette infuſion par inclination, s'en ſervir, & la renouveller pour chaque jour.

## *OPIATE.*

Prenez ſaffran de Mars apéritif préparé à la roſée de Mai, une once; gomme ammoniac, & myrrhe choiſie, de chaque une demi-once; poudre de cloportes & de vers de terre, de chaque trois gros; poudre de guttete, deux gros & demi; extraits de fumeterre, de creſſon, de *cochlearia*, de *camœdrys*, de

centaurée, & de *trifolium fibrinum*, de chaque deux gros; baume de la Mecque, un gros, avec suffisante & égale quantité de syrop d'Armoise, de fermel, & de Stæchas, soit faite opiate dont la dose sera d'un gros dans les distances marquées.

Le regime consistera en bouillons faits pour chaque jour avec rouelle de veau, & tranche de bœuf, de chaque une livre & demie; un poulet charnu écorché, vuidé, dont on aura ôté les extrémités, dans le corps duquel on aura mis une once d'orge perlée d'Allemagne; coudre l'ouverture à points éloignés. Si le besoin de la malade étoit trop pressant, on délayeroit de trois en trois heures dans chaque bouillon une cuillerée de crême de ris.

Après avoir fini cet usage, Mademoiselle recommencera celui du lait d'ânesse, le matin à son réveil, & le soir avant de se livrer au sommeil; réglant la dose sur la facilité avec laquelle il passera. Mais alors on se relâchera de l'austérité du régime prescrit, & Mademoiselle prendra un potage à son diner, avec une aile de poulet roti, à ce repas

ſeulement, ou du chapon bouilli : en bannir le vin. Pour autoriſer cette indulgence dans le manger, & pour rectifier la mauvaiſe qualité des ſucs, on ſubſtituera à l'opiate propoſée celle qui ſuit.

Prenez une once & demie de Quinquina en poudre; blanc de baleine & beurre de Cacao, de chaque deux gros, avec ſuffiſante quantité de ſyrop de guimauve, ſoit faite opiate dont la doſe ſera d'un gros le matin, une heure & demie avant le dîner, & pareille quantité à égale diſtance du ſouper.

Après avoir pris le lait d'âneſſe pendant un mois avec ces précautions, nous ſommes perſuadés que Mademoiſelle paſſera utilement au lait de vache pour ſeule nourriture de quatre en quatre heures, obſervant de couper la premiere doſe du matin & la derniere de la journée, chacune avec quatre onces d'eau diſtillée de creſſon de fontaine. Ce lait pourra être pris au dîner & au ſouper, préparé avec le ris, le ſagou, la ſemouille, ou toute autre ſubſtance farineuſe, ou en potage. Mais alors la boiſſon ordinaire ne ſera plus l'infuſion ci-devant or-

donnée, mais une eau ferrugineuſe telle que l'offre le voiſinage, & dont on loue les avantages reçus par différens malades. Cette méthode ſera gardée autant que les mêmes indications la paroîtront exiger; nous en abandonnons l'application à Meſſieurs les Medecins du lieu, qui jugeront par eux-mêmes de la réuſſite. Nous n'avons pas parlé de purgatifs, ne les pouvant regarder comme eſſentiellement utiles. Il ſuffira d'entretenir la liberté du ventre par des remedes ou ſimples, ou composés; ou donnant ſelon le beſoin, de temps en temps, une once de caſſe récemment mondée, en bols, répéter ſelon ſon plus ou moins d'action.

Délibéré, &c. A Paris, ce 10. Avril, 1746.

LE THIEULLIER.

# EPISTOLA,

*De Hepatis Abſceſſibus, vel in Hepatis regione ſitis.*

ILLUSTRISSIMO ET CELEBERRIMO ALOYSIO-JOANNI LE THIEULLIER, &c.

FRANCISCUS COMES RONCALLI PAROLINUS S. P. D.

» *DOctiſſimas elucubrationes tuas, à*
» *Gallico in Italicum Idioma tranſ-*
» *latas & Venetiis actis Typiſque produc-*
» *tas, libenter legi; laudans ſtatim cau-*
» *telas, & circumſpectiones, in internis*
» *inflammationibus, proindeque abdomi-*
» *nalium viſcerum, & præcipuè Hepatis*
» *apoſtematibus, præmittendas; antequàm*
» *ad latam inciſionem Chirurgicæ artis*
» *Profeſſores deveniant; tantoque magis*
» *ſedulis tuis cogitatis rationi & experien-*
» *tiæ innixis, delectatus ſum; ob tres præ-*

» ſertim cauſas. Prima, quia video vos
» viros togatos, optimos & nobiles non
» dedignari; imò proclives, publici boni
» amatores, comiter deſcendere ad artem
» Chirurgicam illuſtrandam, docendoſquè artifices; ut minùs errare poſſint,
» ac debeant: contrà damnandum abuſum
» alicujus regionis; ubi nefas ducunt vagari in morbis externis manui ſubjectis.
» Hinc ob Provinciam ad Barbitonſores
» demendatam, populus lugens de medio
» eſt. Secunda, ob tuis in ſcriptis mentionem factam præſtantiſſimi Junskeri amici noſtri; cujus epiſtolâ Halæ Saxonum
» datâ, dùm ſcribo, præter alia, admoneor de re admirabili: ſcilicèt matronæ
» non infimæ ſortis, unius ſexdecim opii,
» quolibet menſe, devorantis, ad pacandos Cephalalgiæ motus. Quod ſanè neſcio
» an in Gallicis provinciis erit ita frequens; tertia denique; quia dùm ais purulentos ichores poſſe fluctuantes ſubſiſtere inter muſcularia abdominis ſtrata;
» in mentem veniunt quæ aliquibus abhinc
» annis vidimus in excelſo principe, veſtræque Regiæ Societatis ſcientiarum Collegâ Angelo-Mariâ Quirino, ob ſupradictam cauſam decumbente, & amplum
» tumorem in lateris muſcularibus inter-

» *stitiis gestante ; ubi lanceolâ punctio facta fuit ; quâ mediâ exeuntibus ad plures dies ichoribus purulentis, Eminentissimus Cardinalis, lætantibus civibus, convaluit ; adhucque sospitem superi ad sacri Collegii decus, ad Brixianæ Ecclesiæ bonum, & ad litterarum omnium incrementum feliciter servant.*

» *Dum mihi igitur adblandior & placeo Brixis executa videns, quæ tu Lutetiâ Parisiorum proponis ; non possum quin de hoc eventu te moneam. Imò idipsum notum facio reverendissimo Abbati Andreæ RUGERI, nunc apud Archiepiscopum DURINO nuncium Apostolicum Parisiis degenti, ut confirmet obsequia mea, & tibi dono det : si adhuc extant, historias morborum nostras, quas illi ferendas in Galliam tradidi ; ut patronum acquirerem, & litteratum, qui mihi inscriberet aliquid circà statum hodiernæ parisiensis Medicinæ ; aut circà unum tantum, vel alterum usum medendi, pro adaugendâ & decorandâ editione nostrâ.*

» *Hæc dùm intueris, & excipis ; denique è longinquis regionibus accedentem, tuique nominis celebritate permotum vides : quæso nè graveris ad faven-*

» *dum postulatis meis. Et quoniam tui animi qualitates, tuaque in optimis disciplinis encyclopedia te ad primarios, aulicos etiam honores evexit; fac ut bona tua quaquaversum diffusa, & signanter in me, licet immerentem derivata, in Italico semper magis solo splendeant, & propagentur. Jam praexistentes sic tanto aptiùs verificabuntur de te ipso Academicæ dotes quos medico tuis in scriptis necessarias putasti; & in exemplar comitatis, vel hanc ob causam, confirmatus docebis quomodò confugientes tractandi sint. Sic ego mirum in modum devinctus exclamabo: O Gallos humanos! à quibus petere, & accipere, res una est. Vale.* «

Brixiæ-Venetorum, 20. Febr. 1746.



# RESPONSUM.

NOBILISSIMO COMITI, Sapientiſſimo Patri Academico, D.D. FRANCISCO RONCALLI, Parolino Academiæ Bononienſis Socio, Nobilis Brixiani Medicorum Collegii Priori.

---

LUDOVIC. JOANN. LE THIEULLIER, Doctor Medicus Pariſienſis, &c. obſequioſam ſalutem præbet.

» *NOn ità mihi ſanè placebam, eruditiſſime Comes, ut priores, licet*
» *immeritas apud te partes habere me, cogitatione fingerem; ineptâque mihi ſpe*
» *blandiri putaſſem, ſi deliberationes meas*
» *medicinales, inexpectato tot tantorumque Italorum medicinæ Procerum plauſu*
» *non ſolùm comprobari poſſe, ſed & ab*
» *ipſis ex Gallico perhonorificè converti,*
» *conjecturis adulatoriis auguraſſem. Nunc*
» *ergo me beatiſſimum exiſtimabo, cui,*
» *ſolo tamen benevolentiæ veſtræ titulo,*
*bonæ*

» *bonæ apud vos famæ præsumptione per-*
» *fruenti, certoque posteritatis, cum fu-*
» *turâ gloriâ vivere licebit. Donec autem*
» *hoc anno declinante, Consultationum vo-*
» *lumen quartum, tribus editis prioribus*
» *adjunxerim, librum sic inscriptum Ob-*
» *servationes Medico practicæ, recens à*
» *me recognitum, auctum & emendatum,*
» *acceptare velis.*

» *Verùm, Illustrissime comes, si bene-*
» *ficia eò usque lata sunt, dùm videntur*
» *exsolvi, quantus mihi, tuas morborum*
» *historias accipienti, suffusus fuerit ru-*
» *bor, ipse judicaveris; cùm adeò mo-*
» *dicam hoc animi gratissimi vectigal pen-*
» *dere valeam: quoniam verò, præter vo-*
» *luntatem aliud nihil suppetit, hanc op-*
» *timam & memorem in solutum acci-*
» *pias, usquè dùm postulatis tuis, circà*
» *statum hodiernæ Parisiensis Medicinæ,*
» *pro viribus & negotiis, obtemperaverim*
» *illud quidem eò faciliùs vel alacriùs as-*
» *sequar, quod in hâc urbium regni prin-*
» *cipe, non modò medendi seges uberior sit,*
» *quàm ut cuiquàm desit quod agat; ve-*
» *rùm & frequentes efflagitentur consulta-*
» *tiones, in quibus, hæsitantem juventutem*
» *consilio regit senectus, vel senum judicio*
» *senes firmantur. Hinc tutior conspirat*

» *Medicorum omnium consensus; hinc univer-*
» *salior curatoria methodus, paucissimis, si*
» *qui sint, ab illâ degeneribus sentietur. In*
» *hoc ego vastissimo campo, labori noctem*
» *addo, non supremis dignus, non tenta-*
» *tus honoribus: imò pauperibus ac poten-*
» *tibus, sedulitate pari, semper opitulans,*
» *sorte meâ contentus vivo, nunquam*
» *invidus, Horatio dissentiente, laudo*
» *sequentes.*

» *Nec te latere credò, Collega clarissime,*
» *cur in tanto Junckerum perillustrem ha-*
» *beam; cùm in illius operibus ordinatissima*
» *distributio, prudentissima medendi nor-*
» *ma generalis, aptissima ad singulos ca-*
» *sus accommodatio, in prævisis & ar-*
» *duis tutissima denique provisio, verum*
» *in Arte Apollinari peritissimum, nauti-*
» *cam practicorum quasi pixidem indigi-*
» *tent, atque demonstrent. Hic insuper in*
» *omni pulvere facilè currens, & modum*
» *operandi percallens, leges nunquam in*
» *agendo violandas figere certò novit,*
» *præceptaque dedit quibus sapere queant*
» *operarii. Scies à me profectò, quantùm*
» *in hâc arte progrediatur Academia nos-*
» *tra, ubi vota tua, circà Medicinam Pa-*
» *risiensem, membratim adimplere tenta-*
» *vero. Inertim lucubrationes meæ, vel*

» *observationes in Chirurgicis, si tibi ar-*
» *riserint, quid scholæ nostræ multò præs-*
» *tantiores Medici valeant, facilè judi-*
» *caveris.*

» *Jam autem æquum videtur, ut*
» *stupendo Narcoticorum adhibitorum*
» *exemplo, par adsit.*

» *Una Christo consecrata virgo, quæ*
» *multis ab annis sancti Francisci profite-*
» *tur instituta, in Monasterio Parisiensi,*
» *sub invocatione sanctæ Elizabeth, an-*
» *nos nata 57. temperamento bilioso-san-*
» *guineo, suavissimis prædita moribus,*
» *motibus internis vexata spasmodi-*
» *cis, plerasque noctes, non sine labo-*
» *re, traducens insomnes; interdum va-*
» *gis jactata doloribus, variis satiata,*
» *dicam! Vanis exhausta remediis; unâ*
» *suadente mulierculâ, papaveris decoc-*
» *tum; quo tantoperè desiderato somno fa-*
» *veret, affatim exhausit. Hanc audacio-*
» *rem fecit conciliata quies: ponderibus*
» *citò pondera cumulantur; quindecim*
» *capita papaveris, in decocto, quotidiè*
» *sumuntur; similis quantitas per elap-*
» *sos hactenùs annos assiduò potanda pa-*
» *ratur. Absente soporifero, subitus fit*
» *sensuum stupor; restituto redit vigor.*

» *Notandum venit, quòd sedativum*

» *illud decoctum, in prandio similiter &*
» *cœnâ, coctionibus intemeratis, exhibitum*
» *fuerit : hanc porrò virginem nuper ægro-*
» *tantem, ad parciorem dosim adduxi;*
» *lactis usum subrogavi, non dubitans ta-*
» *men, quin ad methodum familiarem*
» *confugiat convalescens.*

» *Si quid à te, nunc in alicujus bene-*
» *ficii loco petere sinit nostra recens inita*
» *societas, Illustrissime Doctor, hoc unum*
» *sit, ut completa duo consultationum mea-*
» *rum italicè redditarum exemplaria, per*
» *Abbatem RUGERI, Reverendissimum*
» *occasione datâ, mihi mittere velis : pre-*
» *tio scilicet designato, quod statim huic*
» *clarissimo viro restituam. Omne verò*
» *quod in hâc urbe, tibi voluptati futu-*
» *rum excogitaveris, indica; illius citis-*
» *simâ missione delectar. Vale «.*

Lutetiæ-Parisiorum, die 20. Aprilis, 1746.



## CONSULTATION XII.

*Régles extrêmement abondantes, Digestions difficiles, Foiblesses de Poitrine.*

JE viens d'apprendre, Madame, que notre chere sœur S... aura bien-tôt la satisfaction de vous sçavoir dans ce pays; voudriez vous bien, Madame, me permettre de vous prier de profiter du peu de tems que vous allez demeurer à Paris, pour consulter M. votre Médecin à son sujet. Je suis persuadée que vous êtes surprise de ma proposition, lui ayant toujours vû un visage charmant; il est encore dans le même état; mais mon sincere attachement pour cette chere sœur, n'en a pas moins d'inquiétude. En voici, Madame, la raison; & je suis persuadée que votre tendresse y fera attention.

Ma sœur S... n'a été réglée qu'à dix-huit ans: jusqu'à trente ou trente & un ans, elle l'a été comme on la doit être pour avoir une bonne santé; mais depuis quatre ans, elle l'est avec tant d'a-

bondance, que cela s'appelle plutôt une perte. Elle a soutenue cet état pendant trois ans sans en sentir beaucoup d'incommodité, que dans le tems. Depuis un an, sa tête est tellement affoiblie, qu'elle ne peut soutenir aucune application; ce mal va toujours en augmentant; sa poitrine, son estomac, tout est foible, non-seulement dans le tems des régles, mais après. Si elle mange, son estomac est chargé; si elle differe de prendre de la nourriture, elle se trouve dans une foiblesse qui fait peine; depuis quelques mois, lorsque le tems des régles est passé, une abondance de pituite l'épuise, & met sa tête dans un état pitoyable. Ne croyez pas, Madame, que je me sois laissée tranquille jusqu'à ce jour. J'ai consulté plusieurs habiles Médecins, ayant un de mes amis à Versailles, je l'ai prié de consulter un des Médecins du Roi, ce qu'il a fait: l'on m'a dit qu'il lui falloit donner du ris; je l'ai fait, elle en prend deux fois par jour, & en boit de l'eau depuis six mois; cela ne me paroît pas lui faire ni bien ni mal. Tous les Médecins m'ont dit que son état étoit triste, & qu'il falloit beaucoup de ménagement. Je lui donne le plus qu'il m'est

possible du repos; sa ferveur s'y oppose, & je vous avouerai, Madame, que nous sommes souvent en froid ensemble pour sa santé, qu'elle dit être très-bonne. J'ai voulu lui faire faire gras ce Carême, étant persuadée que le maigre ne convient pas à son état; mais il m'a été impossible de l'y combler; j'en ai eu un vrai chagrin. Que ce zéle ne vous étonne pas, Madame: vous sçavez que les personnes Religieuses écoutent beaucoup les lumieres de leur conscience, & qu'il faut que les Supérieures y cédent, quelquefois bien malgré elles. Je suis dans le cas, ne pensant pas de même, étant persuadée que la santé est nécessaire pour bien servir Dieu: pardonnez-moi, Madame, une si grande lettre, mais je crois que votre amitié pour votre chere sœur, vous y fera faire attention, ne pouvant la combler à dire elle même son état. Je le fais un peu malgré elle; j'en serai quitte pour un peu de froid de sa part; mais je l'aime, quoiqu'il en soit. J'ai l'honneur &c.

MADAME,

Votre très-humbe & très-Obéissante, Servante, sœur C.... Supérieure de L...C...

*Ce 25. Avr.* 1746.

## REPONSE.

IL est étonnant qu'une maladie aussi consultée que l'a été celle de Madame, ait trouvé si peu de ressources dans les différens conseils ausquels on s'est adressé. Quelques importans que soient les accidens exposés, ils ne sont cependant pas invincibles, & le progrès qu'ils ont fait, ne peut être imputé qu'à l'insuffisance des remedes pratiqués jusqu'à présent, & au régime qu'a seul reglé un zéle indiscret.

Sans entrer dans un détail dont une maladie aussi facile à connoître nous dispense, nous dirons seulement que des observances austeres dans un temperament ardent, nécessite un mouvement tumultueux & irrégulier dans les liqueurs, qui perdent leurs parties spiritueuses par les contentions de l'esprit, & qui n'en peuvent recevoir que très-peu du produit des digestions toujours imparfaites, par la mauvaise qualité, & la trop petite quantité d'aliments, selon que la régularité religieuse impose de plus ou moins fréquentes obligations ri-

goureuses. Les solides d'ailleurs qui sont également affectés, contractent des crispations violentes, & ces ébranlemens multipliés occasionnent des expressions, dont la fonte qui succede à chaque évacuation périodique, est une suite inévitable. Ce sont ces mêmes contractions spastiques des fibres de l'estomac, qui en diminuant la capacité de ce viscere, ne lui permettent pas l'entrée, ni le séjour d'une suffisante quantité d'aliments, malgré les fréquens besoins ausquels Madame est sujette.

Sans donc répandre des allarmes sur son état présent nous la devons avertir, qu'elle doit promptement s'opposer à des symptômes qui deviendroient dangereux, si elle en négligeoit plus long-tems la guérison; & plus elle ambitionne la satisfaction de remplir ses devoirs, plus elle doit se livrer aux conseils que nous lui donnerons, puisqu'ils tendent à la mettre en état de s'y livrer, & de les soutenir plus parfaitement, & plus longtemps.

Nous sommes donc d'avis, qu'après une saignée faite au bras, huit jours avant ses regles prochaines, on ne fasse user à Madame que des bouillons faits

pour chaque jour, avec une livre & demie de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & un poulet maigre, vuidé, dont on ôtera les extrémités, & dans le corps duquel on enfermera une once d'orge perlée d'Allemagne. Chaque bouillon ſera donné de trois en trois heures; un potage à midi, & un ſecond le ſoir : retrancher toute autre eſpece d'aliments. Le ventre ſera entretenu libre par un remede chaque jour d'eau de riviere, dans laquelle on fera légerement bouillir une poignée de feuilles de bouillon blanc.

Quatre jours après l'entiere ceſſation des régles, on purgera Madame avec une once de *Catholicum* double, légérement bouilli dans un gobelet d'eau, y faire fondre deux onces de manne : paſſer & preſſer à travers un linge, pour une doſe.

Deux jours après cette purgation, Madame rendra ſa diette plus réparante, en s'accordant, au dîner ſeulement de la volaille boullie ou rotie, avec ſuffiſante quantité de pain à ce repas, & commencera l'uſage du lait d'âneſſe, le ſoir, trois heures après ſon potage, & lorſqu'elle ſera certaine de la diſtribution

facile de ce remede, elle le prendra une seconde fois chaque jour, le matin à son réveil, un bouillon trois heures après. Alors sa boisson ordinaire, même aux repas, sera l'eau de Forges, c'est-à-dire, la Royale. Cette conduite sera exactement gardée pendant six semaines, sans y rien changer, même dans le tems des régles; mais si ce lait ne pouvoit être continué aussi long-tems, on y substitueroit celui de vache, dont on ôteroit la premiere pellicule, en le faisant chauffer au bain-marie, sans le faire bouillir: on le couperoit avec une quatriéme partie d'eau de Forges, ce changement de lait seroit précedé d'un purgatif semblable à celui qui vient d'être prescrit; un pareil terminera cette boisson lactée; pour disposer Madame à prendre l'eau de Forges, non en boisson ordinaire, mais à la quantité de trois chopines, ou deux pintes, le matin à jeun, pendant trois semaines, le matin à jeun, par verrée de demi-septier chaque, mesure de Paris, de quart d'heure en quart d'heure, soit froide, soit légerement chauffée au bain-marie, selon qu'elle passera plus ou moins facilement. On n'y fera jamais fondre aucun sel; ou

tout autre purgatif, sous quelque prétexte que ce soit. Madame pourra déjeuner deux heures après le dernier verre, soit avec un bouillon, soit avec un peu de pain, & un verre d'eau rougie : si le ventre étoit trop resserré, on le solliciteroit par des remedes simples.

Après avoir bu cette eau minerale pendant une premiere saison, c'est-à dire les trois semaines marquées, Madame sera purgée comme il a été réglé, & après 15. jours de repos, on fera une legere saignée au bras, choisissant un tems libre pour la pratiquer ; elle sera proportionnée aux forces de la malade, & sans donner de nouvelles purgations, Madame commencera une seconde saison appellée communément ainsi, puisque tout le cours de l'été est le tems convenable, c'est-à-dire, trois autres semaines dans la même régle.

Malgré le succès que nous attendons de la méthode ordonnée, nous sommes persuadés que Madame ne doit pas discontinuer l'usage de l'eau de Forges, pour boisson ordinaire, lorsqu'elle aura fini les deux termes proposés, & nous lui conseillons de terminer toute servitude par l'usage du lait d ânesse pris pen-

dant tout Septembre suivant ; ainsi Madame ne se dispensera pas du gras, jusqu'à ce tems, & ne gardera aucune observance qui puisse troubler le repos de la nuit.

Deliberé, &c. ce 27. Avril 1746.
LE THIEULLIER.

---

## CONSULTATION XIII.

*Suppuration aux poulmons, avec adherence par inflammation, causée par une toux négligée & par suppression de sueurs.*

UNe Dame âgée d'environ soixante ans, d'un temperament sanguin & robuste, quoique sujette à quelques fontes de pituite, forte de complexion, point maladive, vivant très sobrement, ne buvant ni vin, ni liqueurs, enfin nullement usée, fut attaquée vers le vingt-deux ou vingt-trois Mars d'un rhume qu'elle négligea. La fiévre survint, qui étoit petite le jour, & redoubloit le soir, auquel tems la toux augmentoit considérablement. Madame, de son propre mou-

vement, se fit saigner deux fois & observa un régime. Les accidens diminuerent, il survint quelques sueurs legeres, qui auroient dû être ménagées, d'autant mieux que cette indisposition étoit regardée comme l'effet d'une suppression de sueurs legeres ausquelles Madame étoit habituée tous les matins; depuis long-tems la malade, sans profiter de ces sueurs, se levoit, prenoit le grand air, reprit le maigre, & mangeoit, quoiqu'avec toujours un peu de fiévre & de rhume, & même pensa que pour se débarrasser les purgatifs convenoient. Elle commença par prendre un grain de Kermès minéral qui la fit un peu vomir. Le lendemain Madame prit trois onces de manne & une once d'huile d'amandes douces, ce qui ne fit aucun effet, sinon l'échauffer & augmenter la fiévre; & un violent point de côté survint, qui étoit le vingt-neuf de Mars. Le lendemain Madame se fit saigner deux fois; la douleur passa le trente & un; Madame prit deux grains de Kermès qui firent peu. La fiévre augmenta avec des douleurs symptomatiques. Le samedi la douleur revint violamment au côté droit; Madame fut saignée deux fois. Le dimanche matin,

la douleur, la fiévre, l'oppression étant violente, on fit encore une saignée: le pouls ne permit pas d'en faire d'avantage. La longueur de la maladie, les différents remedes faits, les souffrances extraordinaires jetterent la malade dans une grande foiblesse; on ne put pratiquer que les topiques, les prisanes, les apozêmes, & potions convenables, sans négliger les lavemens, n'y ayant jamais eu aucun dévoyement.

Je regarde le commencement de la maladie comme *une fluxion sur la poitrine, sans que l'inflammation se fût fixée sur aucune partie de la poitrine.*

Mais étant mal conduite & mal ménagée, l'*inflammation s'est fixée sur la plêvre, qui bien-tôt s'est communiquée aux poulmons.* La douleur, l'oppression, la fiévre, tout a été à l'excès, & ces fâcheux accidens n'ont cessé que lorsqu'il a paru du pus dans les crachats, ce qui continue encore aujourd'hui.

Je pense donc que d'une maladie aigue, Madame peut tomber dans une maladie chronique, qui est la *phthisie pulmonaire*, en ayant tous les symptômes; petite fiévre le jour, lente, qui augmente le soir, insomnie, toux, & crachats purulens;

pourquoi, Messieurs, on demande vos avis.

*Au Château de L....*
*ce 21 Avril 1746.*

le B.... Chirurgien
Juré à V....

*Nota*, que malgré tous les accidents, la longueur de la maladie, les souffrances, la nourriture qui n'est que bouillons & ptisane & l'insomnie, Madame a toujours beaucoup de force & de courage.

---

## *REPONSE.*

IL n'est pas douteux que la maladie pour laquelle nous sommes consultés, soit la suite d'un rhume négligé, & de la suppression des sueurs ausquelles Madame étoit sujette depuis long-tems. D'ailleurs la maniere dont elle s'est conduite dans les différents remedes administrés sans autre conseil que sa volonté, n'a pas peu contribué à l'irritation des accidens qui sont devenus d'autant plus interressans, qu'il y a une suppuration

établie dans le poulmon. Il ne paroît cependant pas que le pus se soit encore formé un réservoir aux dépens de la substance de ce viscere ; mais les observations faites par celui que Madame honore de sa confiance, prouvent qu'il y a des tubercules qu'on ne sçauroit trop promptement travailler à déterger, & à cicatriser. On ne peut obtenir ces avantages, que par un régime & des remedes appropriés. Le premier demande une docilité parfaite du côté de la malade ; ceux-ci dependent de la méthode que nous prescrirons.

Nous sommes donc d'avis que Madame ne vive que de bouillons, qui seront faits chaque jour avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf & un poulet charnu. Ces bouillons seront donnés à trois heures de distance l'un de l'autre, & dans chacun l'on délayera une cuillerée de crême de ris.

La boisson ordinaire sera une infusion de fleurs de mauve & fleurs de bouillon blanc, de chaque une pincée sur pinte d'eau, mesure de Paris ; dans la colature délayer une once de syrop de violettes récemment fait.

Tous les jours le matin au réveil, & le ſoir à l'heure du ſommeil, on donnera les bouillons ſuivans.

Prenez un poulet charnu, écorché, vuidé, dont on ôtera les extrémités, dans le corps duquel on mettra une cuillerée d'orge perlée d'Allemagne; couſez l'ouverture à points éloignés : ajoutez enſuite la moitié d'un mol de veau, & la moitié d'un cœur de veau; l'un & l'autre coupés en morceaux; faites bouillir dans cinq demi-ſeptiers d'eau réduits à une forte chopine; un petit quart d'heure avant d'ôter du feu, ajoutez-y le tiers d'un choux rouge, & feuilles d'hyſſope & de lierre terreſtre, de chaque deux pincées; partagez en deux doſes égales qui ſeront données dans la régle preſcrite.

Immédiatement avant chacun de ces bouillons médicamenteux, on donnera un bol de la compoſition ſuivante.

Prenez blanc de baleine & beurre de Cacao, de chaque dix grains; pilules balſamiques de Morton, trois grains, avec ſuffiſante quantité de ſyrop de capillaires, ſoit fait bol pour une doſe.

Cette régle ſera conſtamment ſuivie pendant quinze jours, après leſquels Madame ſera purgée avec une once de *Catholicum* double, bouilli un inſtant dans un gobelet d'eau ; y faire fondre deux onces de manne ; paſſer & preſſer à travers un linge, pour une doſe.

Nous ne donnons aucun projet ſur la ſaignée, qui ne ſera cependant pas négligée, ſi les raiſons qui la contre-indiquent ne ſubſiſtoient plus.

Après ces préparations, nous jugeons indiſpenſable de mettre Madame à l'uſage du lait d'âneſſe, le matin à ſon réveil, & le ſoir vers les dix heures, ſçavoir le premier jour à la quantité chaque fois d'un demi-ſeptier, meſure de vin de Paris, augmentant la doſe juſqu'à ce que Madame en prenne une chopine pour une fois. Lorſqu'elle ſera parvenue au quatriéme jour, on mettra, dans une cuillerée de chaque doſe de lait, poudre d'yeux d'écreviſſes & de corail, de chaque douze grains : ou ſi le lait ne paſſoit pas facilement malgré cette précaution, l'on ſubſtitueroit à la poudre, le matin ſeulement, une once de ſeconde eau de

chaux. Cet uſage de lait d'ailleurs ne ſera pas ſuſpendre celui des bols ci-devant preſcrits.

En ceſſant le lait, on purgera Madame avec la décoction de la moelle & des pepins de quatre once de caſſe en batons, dans un demi-ſeptier d'eau ; y faire fondre deux onces & demie de manne ; paſſer & preſſer pour une doſe.

Deux jours après cette purgation, Madame prendra le lait de vache pour ſeule nourriture, de quatre en quatre heures, réglant la quantité ſur la facilité avec laquelle il paſſera. On le donnera en différentes façons, ſoit en bouillons, ou potage, ſoit préparé avec le ris, avec le ſagou, le vermichel, la ſemoulle, ou toute autre ſubſtance farineuſe. Madame mangera du pain ſelon ſon beſoin, & s'interdira tout aliment qui ne pourroit pas s'allier avec une diette lactée. Ce régime ſera continué autant que l'état de Madame paroîtra l'exiger. Pendant ce tems, la liberté du ventre ſera entretenue par des remedes ſimples, ou compoſés, ſelon le beſoin.

Nous ne donnerons pas plus d'étendue à notre Déliberé, juſqu'à ce que inſtruits

du succès de la méthode que nous proposons, il soit permis de frayer de nouvelles routes.

Délibéré, &c. ce 27. Avril 1746.
M.... & LE THIEULLIER.

## CONSULTATION XIV.

*Pour la même Dame.*

MESSIEURS,

Pour vous rendre compte de la réussite des remedes que vous avez bien voulu indiquer par votre Déliberé du 27 Avril 1746. que l'on vous renvoye, afin de vous remettre au fait & en même tems vous marquer l'état actuel de Madame la malade.

Je vous dirai que la *phtisie pulmonaire* pour lors étoit accompagnée de fiévre, toux, douleur, & crachemens purulents, accidents ordinaires. Madame commença par suivre votre régime, &

prendre les bouillons médicamenteux, pendant le tems prescrit. La fiévre cessa, la toux & les douleurs diminuerent, ainsi que les crachats purulens; mais ils n'ont jamais cessé totalement; quoique Madame ne crachât que deux ou trois fois en vingt quatre heures, on y remarquoit toujours du pus.

Madame a pris pendant un mois, soir & matin, les pilules de votre Ordonnance. Il y a trois semaines qu'elle est au lait d'ânesse, à une chopine le matin, autant le soir, qui passe bien sans avoir pris aucun absorbant.

Malgré ces bons remedes, elle ne guérit point, & même elle est moins bien que nous l'avons vû.

L'insomnie, les inquiétudes des bras & des jambes, les douleurs de la poitrine, la foiblesse, la maigreur, les crachats purulens, tout cela nous persuade que ces tubercules ulcerés ne se cicatrisent point, & dans l'alternative qu'il y a entre le mieux & le plus mal, nous pensons que si les tubercules se guérissent, d'autres s'alterent. Vous remarquerez que le côté droit de la poitrine est si douloureux, que Madame ne peut éten-

dre le bras ou la jambe droite, sans douleur.

Madame sera assez bien cinq à six jours, sans fiévre ; les douleurs diminuent ne crachant qu'une seule fois en vingt-quatre heures, purulent ; mais souvent des crachats pituiteux, sans toux ; ensuite la douleur revient, les inquiétudes, & même *elle croit avoir de la fiévre* ; pour-lors les crachats deviennent plus mauvais, & en plus grande abondance. L'insomnie & la foiblesse augmentent jusqu'à ce que le calme revienne ; qui la remet à son premier état, & nous remarquons que ces accès sont plus fréquens & plus longs, le dernier ayant duré trois jours, qui ne duroit que vingt-quatre heures ; ce qui nous a déterminé à demander vos avis, ce 27 Juin, 1746. B....

---

## *REPONSE.*

QUelques avantages qu'ait d'abord procuré la méthode prescrite par le Délibéré du 27. Avril dernier, ils n'ont que déguisé pour un tems le progrès qui

ſe marquoit ſourdement à la poitrine ; & les ſymptômes propres à caractériſer la phtiſie ſe réuniſſent aſſez pour devoir rapprocher les plus puiſſans ſecours contre un état qui deviendroit bien-tôt d'autant plus incurable, que les nouvelles obſervations du Mémoire laiſſent ſoupçonner une adherence inflammatoire du poulmon, par la douleur que Madame reſſent au côté droit dans différens mouvemens, & principalement lorſqu'elle veut étendre le bras. Qu'il y ait un amas de pus entre la plêvre & les côtes, ou que le pus ſe ſoit ſeulement formé & renfermé dans le poulmon droit devenu adherent à la plêvre, c'eſt ce qui pourroit être plus facilement diſtingué, ſi l'on eût fait remarquer ſur quel côté la malade ſe couche moins aiſément, ſi l'endroit douloureux eſt extérieurement œdemacié, &c... Mais comme l'expoſé n'eſt pas parfaitement exact par d'autres circonſtances, ſoit en ne parlant pas de l'état du ventre plus ou moins libre, des ſueurs nocturnes plus ou moins abondantes, ſoit en marquant de l'intermiſſion dans la fiévre qui ne peut jamais admettre que de la rémiſſion, tant à cauſe de la réproduction continuelle du pus, que par ſon

ſon reflux dans la maſſe : ſans établir * un pronoſtic déciſif ſur le ſort de la malade, nous ſuppléerons à ce qui manque dans le Mémoire pour regler la conduite qu'elle doit garder.

Sans rien changer de ce qui a été preſcrit dans la précedente Conſultation, eſt d'avis que Madame commence inceſſamment l'uſage du lait de vache pour nourriture ordinaire, on en reglera la quantité & la diſtance des doſes ſur la facilité avec laquelle il paſſera, & ſur les beſoins de la malade. On obſervera les premiers jours, de le dépouiller de la premiere pellicule qui ſe formera ſur ſa ſurface, en le faiſant légerement chauffer au bain-marie, & de le couper avec une quatriéme partie d'eau, pour en aſſurer davantage la diſtribution. L'on ajoutera à la premiere doſe de la journée une once de ſeconde eau de chaux, plus particulierement indiquée dans un état de ſuppuration. Les bols ſeront continués deux fois le jour, comme il a été ordonné.

Il eſt ordinaire qu'une maladie longue

* On m'avoit prévenu de ne pas parler ouvertement ſur le danger de la malade, qui vouloit lire les réponſes de Paris.

exige quelque indulgence dans la diette, ainsi l'on accordera une cuillerée de crême de ris dans chaque dose de lait, & l'on peut même dans la suite en faire les différentes préparations dont il est parlé dans le premier Délibéré.

Mais afin de travailler à rendre à la masse les parties balsamiques & détersives qui lui sont extrêmement nécessaires, on substituera à l'ancienne boisson celle qui suit.

Prenez deux onces de miel de Narbonne, faites bouillir dans deux pintes & demie d'eau, mesure de Paris, réduisez les à deux pintes; un demi-quart-d'heure avant d'ôter la liqueur du feu, ajoutez feuilles de lierre terrestre & de pulmonaire de chesne, de chaque deux bonnes pincées; passez ensuite sans expression, laissez refroidir la liqueur pour la donner chaque fois chauffée au bain-marie, observant sur-tout de ne la point laisser devant le feu, ce qui est essentiel pour l'usage des boissons ordinaires, dont la qualité s'altere sans cette précaution.

Si les insomnies continuent, on donnera utilement à Madame, le soir un

julep composé de trois onces d'eau de coquelicot, & trois gros de syrop de Karabe; pour varier selon la nécessité, on y substituera quelquefois une dose de trois grains de pilules de Starkey, ou deux grains de pilules de Cynoglosse.

Délibéré &c. A Paris ce 14 Juin 1746.
P.... le pere, & LE THIEULLIER.

---

## CONSULTATION XV.

*Ecoulement de matiere purulente par les narines, fiévre irréguliere, dégoût, nausées, vomissement, douleurs universelles.*

UNe Demoiselle de quarante-cinq ans, d'une taille ordinaire, assez maigre, haute en couleur, & naturellement fort gaie, fut frappée il y a huit ans, *à ce qu'elle prétend*, d'un coup de soleil qui lui produisit sur le champ des douleurs cuisantes dans les yeux, à la racine du nez, vers les sourcils, & presque dans toute la tête, dont s'en est suivie une fluxion considerable & fiévre. Enfin avec le tems, aussi bien que par

les remedes, ces accidens dissipés ont été suivis d'un écoulement purulent par les deux narines, des grumeaux noirs, sanglants & très-variés en différente maniere, de couleur & de consistence. Lequel écoulement a eu quelques remises dans les premieres années, comme de quinze jours, d'un mois plus ou moins; mais qui a toujours été annoncé dans ses retours par quelques douleurs vers les sinus frontaux, & qui a été assez fréquemment accompagné de fiévre, de telle sorte que depuis ce tems cette personne y a été fort sujette. Enfin après mille varietés dans cette fâcheuse maladie, elle a parue plus fixe, plus opiniâtre, & même infiniment plus terrible depuis un an. La fiévre n'a presque pas démaré, toujours très-irréguliere, tantôt continue, quelquefois intermittente avec frisson ou sans frisson. L'écoulement a été & est encore affreux, très-fœtide, très-dégoutant. Il lui cause des nausées, des vomissemens réels, un dégoût insurmontable, des fadeurs d'estomac & des inquiétudes inexprimables, & mille autres varietés de circonstances qu'il est inutile de détailler à des Médecins éclairés, puisqu'on voit très-

clairement que la cause de tout ce qu'elle souffre, cette malheureuse, est la source de l'écoulement purulent ; de quelque part qu'il vînt, soit des sinus frontaux, ou autre. Peu de remedes l'ont véritablement soulagée. Seroit-ce à l'application de la racine de garoux, *tymelaa Lauri-folio*, derriere les oreilles, qu'il faudroit attribuer la modération, ou même la cessation alternative des écoulemens ? Il y a un an ou dix-huit mois, que je crus l'avoir guerie par la longue trêve que lui donna ce mal. Après les remedes généraux, je l'avois mis à l'usage des bouillons rafraichissans anti-scorbutiques, &c. Elle en a paru beaucoup mieux, & l'écoulement étoit très-peu de chose, de maniere que je me déterminai à lui faire prendre le baume de Copahu tous les matins dans du vin, ne connoissant pas de meilleur vulneraire que ce baume liquide pour l'intérieur, *analogiâ desumptâ à gonorrhæâ*. L'écoulement se supprima totalement, & a donné le plus long intervalle que cette malade ait eu depuis. Mais le dragon n'a été cependant, comme il paroît par ce que dessus, qu'endormi ; il y a eu bien d'autres remedes employés, mais comme ils n'ont pas pro-

duit des effets sensibles, je crois leur détail très-superflu.

C'est sur un état aussi fâcheux, qui met à bout le Médecin ordinaire sous-signé, que le Conseil est prié de donner son avis, en se rappellant que l'écoulement purulent est peut-être moins disgracieux, moins fâcheux que les nausées, la fadeur d'estomac & le dégoût insurmontable.

*A V... ce 27. May* 1746. *V. D. M. M.*

## *REPONSE.*

QUoique les symptômes qui font l'objet de la Consultation puissent dépendre de la cause à laquelle Mademoiselle les attribue, il est cependant permis de soupçonner un vice particulier dans les liqueurs qui n'est pas l'effet d'un coup de soleil ordinaire; & le succès procuré par les anti-scorbutiques, donne une idée juste du vrai caractére de la maladie, sur-tout par l'analogie observée par Monsieur le Médecin ordinaire.

De quelque maniere que la malade ait été frappée, il est constant que les li-

queurs ſont extrêmement dégenerées de leur qualité légitime, que l'ancienne date de la ſuppuration a par ſon reflux continuel dans la maſſe infecté tous les fluides; que l'acrimonie contractée par la lymphe, ne produit les douleurs ſpaſtiques & vagues, qu'on appelle inquiétudes, que par le développement des ſels vitrioliques ſur les parties membraneuſes, & principalement ſur le perioſte; qu'enfin le ſuc gaſtrique eſt lui-même imbu de la même qualité, qu'il excite le dégoût & le pincement du ventricule, au point d'exciter des nauſées & des vomiſſemens.

On découvre donc aſſez facilement le principe de tant de maux pour établir avec ſûreté la méthode curative; & le progrès du mal eſt aſſez connu juſqu'à-preſent, & peut-être aſſez prévu dans ſes ſuites pour indiquer les moyens capables de prévenir des impreſſions, qui deviendroient bien-tôt incurables, ſi l'on n'ouvroit promptement toutes les routes propres à conduire à la guériſon.

La conduite gardée ſagement par Monſieur V.... a procuré tout le ſuccès qu'on en pouvoit attendre; mais le peu de perſévérance dans l'uſage de chaque eſpece

de remedes, & sur-tout de ceux qui ont paru le plus analogues avec la nature du mal, quoique pas encore assez specifiques, n'a pu que pallier, sans satisfaire pleinement les indications.

Nous n'entrerons pas dans un plus long détail, que nous rendons cependant autant sensible qu'instructif, en l'abregeant, & nous proposerons les moyens curatifs dont nous abandonnons l'application à la prudence bien connue de Monsieur le Médecin ordinaire.

Le premier que nous regardons comme préparation essentielle, est la saignée faite au bras, & le jour suivant au pied avec attention aux forces. Celle du pied sera supprimée, si l'écoulement est actuellement abondant par les narines. Deux jours après Mademoiselle commencera l'usage des bouillons suivants.

Prenez un poulet charnu, écorché, vuidé, dont on ôtera les extrémités, dans le corps duquel on mettra une once de graine de melon concassée : cousez l'ouverture à points éloignés & faites bouillir dans suffisante quantité d'eau, réduite à deux bouillons ordinaires; un quart-d'heure avant de l'ôter du feu, jettez-y

feuilles de cresson de fontaine, de cochlearia, de laitue & de poirée, de chaque une demi-poignée; versez ensuite la colature sur quarante cloportes pris vivants, lavés dans le vin blanc, essuyés & écrasés dans le mortier; passez & pressez pour deux doses, dont l'une le matin au réveil, la seconde l'après midi à égale distance de deux bouillons nourrissants.

Immédiatement avant chacun de ces deux bouillons, on donnera un bol de la composition suivante.

Prenez extraits de *Scordium* & de *trifolium-fibrinum*, de chaque six grains; vers de terre sechés & pulvérisés, douze grains avec suffisante quantité de syrop de fumeterre, soit fait masse pour une dose; continuer pendant quinze jours, ou plus, selon le succès.

Le régime consistera en bouillons qui seront donnés de trois en trois heures & préparés chaque jour avec deux livres de rouëlle de veau, une livre de tranche de bœuf; & si le besoin étoit considérable, on pourroit dans chacun délayer une

cuillerée de crême de ris, comme aliment médicamenteux.

La boisson ordinaire sera la décoction très-légére d'un gros & demi de squine coupée en morceaux dans cinq demi-septiers d'eau; l'on y ajoutera une petite poignée de feuilles de cresson de fontaine : tirer ensuite la liqueur promptement au clair, & la donner chaque fois chauffée au bain-marie.

Ces précautions n'empêcheront pas de pratiquer un cautere au bras, par le moyen de la lancette, plutôt que par la pierre caustique, comme la plus propre à procurer une prompte suppuration. Les avantages reçus par l'application du *Tymelæa* sont un garant d'un beaucoup plus considérable, que produira le cautere par incision, comme tirant plus directement & plus abondamment de la masse.

Pendant & après ces préparations, Mademoiselle respirera ou pompera par les narrines, une fois chaque jour, plein environ un dez à coudre, la liqueur balsamique suivante dont nous avons toujours vu des effets extrêmement heureux.

Prenez quatre gros de muſcade, quatre gros de cloux de géroſle; canelle & fleurs de grenade double, de chaque trois gros; faites bien pulvériſer le tout & le mettez dans un demi-ſeptier d'eſprit de vin exactement rectifié, dans une bouteille de verre que vous aurez ſoin de bien boucher, afin que la liqueur conſerve toute ſa qualité : remuez la trois à quatre fois le jour pendant une huitaine; paſſez enſuite la liqueur au filtre, ou à travers un linge fin. Cette liqueur ſe reſpire avec un chalumeau.

Mademoiſelle ne ſera purgée qu'avec deux onces & demie de manne fondue dans un des bouillons médicamenteux ci-devant preſcrits; immédiatement après en avoir ceſſé l'uſage, on donnera chaque jour les deux doſes ſuivantes, à trois heures de diſtance l'une de l'autre.

Prenez feuilles de creſſon de fontaine & de Cochlearia, de chaque une demi-poignée; racines de patience ſauvage coupées par tranches, une once & demie; écorce du Pérou concaſſée, un gros : (nous le donnons plutôt comme

un excellent alterant que comme un fébrifuge.) Faites bouillir légérement dans deux gobelets d'eau ; dans la colature délayez une once de syrop anti-scorbutique, préparé selon le *Codex* de Paris ; continuez pendant un mois, sans discontinuer la boisson ordinaire ci-dessus conseillée.

Chaque huitiéme jour, purger Mademoiselle avec deux onces & demie de manne, fondue dans la premiere dose.

Avant de donner cette premiere dose d'apozême, Mademoiselle prendra chaque jour un bol composé de trois grains d'*Aquila-alba*, liés avec suffisante quantité d'extrait de *trifolium-fibrinum*.

Après la cessation de ces remedes, on passera au lait de chevre le matin & le soir, pendant six semaines, avec un régime approprié : & s'il reste quelque chose à desirer sur l'état de Mademoiselle, nous prendrons, sur de nouvelles instructions, les mesures que l'action des remedes proposés nous indiquera.

Délibéré &c. Ce 5. Juin, 1746.

LE THIEULLIER.

## CONSULTATION XVI.

*Colique néphrétique, Convulsions épileptiques.*

*Exposé de maladie à consulter, fait le* 17. *Juillet* 1746.

UNe fille de trente-deux ans, réglée au parfait depuis l'âge de quinze ans, fut élevée en campagne, où elle se portoit au mieux; mais depuis quinze ans qu'elle habite la ville, elle est sujette à différentes infirmités, entre autres à des rhumes importans accompagnés d'une distillation de pituite âcre, qui irritoit & dessechoit tellement sa poitrine, qu'elle se trouvoit toute épuisée. Depuis environ dix-huit mois, elle est sujette à une colique qu'on nomme néphrétique, d'autant qu'outre des douleurs pointantes qu'elle ressent dans les reins & dans les intestins, des envies de vomir insupportables, on remarque dans ses urines des glaires en abondance.

On ordonna les bains domestiques qui la soulagerent beaucoup, & elle se

croyoit guérie, lorsqu'étant en campagne, il y a environ un an, ces différentes douleurs lui prirent avec tant de violence, qu'elle tomba sans connoissance, avec des convulsions si extraordinaires, qu'on trembla pour sa vie. Elle étoit pour-lors éloignée de secours ; on lui fit le lendemain une saignée au bras, & une au pied : on crut que ces accidens pouvoient provenir d'une indigestion, pour avoir mangé trop de prunes, mais on n'en pouvoit juger sûrement, parce qu'on avoit jetté les matieres qu'elle avoit vomi. Deux ou trois mois après, elle retomba dans les mêmes accidents, & on remarqua dans ce qu'elle avoit vomi beaucoup de matiere blanchâtre, sans odeur ni goût, que le Médecin consulté assura être du pus sorti d'une enveloppe contenue dans l'estomac, qu'il nomma Kiste ; il ordonna l'usage des vulneraires en forme de thé, avec moitié lait ; à ses coliques près qui n'étoient que passageres, elle se trouva fort bien ; mais il y a trois jours que ces coliques redoublerent, la foiblesse & les convulsions se firent connoître, elle vomit une quantité prodigieuse de cette matiere purulente, qui comme on l'a observé ci-

dessus est sans odeur, ni goût. Cette fille a maigrie depuis un an sans cependant être émaciée.

Il faut observer que la malade, après avoir jetté de la pituite, se trouve quelquefois saisie d'une violente démangeaison de manger, qui se trouve appaisée, dès qu'elle a pris quelques alimens, soit solides, soit liquides, & que de tout tems elle mange peu.

On observera aussi que lorsque les accidents ci-dessus expliqués suivis de convulsions, doivent lui arriver, elle en a des signes le jour de devant, qui se manifestent par des étonnements de cerveau, un abattement total, une absence d'esprit & de mémoire, de façon qu'elle est comme hébétée.

On a purgé la malade avec une ptisanne royale, sans aucun effet.

On lui a donné du lait de limaçon, pendant sept à huit jours le soir avant de se coucher, le tout inutilement, en sorte que les remedes ne lui font rien.

à Lu...

## *RE'PONSE.*

IL n'eſt pas douteux que Mademoiſelle ſoit ſujette à la néphrétique ; les ſymptômes qu'elle a reſſenti à chaque accès, ſe caractériſent trop pour ſe tromper ſur la nature du mal, & ſur le choix des remedes convenables ; mais quelques accidents particuliers ſur leſquels l'expoſé paſſe aſſez légérement, nous paroiſſent fournir d'autres indications, pour prévenir un orage dont les ſuites ſont preſque toujours & plus humiliantes, & plus funeſtes que celle de la maladie qui a été regardée juſqu'à préſent comme eſſentielle. Quoique la violence de la douleur néphrétique ſoit quelquefois accompagnée de mouvements convulſifs, ceux que Mademoiſelle a éprouvé, non-ſeulement paroiſſent extraordinaires, & avec perte de connoiſſance, mais encore ſont annoncés par des circonſtances ſi étrangeres à la néphrétique & ſi communes à l'affection épileptique, qu'on ne doit point héſiter ſur la méthode curative qu'il faut pratiquer ſans retard, ne perdant cependant pas de vue la

reproduction, d'ailleurs mal constatée, du pus dans le kiste soupçonné à l'estomac.

La cause principale interresse les fluides & les solides, les premiers par le vice de consistence & de qualité; ceux-ci par leur rigidité & leur contraction spastique. Les liqueurs, & sur-tout la lymphe à sa distribution contrainte, & ralentie par sa viscosité, pince & agace les parties nerveuses, &c. par son acrimonie, les esprits qui ont perdu leur espéce de volatilité & de qualité balsamique, deviennent d'une explosion ou irradiation languissante & irréguliere: les fibres nerveuses stimulées par le développement & l'action des sels, contractent nécessairement des secousses tumultueuses, qui sont de vrais mouvements convulsifs.

Il seroit inutile de donner une théorie plus étendue sur la complication d'accidents que présente le mémoire communiqué; il suffira de les attribuer à des digestions imparfaites, ausquelles peuvent avoir donné lieu des contentions d'esprit, des chagrins, un mauvais régime; nous nous bornerons à la méthode que nous jugerons nécessaire, laissant Mon-

ſieur le Médecin ordinaire libre d'y faire la réforme que ſa préſence & ſes ſages obſervations peuvent rendre légitimes.

Notre ſentiment eſt donc, qu'après une légere ſaignée du bras, on tire trois poëlettes de ſang au pied, pour diſpoſer à la ſaignée de la jugulaire, le jour ſuivant, avec attention aux forces.

Deux jours après, on purgera Mademoiſelle, avec un paquet de ſel de ſeignette, & cinq grains de tartre ſtibié, fondu dans trois gobelets d'eau chaude, dont les deux premiers ſeront donnés à une heure de diſtance l'un de l'autre; un bouillon une heure après la ſeconde doſe: le troiſiéme ſera donné une heure après le bouillon, en cas que les deux premiers n'ayent pas ſuffiſamment agi.

Après un jour de repos, on purgera Mademoiſelle avec un minoratif compoſé de la décoction de la moëlle & des pepins de ſix onces de caſſe en bâtons, bouillis pendant un petit quart d'heure dans deux taſſes d'eau, avec feuilles de méliſſe & de bétoine, de chaque une forte pincée; y faire fondre deux onces & demie de manne; paſſer & preſſer: dans la colature, faire fondre un gros

& demi de sel de glauber, & mêler eaux de fleurs d'Orange & de canelle orgée, de chaque six gros, pour deux doses qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Après ces premieres précautions, il paroîtroit conforme à la saine pratique de Médecine de placer l'usage de l'eau de Balaruc, comme plus active, & plus propre à détacher les matieres glaireuses & grossieres dont les parois de l'estomac sont anciennement enduits, & à lever les embarras que les autres visceres ont contractés; mais nous sommes retenus par la considération que demande l'impression néphrétique, & nous conseillons avec sûreté l'eau minérale de Cransac, dont la quantité dédommagera de la force de celle de Balaruc: Mademoiselle en prendra quatre bouteilles en huit jours; deux pintes chaque jour, le matin à son réveil, en huit gobelets d'un demi-septier chaque, chauffée au bain-marie, à un quart d'heure de distance l'un de l'autre, & ne prendra aucune espéce de nourriture, que trois petites heures après le dernier gobelet: nous ne sommes pas d'avis qu'on em-

ploye aucun ſel ; mais deux jours après la ceſſation de la boiſſon minérale, on purgera Mademoiſelle avec une once de catholicum double, légerement bouilli dans un gobelet d'eau ; y faire fondre deux onces de manne, paſſer & preſſer pour une doſe.

Deux jours après cette purgation, Mademoiſelle prendra le bain domeſtique, l'eau médiocrement chauffée, & la baignoire à découvert : elle continuera pendant quinze jours, deux bonnes heures chaque fois, & prendra une chopine de petit lait clarifié, préparé avec la crême de tartre, & très-rarement filtré, dans lequel on aura mis en forte infuſion feuilles de méliſſe, de véronique & de bétoine, de chaque une bonne pincée ; le tout tiré au clair, & partagé en deux doſes, qui ſeront données à une demi-heure de diſtance l'une de l'autre. Après avoir fini les bains, on purgera Mademoiſelle comme il vient d'être ordonné.

Enſuite, pour dédommager le malade de l'évacuation à laquelle elle étoit anciennement ſujette, pour donner iſſue à une humeur qui agace les nerfs, & prévenir la ſurcharge menacée à la poitrine par des fontes habituelles, nous propo-

sons avec confiance, de faire un cautere au bras, & d'entretenir l'écoulement le plus long-tems qu'il sera possible. Cette précaution n'empêchera pas d'user de l'opiate suivante, comme propre à perfectionner la guérison.

Prenez conserve de fleurs de bétoine & de romarin, de chaque une once & demie; racine d'éryngium confite, & mithridate, de chaque une demie-once; bois de sassafras en poudre, trois gros; castor un gros & demi; crâne humain, & ongle d'élan, de chaque un gros; racine & semence de pivoine, semence de nielle & de rue sauvage, & racine de pyrethre, de chaque un demi gros; oxymel suffisante quantité, pour former une opiate, dont la dose sera de deux gros; le matin à jeun, un bouillon immédiatement après.

Délibéré, &c. ce 27. Juillet 1746.

LE THIEULLIER.



## CONSULTATION XVII.

### *DARTRES.*

LA malade pour qui l'on consulte, est une Religieuse âgée d'environ vingt-trois ans, d'un assez bon tempérament, & qui a toujours joui d'une santé parfaite, si ce n'est depuis deux ans, qui fut au commencement de son Noviciat, qu'il lui survint sur les deux sourcils une infinité de petits boutons, accompagnés d'une grande demangeaison, qui se formerent ensuite en croute. Cette Dame, dans la crainte d'interrompre son noviciat, supporta cela, qui alloit toujours en augmentant pendant dix à onze mois, sans faire usage d'aucun remede; de sorte qu'après sa profession, qu'elle fit au mois de Septembre dernier, elle s'en trouva pour ainsi dire, tout le visage couvert. Il lui en étoit aussi sorti aux jambes, aux cuisses, & aux bras, ce qui l'obligea dans ce tems-là d'entrer dans les remédes. Le Médecin de la Communauté commença par lui faire tirer deux poëlettes de sang à

l'un des deux bras, & la fit purger le surlendemain avec un bol de mercure doux, avalant par-dessus une potion composée avec les tamarins, la rhubarbe, la manne & le syrop de chicorée composé; le lendemain du purgatif, il la mit pendant quinze jours à l'usage des bouillons faits avec un jeune poulet farci des semences froides, y ajoutant sur la fin de la cuisson des feuilles de pimpinelle, de capillaires & de polytrich, avec huit à dix écrevisses bien concassées; & la Dame appliqua sur son visage pendant cinq à six jours, du précipité rouge; mais voyant que ce reméde étoit trop violent, on le supprima, & en place on se servit d'une pomade faite avec les fleurs de soulphre & de benjoin incorporées dans le beurre frais, dont elle se frottoit deux fois par jour dans tous les endroits affectés: cela fit un assez bon effet; toutes les croutes sécherent, & tomberent, & son visage parut fort net pendant douze à quinze jours; au bout desquels les boutons commencerent à repousser à chaque côté du nez, comme ils avoient fait en premier lieu, sur les sourcils, & a gagné en un mois tout le visage: ce qui détermina la Dame à

avoir recours à d'autres remédes qu'un autre Médecin lui ordonna. Il la fit purger pendant trois jours consécutifs de la façon suivante : le soir en se couchant, elle prenoit douze grains de mercure doux, incorporé dans de la conserve de roses, le lendemain matin, elle prenoit un autre bol fait avec quinze grains d'æthiops minéral, vingt grains de rhubarbe en poudre, quatre grains de résine de scammonée, & autant de celle de Jalap : le tout incorporé dans de la confection hamech, qui la purgerent fort bien. Après avoir été purgée, Madame prit pendant trois semaines deux tasses de lait distillé au bain-marie, avec le cochlearia, le becabunga, le cresson & le cerfeuil. Elle en prenoit une le matin à son réveil, l'autre le soir en se couchant: pendant l'usage de ce lait, elle se bassinoit le visage avec du vinaigre chaud, dans lequel on avoit laissé deux œufs frais exposés au soleil jusqu'à ce que la premiere coque fût fondue & dissoute. Sa boisson ordinaire étoit une décoction de squine : tous ces remédes firent le même effet que les premiers ; c'est-à-dire, qu'ils firent bien sécher & tomber les croutes ; mais peu de tems après, les

boutons

boutons se manifesterent comme auparavant, & avec les mêmes accidents. Toutes ces récidives ennuyant extrêmement la malade, la firent résoudre encore au commencement du mois de Mai dernier, de tenter une autre voye qui fut de se purger, de prendre pendant douze à quinze jours des bouillons faits pour rafraîchir, ensuite le lait d'ânesse pendant un mois, auquel ont succedé les bains d'eau tiéde, qu'elle a pris pendant neuf jours, deux fois par jour, & elle s'est froté le visage avec l'huile de tartre par défailliance, qui lui ont procuré, mais pour peu de jours, le même soulagement que les autres remedes, puisque cela repousse plus vivement que jamais. On a traité cette maladie comme des dartres rongeantes & encroutées, qui ont pour cause un sang âcre & saumuré. On demande au conseil de nous déclarer si ce sont là véritablement des dartres, & de nous indiquer les remédes les plus propres pour déraciner entierement ce mal.

On observera qu'on avoit oublié de mettre dans le présent mémoire, que les premiers bouillons qu'on lui faisoit prendre, où il y avoit des écrevisses, procurerent à cette Dame une sueur assez

abondante, qu'elle faisoit entierement supprimer en se levant de son lit, lorsqu'elle la sentoit venir, & lorsqu'elle voyoit aussi que les croutes commençoient à sécher, elle leur aidoit à tomber, en les arrachant comme par force.

---

*RE'PONSE.*

LEs differentes méthodes gardées depuis le mois de Septembre dernier, étoient fondées sur les principes de la bonne médecine, & capables de remplir toutes les indications, si Madame s'étoit livrée plutôt aux conseils de Messieurs les Médecins, & si son zéle n'eût pas donné lieu au progrès d'un mal qui demande par soi-même des servitudes longues pour sa guérison.

Nous comprenons aisément que les austéritées attachées à la vie religieuse, peuvent, sur-tout dans un tempérement délicat & ardent, aigrir considérablement les liqueurs, troubler les digestions & produire les symptômes dont parle l'exposé : mais il est extraordinaire qu'une maladie contractée dans le commencement d'un noviciat soit une suite

d'un genre de vie si récemment pratiqué ; nous jugeons même qu'il n'a pu être qu'une cause occasionnelle qui a développé un germe qui subsistoit déja anciennement chez Madame, & que par conséquent il faut, par un usage opiniâtre des remédes & d'un régime approprié, corriger & changer la nature des liqueurs, dont le vice peut être imputé à plusieurs causes, sur lesquelles le succès des remédes donnera encore une connoissance plus distincte.

Nous sommes donc d'avis que Madame soit d'abord saignée au bras, à la quantité de deux poelettes ; & le surlendemain au pied, à la quantité que régleront les forces & la plénitude des vaisseaux. Le surlendemain, le soir en se mettant au lit, Madame prendra un bol fait avec dix grains d'*Aquila-alba*, lié avec suffisante quantité de conserve de roses, & le jour suivant, on la purgera avec un minoratif composé de la décoction d'un gros & demi de follicules, de la moëlle & des pepins, de six onces de casse en bâtons ; le tout bouilli pendant un quart d'heure dans une chopine de petit lait bien clarifié; y faire fondre deux onces & demi de manne ; dans la cola-

ture, faire fondre un gros & demi de ſel de Glauber, pour deux doſes qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre; un bouillon une heure & demie après chaque.

Deux jours après, Madame, commencera le bain domeſtique, l'eau médiocrement chauffée, deux heures le matin à ſon réveil, & continuera pendant trois ſemaines, une heure après y être entrée, & une heure après en être ſortie; elle prendra les deux bouillons ſuivants.

Prenez une demi-livre de roüelle de veau, faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à deux bouillons ordinaires, un petit quart d'heure avant d'ôter du feu, jettez-y feuilles de creſſon de fontaine, de *cochlearia*, de *becabunga* & de laitue, de chaque une demie poignée, feuilles de fumeterre, deux bonnes pincées; racines de patience ſauvage coupées par tranches, une once & demie: verſez enſuite la colature ſur trente cloportes pris vivants, lavés dans quelques cuillerées de vin blanc, eſſuyés & écraſés dans le mortier: paſſez & preſſez, puis faites y fondre un gros & demi de ſel *de duobus*, dit *arcanum du-*

*plicatum*, & délayez une once de ſyrop anti-ſcorbutique préparé ſelon le *codex* de la Faculté de Paris.

Chaque huitiéme jour de cet uſage, Madame ſuſpendra celui du bain, & fera fondre deux onces de manne dans le premier bouillon ; après ces préparations, l'on pratiquera le cautere au bras, avec la lancette, plutôt qu'avec la pierre cauſtique, & la ſuppuration y ſera entretenue le plus long-tems que Madame le pourra ſupporter, même après ſa guériſon. Cette précaution ſera ſoutenue du lait d'âneſſe, pris matin & ſoir pendant un mois, & ſecondé toujours du régime ſuivant.

La malade ne vivra que de boüillons & potages. Les bouillons ſeront faits avez deux livres de roüelle de veau, une livre de tranche de bœuf & un poulet charnu écorché, vuidé, dont on ôtera les extrémités ; dans le corps duquel on mettra une demi once d'orge perlée d'Allemagne ; exclure tout autre aliment, & uſer pour boiſſon ordinaire d'une forte infuſion faite du ſoir au lendemain, ſur les cendres chaudes, de deux gros de ſquine, deux gros de ſalſe pareille & deux pincées de fleurs de

ſureau, ſur trois chopines d'eau, meſure de Paris.

On employera alors utilement ſur les dartres, une pomade faite avec le jus d'un citron, ſur deux gros de ſel de ſaturne. Madame la mettra le ſoir en ſe couchant, une fois ſeulement chaque jour.

En finiſſant le lait d'âneſſe, on purgera avec un minoratif ſemblable au premier, retranchant le bol preſcrit pour la veille; & deux jours apres, Madame paſſera à l'uſage du lait de vache pour nourriture de quatre en quatre heures: chaque fois à une quantité réglée ſur la facilité avec laquelle il paſſera. La premiere & la derniere doſe chaque jour, ſera coupée avec quatre onces d'eau diſtillée de creſſon de fontaine, & l'on en ôtera la premiere pellicule en le faiſant chauffer au bain-marie, ſans le faire bouillir; alors Madame pourra le prendre quelquefois préparé avec le ris, la ſemoulle, le vermichel, ou un potage, & dans la ſuite on pourra accorder les œufs frais, le biſcuit, ſans rien changer à la boiſſon ordinaire propoſée.

*Si* malgré cette méthode curative,

conſtamment obſervée, le mal ſubſiſtoit ( ce que nous n'oſons croire ) l'inutilité de ces reſſources ſeroit alors d'une aſſez grande inſtruction pour en fournir de plus appropriées à un vice contracté par la naiſſance ou par la premiere nourriture.

Délibéré ce 20. Août, 1746.

LE THIEULLIER.



## CONSULTATION XVIII.

### *Affection Scorbutique.*

LE Consultant est dans sa trente-sixiéme année, depuis le vingt-sixiéme février dernier. Il va exposer le précis de sa vie jusqu'à présent : d'abord il a succé un très-vieux lait, est arrivé de nourrice avec trois tayes sur les yeux, qui jusqu'ici n'ont pas fait de progrès ; il a cependant beaucoup souffert des yeux jusqu'à l'âge de dix ou douze ans. Depuis ce tems, il n'y a plus senti de douleur, quelquefois seulement il a eu des extinctions de vûe ( de quelques secondes ) sans suite. Il a beaucoup étudié dans sa jeunesse ; c'est-à-dire depuis dix ans jusqu'à vingt-cinq, il a beaucoup veillé, & plusieurs fois il a passé des mois entiers à l'étude, sans quitter son habit, que pour prendre du linge; à l'âge d'environ dix-neuf ou vingt ans il lui prit un crachement de sang qui a duré environ un an ; il doute si ce sang venoit de l'estomac ou seulement des fosses nazales; il n'a pu s'en assurer quelque

soin qu'il ait pris pour cela: toutes les fois qu'il lui est arrivé de dormir dans l'après dîner ( le cas a été rare ) en s'éveillant il a toujours craché du sang, ce qui lui est arrivé, & lui arrive encore habituellement après toute contention d'esprit, *même lorsqu'il n'a fait qu'écouter une conversation ou un discours intéressant.* Il a éprouvé de fréquens maux de tête jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, ils ont beaucoup diminué depuis, il n'a jamais eu de maladie populairement caractérisée, peu de fiévre; encore n'étoit-elle point de catharre, il est foible de tempérament, cependant il n'a presque jamais senti son estomac, & n'a jamais éprouvé de maux de poitrine. Il se tient difficilement debout, & se lasse peu en marchant; il y a environ cinq à six ans que le crachement de sang lui reprit; un Médecin qui le voyoit alors, après avoir considéré l'état de sa bouche, lui déclara qu'il y avoit à craindre le scorbut, & pour l'en garantir, il lui fit prendre chaque jour, le matin pendant cinq ou six semaines, un verre de jus extrait de *cochlearia*, d'oseille, & cresson de fontaine; & l'après-midi une pinte environ de limonade: dans cet intervalle, le Con-

ſultant fut purgé 5. à 6. fois, il fit diete pendant tout ce tems-là ; peu de tems après vers le commencement de l'hiver, les levres du Conſultant furent infectées d'une eſpéce de galle légere qui vraiſemblablement s'obſtina d'autant plus que le Conſultant l'arrachoit à meſure qu'elle paroiſſoit ; c'étoit ce ſemble une écaille fléxible ou une raclure de parchemin : le Conſultant fut conſeillé de ſe laver exactement la bouche chaque jour, & il n'a pas manqué depuis de le faire avec de l'eau tiéde & de l'eau de vie de *cochlearia*. Au mois de Décembre dernier, il ſe trouva dans un malhaiſe univerſel & indéfiniſſable. Il fut ſaigné le premier Janvier, & purgé deux fois dans le même mois après s'y être préparé par des ptiſanes & des bouillons de chicorée ſauvage, de racines de patience, d'oſeille & de fenouille avec du veau ; il eſt vrai qu'en même tems il faiſoit un travail un peu forcé, auſſi malgré les précautions, au commencement de Février, ſe trouva-t'il le viſage tout couvert, les lévres ſur-tout, d'une galle épaiſſe, d'abord jaunâtre & molle, noire & dure à la fin ; il a été trois ſemaines dans cet état pendant leſquelles il s'eſt étuvé le viſage

avec du lait & du sureau infusé ; il a fait une diete très-rigoureuse, a près les bouillons ci dessus indiqués avec du sel de Glauber, & prenoit chaque jour 2. lavemens.

Au mois de Mars il se trouva assez bien, les lévres cependant étoient comme depuis quatre ou cinq ans. Au mois de Juillet dernier, il s'est trouvé à peu près comme au mois de Février de la même année, avec cette différence cependant, que la galle n'a attaqué que les lévres supérieures, & inférieures, depuis le dessou du nez jusqu'au menton, & qu'elle n'a duré que huit jours. *Nota* que dans les deux accidens, les glandes amigdales & sublinguales étoient fort enflées, & qu'a mesure qu'elles ont desenflé, la galle a cessé ; depuis le second accident, les lévres semblent se nettoyer, & reprendre consistence. Le Consultant doit dire qu'il a suivi le même régime au second accident qu'au premier ; à peine celui-ci a-t'il cessé, qu'au pouce gauche il lui est survenu une humeur qui s'est communiquée à l'*index* voisin, d'abord entre la seconde & la troisiéme phalange, ensuite au côté opposé du même doigt, vers le doigt mi-

lieu, qui eſt enfin revenu ſur la premiere phalange du même doigt vers le pouce ; cette humeur ne paroît plus mais depuis ſon départ, le Conſultant a eſſuyé trois rages de dents à la partie ſupérieure de la machoire gauche, le mal répondant à l'oreille, affectant tout le côté gauche de la tête ; chaque accès a pu être de douze heures.

Le Conſultant doit faire obſerver, que lorſque par hazard il lui eſt arrivé de manquer une ſeule fois de relaver ſa bouche, les gencives ſont gonflées, & rendent du ſang à la moindre preſſion : il obſervera encore que le ſang qu'on lui a tiré du bras par ſaignée, au dire des connoiſſeurs, n'a paru affecté d'aucun vice. Le Conſultant a fait long-tems un uſage habituel de liqueurs, quoique ſans excès ; il a bu long tems ſon vin pur, quoique ſobrement, il eſt naturellement petit mangeur, mélancholique, & n'aime point l'exercice du corps, il en fait peu depuis environ deux ans ; il n'uſe plus de liqueurs, & boit ſon vin trempé : il eſt habituellement reſſerré, quoiqu'il dorme aſſez peu, mais reſte long-tems au lit.

Voici la médecine ordinaire qu'il prend & qui l'a toujours bien purgé.

Tamarins, ſix gros; follicules de ſenné, un gros & demi; ſel végétal, deux gros; manne, deux onces, dans une décoction légére de chicorée.

*Nota*, le Conſultant eſt maigre & grand.

13 Août, 1746

---

## *REPONSE.*

Les obſervations que préſente le Mémoire communiqué ne laiſſe aucun doute ſur la nature de la maladie; on y découvre tous les ſymptômes que doit cauſer un vice ſcorbutique, dont on a pallié la cure par des remedes inſuffiſans & qui n'ont jamais été ſecondés d'une diette, & d'une conduite appropriées.

Quand on ne trouveroit pas dans la nourriture de l'enfance le premier germe de la maladie qui s'eſt déguiſée pendant pluſieurs années, il ſuffiroit de connoître les excès que Monſieur a fait du côté de l'eſprit, pour comprendre à

quel point a été portée la dissipation des parties spiritueuses par une application continuelle, dont les excès ont donné lieu à des crachemens de sang fréquens, qui cependant, ne venoient que de l'*orgasme* des liqueurs, sans que la poitrine y fût plus particulierement interressée; puisque le malade a chaque fois rendu ce sang sans tousser & sans douleur.

Il est d'ailleurs constant que les contentions violentes de l'esprit ont habituellement nécessité de mauvaises digestions; en ne permettant qu'une distribution très-imparfaite & très-tumultueuse des esprits vers l'estomac dans les tems de digestion; que par consequent elles n'ont pu produire que des sucs cruds, grossiers, incapables de réparer la perte des principes onctueux & balsamiques. Il n'est donc pas étonnant que Monsieur soit devenu victime de son zéle & de sa supériorité d'esprit.

Quoique tous les fluides entrent en cause des accidents exposés, la lymphe cependant est l'agent principal, non-seulement par sa viscosité, mais plus puissament encore par l'acrimonie des sels dont elle est chargée, & si l'épaississement du sang donne d'ailleurs lieu à

des stases multipliées, dont quelques preuves se trouvent plus particulierement marquées aux gencives; la liqueur lymphatique est celle qui occasionne les douleurs, les lassitudes & les érysipeles dartreux qui se déclarent extérieurement avec tant d'opiniâtreté, & les états que Monsieur appelle mal aises universels.

Les indications que nous avons à remplir, doivent donc tendre à rendre aux liqueurs leur fluidité légitime, à émousser & détruire les parties salines qui prédominent, & à rendre à la masse les sucs spiritueux dont elle est si anciennement privée, en rectifiant sur tout les digestions.

Pour obtenir ces avantages il faut que Monsieur se persuade d'abord que la méthode la plus sage par le choix & l'administration la plus réguliere des remedes n'autorisera jamais les abus dans le regime de vivre, que par consequent il doit éviter jusqu'à la plus legere occupation fatiguante, soit du corps, soit de l'esprit; qu'il ne faut procurer à l'un & à l'autre qu'un exercice de délassement & de récréation, mais qui ne puisse aller au travail laborieux.

La conduite nécessaire quant aux re-

medes, consiste à choisir ceux qui ne portent aucune irritation, & qui réparent, ou qui soient accompagnés de nourritures médicamenteuses; c'est pourquoi nous sommes d'avis, que sans pratiquer aucune saignée, ni préparer le malade par quelque purgation que ce puisse être, il commence l'usage des apozêmes suivans.

Prenez feuilles de cresson de fontaine, de cochlearia, & de becabunga, de chaque une bonne poignée; feuilles de laitue & de scolopendre, de chaque une demi-poignée; faites bouillir le tout à petit feu pendant un quart d'heure dans trois demi-septiers d'eau, mesure de Paris, tirez ensuite au clair la liqueur sans presser; dans la colature délayez une once de syrop de Fumeterre; partagez en trois doses, qui seront données chauffées au bain-marie, à trois heures de distance l'une de l'autre; un bouillon une heure & demie après chaque.

Continuer pendant quinze jours, & finir par la purgation suivante.

Prenez la moëlle & les pepins de six

onces de casse en batons; faites bouillir pendant un petit quart d'heure dans une chopine d'eau, puis faites-y fondre deux onces & demie de manne; dans la colature faites fondre un gros de sel de Glauber, & délayez une once de syrop de pommes composé, pour deux doses, qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Les bouillons pour chaque jour seront faits avec tranche de bœuf & rouelle de veau, de chaque une livre & demie avec un poulet charnu, écorché, vuidé dont on aura ôté les extrémités, & dans le cops duquel on aura enfermé une once d'orge perlée d'Allemagne.

Le lendemain de la purgation, Monsieur prendra à son réveil, un demi-septier d'une forte décoction de feuilles de cochlearia, dans laquelle on délayera une once de syrop anti-scorbutique, du *Codex* de Paris; continuer pendant un mois, & chaque quinziéme jour, y ajouter deux onces de manne.

Ensuite, pendant un mois, Monsieur prendra à jeun, une chopine de lait de vache dépouillé de sa premiere pellicule

en le faisant peu chauffer; on y mêlera quatre onces d'eau distillée de cresson de fontaine. Il prendra une semblable dose le soir en se couchant, trois heures après un potage.

Quatre heures après son lait du matin, il prendra un bouillon fait avec un poulet maigre, vuidé, dont on ôtera les extrémités; ajouter la moitié d'un cœur de veau nettoyé de son sang caillé, coupé en morceaux; le tout bouilli dans suffisante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire; verser la colature sur vingt cloportes pris vivants, lavés dans quelques cuillerées de vin blanc, essuyés & écrasés dans un mortier; passer ensuite & presser pour une dose.

Le dîner sera d'un potage & de viande blanche, bouillie ou rotie, peu de vin avec beaucoup d'eau, pour ce repas seulement; une heure avant le dîner, Monsieur prendra un bol composé de corail, yeux d'écrevisses, de chaque vingt grains; le tout lié avec suffisante quantité de syrop de stæchas.

Après le mois prescrit pour cette méthode, on purgera Monsieur, comme il a été dit ci-dessus, afin de le conduire à l'usage du lait de chêvre pendant six

ſemaines, matin & ſoir, ſans changer l'ordre de ſa nourriture; & chaque jour deux heures avant ſon dîner, il prendra une doſe de trente grains de l'opiate ſuivante.

Prenez extraits de *Chamœdrys*, de *ſcordium*, & de *trifolium fibrinum*, de chaque trois gros; vers de terre ſechés & pulvériſés, une demi-once; le tout mêlé enſemble avec ſuffiſante quantité de ſyrop anti-ſcorbutique, former une opiate dont on uſera comme il eſt dit.

Nous croirions laiſſer quelque choſe à déſirer dans notre Délibéré, ſi nous ne propoſions pas le cautere fait au bras, pour rendre la guériſon plus prompte, & plus parfaite.

Délibéré, &c. ce 24. Septembre, 1746.

LE THIEULLIER.



## CONSULTATION XIX.

*Voyez* LES CONSULTATIONS XIII. & XIV.

*Premier exposé.*

IL y a près de deux mois que Madame suit l'Ordonnance de ces Messieurs, qui est de vivre de lait pour toute nourriture ; la prisanne de pulmonaire, de miel de Narbonne, & de lierre terrestre, pour sa boisson, & les pilules de Morton, le beurre de Cacao & le blanc de baleine, sans aucun soulagement ; au contraire, la fiévre vient de tems en tems, plus fréquemment l'insomnie ; sa douleur de côté est la même que Madame sent vivement en toussant, en éternuant, en baillant, même en étendant le bras & la jambe du côté droit, qui est le malade, sur lequel elle ne peut se coucher, étant obligée de se tenir toujours sur le gauche, ou sur le dos ; elle se plaint de plus d'un épicquement dans le sang, d'une chaleur & bouillonnement dans le sang & dans la tête ; ce sont ses termes, que de son côté ; elle ne tousse

presque pas, quoiqu'elle crache continuellement une pituite visqueuse, glaireuse & salée, qui l'affoiblit extraordinairement; on remarque toujours du pus dans ses crachats, sur-tout le matin qu'ils sont plus épais. La sérosité de son sang est âcre, ce qui se connoît par les épicquemens dont Madame se plaint; par les yeux toujours malades, rouges, larmoyans, & dont les cils sont rouges; elle croit que le lait épaissit trop son sang; par des engourdissemens dans les mains, & autres parties, même la tête en souffre comme yvresse; elle n'est ni constipée, ni trop relâchée, cependant elle va souvent, & toujours avec peine & colique. Il est un tems où Madame crache moins de pus, pendant cinq ou six jours; après il semble se former de nouvelles phlogoses, par la douleur, la fiévre, le gonflement du ventre & tension, & même de tout le corps, ce qui m'obligea il y a trois semaines, de la saigner. Ces accidens cesserent, après une plus grande évacuation de pus. Son sang n'est ni trop sec, ni trop dissout, mais très-coëneux. Madame, depuis treize jours maigrit, elle n'a ni dévoyement, ni sueurs; aujourd'hui Madame a quitté le lait, ne

pouvant plus y résister par tous les accidens dont j'ai parlé, comme fiévre, insomnie, chaleur extraordinaire, engourdissement, dégoût, foiblesse, surtout dans les jambes ; ce qui a déterminé à demander une nouvelle Consultation.

Au Château de L.... ce 18. Août 1746.

---

## SECOND EXPOSÉ.

*Ce* 21. *Août* 1746.

J'Etois si pressée la derniere fois, ma chere sœur, & il étoit si tard lorsque B.... est arrivé, qu'il a fallu faire le mémoire à la hâte ; & malgré la torture d'esprit que nous nous sommes donnée pour ne rien omettre, ce qui est assez difficile, ses incommodités changent & varient tous les jours. Nous n'avons pas laissé d'oublier plusieurs choses nécessaires ; comme le Délibéré de ces Messieurs, pour les remettre sur la voie de dire qu'elle a été purgée deux fois ; & je t'ajouterai ici que depuis environ dix-huit jours, elle a la fiévre toutes les

nuits, plus ou moins fortement; mais qui a été forte depuis quatre jours, avec des sueurs qui ne sont pas considérables, parce qu'elle les empêche autant qu'elle peut, à cause de sa grande foiblesse, mais qui durent toute la nuit; que les chaleurs ne sont pas toujours totales; par exemple, le dessus du bras & de la cuisse seront brûlans comme du charbon, & le dedans froid, ce qui varie à tous les instans du jour, mais la chaleur du dedans des mains est toujours constante. Tous ces raisonnemens sont peut-être inutiles, mais j'aime mieux qu'on les trouve de trop, que de moins. Mais ce n'est pas tout, pour surcroît de douleur, vendredi à 5. heures du matin, après un petit assoupissement d'une demi-heure, elle se réveilla, en faisant un cris perçant, causé par une douleur dans les os & les nerfs de la cuisse gauche, depuis la jointure dans le gros de la fesse, jusqu'au talon de l'autre côté de son poulmon malade & le seul où elle puisse se coucher, & cette douleur devint si violente tout d'un coup, qu'elle ne pouvoit faire le moindre mouvement, sans crier; elle fut dans toute la journée dans une souffrance épouvantable, la fiévre fut vio-

lente la nuit du ſamedi, & cela n'eſt pas étonnant, puiſque malgré les douleurs qu'elle ſentoit il falloit qu'elle fût couchée ſur ce côté, ſans pouvoir faire le moindre mouvement. J'oublie de te dire que dans le premier moment de cette douleur, nous crûmes que cela venoit d'un cloud conſidérable qu'elle avoit à la feſſe, à deux ou trois doigts du fondement, & qui n'étoit pas encore percé, de ſorte que nous lui donnâmes ſa médecine, dont elle vomit une petite partie au bout de deux heures, à force de ſe plaindre; cependant elle fit fort bien. Mais juge des douleurs & du tourment, puiſque pour la rendre, il a fallu qu'elle fût levée. Je ne lui ai mis ſur cette douleur, que du baume tranquile, avec de l'eſprit de vin; elle a encore la fiévre très-fort cette nuit, & n'a pu fermer l'œil; la douleur va pourtant beaucoup mieux aujourd'hui; elle ne crache preſque pas de pus, mais c'eſt ſûrement la fiévre qui le ſupprime. Elle ne vit que de bouillons, de ptiſane, & s'eſt déja ſentie de cette douleur, mais pas auſſi forte.

*Réponſe*

*Réponse aux deux exposés.*

QUelque leger qu'ait paru le succès des remedes pratiqués jusqu'à présent par Madame de L.... on n'en doit imputer l'insuffisance qu'à la grandeur de sa maladie, à la complication des accidens, & à la délicatesse des parties qu'ils affectent. Nous n'avons jamais prétendu rassurer une famille respectable par des promesses que démentoit le caractére du mal, & le pronostic annoncé dans nos Délibérés du 27. Avril, & 14. Juin dernier n'a jamais laissé entrevoir qu'une cure palliative. Ainsi dans un etat d'incurabilité, le mérite de la Médecine est de la sçavoir annoncer, d'en retarder le terme menacé, & de rendre sa durée moins douloureuse.

Nous ajouterions donc inutilement de nouvelles réflexions sur l'état du poulmon qui fournit habituellement du pus dans les crachats, & sur la fiévre qui épuise la malade; nous nous bornerons à répondre à quelques remarques qui viennent de nous être communiquées,

& dont il n'a pas encore été parlé dans les mémoires du sieur B.... Chirurgien.

La violence & la mobilité des douleurs qui se font si fréquemment sentir dans différentes parties, nous persuadent que la phtisie est plus lymphatique que sanguine, c'est-à-dire, qu'une lymphe épaissie & chargée de sels âcres, a donné lieu au premier engorgement & à la surcharge de la poitrine, à des agacemens extrêmement douloureux, & à des fontes difficilement supportables; qu'un épaississement aussi général des liqueurs n'a pû être contracté que par des réproductions continuelles de sucs épais & grossiers, entretenus par un mauvais régime, ou par une disposition particuliere, soit du suc gastrique, soit des fibres de l'estomac; ainsi nos vues présentes doivent tendre à corriger le vice de consistence, par des remedes divisans, attenuans, & à rétablir le *tonus* des solides, en portant des principes réparans, balsamiques, & capables d'émousser les sels qui prédominent.

Pour procurer ces avantages, le Conseil soussigné est d'avis que Madame prenne chaque jour le matin un bol fait de la maniere suivante.

Prenez huit grains de blanc de baleine ; un demi-grain de Kermes minéral ; dix grains de corail rouge préparé ; le tout lié avec suffisante quantité de syrop de tussilage.

Immédiatement après ce bol, on donnera un verre d'infusion thei-forme, faite avec une pincée de vulnéraire de Suisse, si il y en a dans le lieu, ou de plantes vulnéraires que présente le pays. Cet usage sera continué pendant une quinzaine. & si le ventre devenoit trop libre, on se borneroit au tiers d'un grain de Kermes mineral dans chaque bol.

La boisson ordinaire sera préparée avec deux gros de squine coupée en petits morceaux, & seulement infusée du soir au lendemain dans trois chopines d'eau chaude. Les bouillons pour chaque jour, seront faits avec une livre de rouelle de veau, deux livres de tranche de bœuf, & un cœur de veau nettoyé de son sang caillé.

Si le sommeil est difficile, on donnera, selon le besoin, le soir un bol composé de six grains de blanc de baleine, trois grains de pilules de starkey, & suf-

fisante quantité de syrop de lierre - terrestre.

Si il survenoit un dévoyement, ou une toux laborieuse, on ajouteroit utilement une once de syrop de corail sur une pinte de la boisson ordinaire.

Cette méthode sera soutenue & secondée de l'usage du lait de chêvre, que Madame prendra matin & soir ; trois heures après & avant un bouillon. La quantité de chaque dose sera réglée sur la facilité avec laquelle il passera. Pour en rendre cependant la distribution plus prompte & plus avantageuse, on ajoutera une once de seconde eau de chaux dans la dose du matin.

Nous devons aussi avertir Madame que la suppression volontaire des sueurs lui deviendroit autant dangereuse, que leur excessive abondance, & qu'elle doit l'origine de ses maux à tous les moyens dont elle s'est servi autrefois pour diminuer ou arrêter une évacuation qui lui étoit alors salutaire ; qu'enfin les mesures qu'elle pourroit encore prendre pour diminuer ses contraintes, lui deviendroient au moins également préjudiciables.

Nous comprenons difficilement le mo-

tif qui engage le Chirurgien à employer le baume tranquile & l'esprit de vin sur la tumeur qui a parue à la fesse; il est important de réparer cette faute, en se servant de l'onguent de la mere, comme propre à remplir toutes les indications.

Délibéré, &c. ce 24. Août 1746.

LE THIEULLIER.

---

## CONSULTATION XX.

*Suite de la Consultation du* 27 *Juillet* 1746.

*Premier Exposé de maladie à consulter, fait le* 17. *Juillet* 1746.

UNe fille de trente-deux ans, réglée au parfait depuis l'âge de quinze ans, fut élevée en campagne, où elle se portoit au mieux; mais depuis quinze ans qu'elle habite la ville, elle est sujette à différentes infirmités, entre autres à des rhumes importans accompagnés d'une distillation de pituite âcre, qui irritoit & dessechoit tellement sa poitrine,

qu'elle se trouvoit toute épuisée. Depuis environ dix-huit mois, elle est sujette à une colique qu'on nomme néphrétique, d'autant qu'outre des douleurs pointantes qu'elle ressent dans les reins & dans les intestins, des envies de vomir insupportables, on remarque dans ses urines des glaires en abondance.

On ordonna les bains domestiques qui la soulagerent beaucoup, & elle se croyoit guérie, lorsqu'étant en campagne, il y a environ un an, ces différentes douleurs lui prirent avec tant de violence, qu'elle tomba sans connoissance, avec des convulsions si extraordinaires, qu'on trembla pour sa vie. Elle étoit pourlors éloignée de secours; on lui fit le lendemain une saignée au bras, & une au pied: on crut que ces accidens pouvoient provenir d'une indigestion, pour avoir mangé trop de prunes, mais on n'en pouvoit juger sûrement, parce qu'on avoit jetté les matieres qu'elle avoit vomi. Deux ou trois mois après, elle retomba dans les mêmes accidents, & on remarqua dans ce qu'elle avoit vomi beaucoup de matiere blanchâtre, sans odeur ni goût, que le Médecin consulté assura être du pus sorti d'une enveloppe contenue dans l'estomac, qu'il

nomma Kiste ; il ordonna l'usage des vulneraires en forme de thé, avec moitié lait ; à ses coliques près qui n'étoient que passageres, elle se trouva fort bien ; mais il y a trois jours que ces coliques redoublerent, la foiblesse & les convulsions se firent connoître, elle vomit une quantité prodigieuse de cette matiere purulente, qui comme on l'a observé ci-dessus est sans odeur, ni goût. Cette fille a maigrie depuis un an sans cependant être émaciée.

Il faut observer que la malade, après avoir jetté de la pituite, se trouve quelquefois saisie d'une violente demangeaison de manger, qui se trouve appaisée, dès qu'elle a pris quelques alimens, soit solides, soit liquides, & que de tout tems elle mange peu.

On observera aussi que lorsque les accidents ci-dessus expliqués suivis de convulsions, doivent lui arriver, elle en a des signes le jour de devant, qui se manifestent par des étonnements de cerveau, un abattement total, une absence d'esprit & de mémoire, de façon qu'elle est comme hébétée.

On a purgé la malade avec une ptisanne royale, sans qu'elle en ait reçû aucun effet.

On lui a donné du lait de limaçon, pendant sept à huit jours le soir avant de se coucher, le tout inutilement, en sorte que les remedes ne lui font rien.

---

*Second Exposé.*

Il y a environ quatre mois que Monsieur le Thieullier donna son Ordonnance sur l'exposé de l'autre part, & voici ce qu'on écrit le 27. Novembre.

La malade a exécuté de point en point l'ordonnance du Médecin; les eaux lui ont fait fort bien, & pendant qu'elle les a prises elle a eu trois attaques légeres de sa colique. Ses grands besoins de manger avoient cessé; elle a fort bien soutenu les bains domestiques qu'elle a pris pendant quinze jours. L'infusion de feuilles de melisse, de bétoine, & de véronique faisoit au mieux, sans causer le moindre dérangement; elle a continué d'être bien reglée.

Deux mois après l'usage de ces remedes, elle se trouva un peu engraissée malgré le régime qu'elle a toujours observé; mais depuis un mois toutes ses infirmités se déclarent; elle a eu depuis

trois jours deux coliques violentes, avec vomissement : elle perdoit l'idée de ce qu'elle vouloit dire ; ce matin elle a eu trois convulsions violentes sans vomissement. On lui a fait faire une petite saignée. Son sang est extraordinairement rouge. Elle a tombé dans un assoupissement suivi d'une grande foiblesse, avec mal de cœur.

---

## *REPONSE.*

NOus comprenons difficilement les motifs qui ont pu faire différer l'exécution entiere de nos intentions, marquées par notre Délibéré du mois de Juillet dernier, puisque les premieres tentatives avoient été déja aussi avantageuses à Mademoiselle. Il n'est pas même douteux qu'on eût obtenu beaucoup plus, si l'on eût pratiqué le cautére ordonné, & si elle eût fait usage de l'opiate prescrite. Nous ne jugeons pas qu'on doive s'écarter de la route que nous avons alors indiquée, n'y ayant aucun changement dans les symptômes de la maladie ; cependant eu égard a la grande distance des dernieres précautions pri-

ſes, & à l'état actuel qui annonce clairement le retour prochain de l'évacuation périodique obſervée purulente, & de la décharge de l'eſtomac, nous ſommes d'avis que Mademoiſelle prenne inceſſament une eau minérale compoſée de cinq grains de tartre ſtibié, fondu dans quatre gobelets d'eau chaude, qui ſeront donnés à un quart d'heure de diſtance l'un de l'autre. Les doſes ſeront placées dans des diſtances plus éloignées, ſelon la promptitude & la force de leur action.

Enſuite, on pratiquera ſans retard l'application du cautére au bras, & Mademoiſelle prendra de nouveau la teinture de meliſſe, de bétoine & de véronique, dans le petit lait filtré, pendant quinze jours; après leſquels on la purgera avec une once de *Catholicum* double, légérement bouilli dans un gobelet d'eau; y faire fondre deux onces de manne; dans la colature ajouter un gros de ſel de Glauber.

Ces préparatifs diſpoſeront utilement à l'eau de Vichy, dont nous conſeillons l'uſage pendant un mois, à la quantité d'une pinte chaque jour, le matin au réveil, en quatre gobelets qui ſeront donnés à un quart d'heure de diſtance l'un de

l'autre, & chauffés au bain-marie, sans addition d'aucun sel. De huit jours l'un seulement, on précipitera ce qui aura été mis en fonte, ajoutant deux onces de manne dans le premier gobelet. Cette boisson finie, Mademoiselle prendra l'opiate ordonnée par notre premiere réponse à la consultation en date du 27. Juillet, & au lieu de prendre un bouillon immédiatement après la dose, on lui donnera un demi-septier de petit lait exactement filtré, dans lequel on aura fait fortement infuser une bonne pincée de vulnéraire de Suisse.

Nous avons lieu d'esperer que cette méthode perfectionnera la guérison de Mademoiselle, pourvu qu'elle soit aussi fidéle à la sévérité du régime, qu'au long usage des remedes.

Délibéré, &c. ce 3. Décembre 1746.

LE THIEULLIER.



## CONSULTATION XXI.

*Fiévre continue, Diarrhée, Tension douloureuse de l'*Abdomen*, à la suite d'une couche.*

LA Dame malade pour laquelle on consulte, est âgée de trente-trois ans, qui a eu cinq enfans, deux fausses couches, & deux pertes qui l'ont laissé dans un épuisement considérable. Elle est d'un tempérament très-délicat, mariée depuis sept ans : après sa derniere couche arrivée depuis six semaines, les évacuations ordinaires s'étant très bien soutenues, & le lait ayant eu son cours, le ventre est resté tendu, très-gonflé, & douloureux, lorsque la malade se couchoit pendant la grossesse d'un côté ou de l'autre, elle sentoit comme une bouteille qui suivoit le côté panché. La personne qui l'a accouchée prétend qu'il y avoit hydropisie de matrice par la grande quantité d'eau que l'accouchée rendit ; néanmoins tous ces accidens sans fiévre, l'accouchée ayant grand appétit, & le satisfaisant sans aucun ménagement.

Il faut remarquer que l'accouchée porte une galle avec demangaison très-vive, qui lui a été communiquée depuis le troisiéme mois de sa grossesse, la fiévre continue avec redoublement, ne s'est déclarée qu'au trentiéme jour de l'accouchement, avec chaleur très-vive, le ventre tendu, extrêmement douloureux dans toute son étendue, & dévoyement presque continuel. On pensa sur le champ qu'il falloit suivre les pas de la nature, & saisir l'indication des purgatifs : Madame a été purgée presque de deux jours l'un avec les purgatifs doux, les aposêmes, les lavemens ; les évacuations ont toujours été abondantes, matieres vermineuses, vers rendus, les calmens, les adoucissans n'ont point été épargnés ; par ces secours la fiévre étoit considérablement diminuée, & il ne restoit à la malade que la tension & la douleur du ventre, sur-tout à l'hypoccondre gauche avec un épuisement considérable, & une foiblesse.

La fiévre vient de se ralumer, les évacuations du ventre continuent, & néanmoins le ventre est plus tendu & plus douloureux que jamais. On soupçonne des obstructions dans les visceres du bas-

ventre, indépendamment du foyer de la fiévre que vient d'essuyer la malade, & qui paroît se rallumer, c'est aujourd'hui le vingt-deuxiéme jour de la fiévre.

On croit devoir ajouter que la malade est d'un tempérament mélancholique & atrabilaire, qu'elle a toujours eu le sang fort épais, & des obstructions dès l'âge de vingt ans.

Est-ce schirre ou hydropisie? la réponse est extrémement pressée, soit pour les remedes qui conviennent à la fiévre, soit pour ceux qu'il faut faire pour les engorgemens & tension de ventre.

---

## *REPONSE.*

Loin de blâmer l'empressement avec lequel on exige notre réponse, nous sommes au contraire surpris qu'on ait tant differé une consultation sur une maladie dont le danger s'annonçoit dès son commencement; ainsi nous mettrons volontiers à profit le peu de tems qu'on nous accorde, & nous remplirons, autant qu'il nous sera possible, les indica-

tions que présente une complication de symptômes également importans, tels que sont une fiévre continue, depuis plus de trois semaines, un dévoyement opiniâtre, la tension douloureuse dans toutes les régions de l'*abdomen*, une ardeur universelle, une espéce d'épuisement porté à l'excès; enfin une disposition inflammatoire à tous les visceres du bas ventre, sans en excepter même la matrice, qui partage d'autant plus les accidens, qu'elle en est devenue anciennement susceptible par des fausses couches, & par des pertes.

Nous ne comprendrons jamais qu'une maladie aussi grave ait pû dépendre principalement d'une abondance d'humeurs amassées dans les premieres voyes, & soumises à l'action des purgatifs multipliés: le régime que la malade a gardé jusqu'au trentiéme jour de sa couche instruisoit à la vérité suffisamment sur la nécessité d'évacuer, mais le gonflement douloureux du ventre qui subsistoit depuis l'acouchement, menaçoit assez l'inflammation, pour indiquer l'espéce d'évacuant auquel on doit la préférence: nous croirions inutile d'entrer dans le détail de ce qu'on auroit dû pratiquer

avec plus de convenance dans les commencemens ; nous nous bornerons à marquer la méthode que l'état actuel de la malade rend seule pratiquable, sans flatter l'espérance d'un succès certain, dans une conjoncture qui laisse à présent peu de ressources.

Il s'agit donc de remédier d'abord à la déterminaison tumultueuse du sang vers les visceres inférieures, par la saignée du bras, répétée & raprochée sans un faux ménagement, si les forces y paroissent mettre obstacle à des personnes timides, la bonne médecine leur apprendra que les forces sont souvent plus surchargées qu'épuisées ; que la violence & la longueur des accidens inflammatoires sont plus à craindre que ce qui en est le plus puissant reméde ; que dans les cas où la prudence ne permet pas une évacuation abondante, les saignées légeres ; & principalement réitérées, répondent à l'attente d'un médecin exact & éclairé : nous n'insistons aussi fortement sur cet article, que sur l'affectation avec laquelle on a négligé un secours aussi essentiel.

Pour relacher les parties anciennement fatiguées par leur tension, il faut ap-

pliquer sur-tout l'*abdomen*, une flanelle trempée dans la décoction d'herbes émollientes, & la renouveller de quatre en quatre heures, observant de changer alternativement de flanelle, afin que celle qui aura servie, puisse être lavée & séchée, pour en ôter les humidités âcres dont elle aura pu se charger pendant son séjour sur le ventre, & chaque application sera précedée d'une embrocation faite avec l'huile rosat.

La boisson ordinaire sera faite avec un poulet charnu, écorché, vuidé, dans le corps duquel on mettra une once de rasure d'yvoire, & non celle de corne de cerf, coudre l'ouverture à points éloignés, & faire bouillir dans deux pintes d'eau, mesure de Paris, réduites à trois chopines.

Les bouillons pour chaque jour, seront composés de deux livres de rouelle de veau, & une livre de tranche de bœuf.

Si ce régime présente quelque motif d'inquiétude aux personnes allarmées sur la durée du dévoyement, nous les rassurerons en leur apprenant que cette évacuation se fait & s'entretient par expression, par contraction inflammatoire des

ſolides, & non par leur relâchement ; & pour que le ſuccès les en convainque, nous ſouhaitons qu'après les ſaignées, ſuffiſamment répétées, la malade prenne cinq doſes, chacune de deux onces d'huile d'amandes douces, à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Si les urines ne paſſent pas aſſez librement, on fera fondre dans la ſuſdite quantité d'eau de poulet, deux ſcrupules de ſel de nitre.

Malgré l'abondante évacuation qui ſubſiſte depuis long-tems, Madame prendra matin & ſoir, un reméde de la décoction d'une fraiſe de veau, choiſie graſſe, qu'on fera bouillir dans trois pintes & demie d'eau, réduites à deux pintes & demi : pour cinq remédes, où l'on préparera une décoction avec les feuilles de bouillon blanc, la racine de guimauve, & la graine de lain ; le tout bouilli juſqu'à ce que la liqueur ſoit devenue gluante au toucher ; on y mettra même pour chaque lavement une once de ſuif bien fondu ; nous rendons ces remédes onctueux, pour émouſſer l'acrimonie de l'humeur, & recevoir ſon impreſſion, afin de l'épargner à la mem-

brane interne de l'inteſtin.

Après l'uſage huileux ci-devant conſeillé, nous ſommes d'avis que Madame prenne les apoſêmes ſuivans.

Prenez feuilles de bugloſe, de bourache, de ſcolopendre, de cerfeuil, de pariétaire, & de poirée; de chacun une petite poignée; fleurs de mauvaîve & de bouillon blanc, de chaque deux pincées; faites bouillir légerement dans une pinte d'eau, paſſez la liqueur, ſans expreſſion: dans la colature délayez une once de ſyrop de limons, partagez en quatre doſes, qui ſeront données de trois en trois heures, un bouillon une heure & demie après chaque. Continuez cette régle jour & nuit, & auſſi longtemps que Monſieur le médecin ordinaire le jugera convenable.

Si Madame ne repoſoit pas aſſez, on lui donneroit le ſoir, ou deux grains de pilules de cynogloſſe, ou pareille doſe de celles de Starkey, ou un julep compoſé de trois onces d'eau de laitue, & trois gros de ſyrop de Karabe.

L'extrême danger que nous trouvons dans la ſituation pour laquelle on nous conſulte, ne permet pas de porter nos vues plus loin; les avantages que Ma-

dame recevra des remédes que nous proposons (s'il est encore possible d'en tenter quelques-uns heureusement) nous déterminerons à prescrire ceux qui se ont indiqués.

Délibéré par Nous Docteur-Regent de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris, Conseiller du Roi, Médecin ordinaire de Sa Majesté en son Grand Conseil, en la Prévôté de son Hôtel, grande Prévôté de France, &c. ce 19. Février 1747.

LE THIEULLIER.



## CONSULTATION XXII.

*Vessie en suppuration, &c.*

### *MEMOIRE A CONSULTER.*

LE Malade pour lequel on demande l'avis d'un Médecin éclairé, est un homme de trente-cinq ans, marié depuis six à sept ans.

Cet homme est d'une complexion délicate & sanguine, d'un tempérament sec, chaud, bilieux, triste & mélancholique.

Il a la poitrine délicate, sans y avoir mal, l'estomac chaud, & ni bon ni mauvais.

Il a toujours été, & est encore très-sédentaire & trop appliqué à l'étude.

Depuis 1735. jusqu'en 1742. lorsque le malade se sentoit de la bile, il se purgeoit sans aucune préparation, avec l'émétique qui consistoit à fumer la trentiéme partie d'une pipe; le malade a dis-

continué ce reméde ſur l'avis d'un Médecin qui lui en fit voir l'abus.

Le malade appete beaucoup le lait froid, & il en a fait un grand uſage ſur-tout depuis 1738. juſqu'en 1745. pour le lait chaud, il s'aigrit ſur ſon eſtomac, & ne paſſe pas, le lait froid même depuis qu'il eſt malade, lui cauſe des maux de tête, lui ôte l'appétit, & s'aigrit de même que le lait chaud.

Cet homme eſt ſujet depuis l'âge de vingt ans à un flux involontaire de ſemence, qui ſort inſenſiblement, tantôt blanche, tantôt verdâtre, & qui s'amaſſant entre le gland & ſon enveloppe, s'y corrompt au point qu'elle devient toujours d'un jaune verdâtre, & qu'elle irrite & cauſe une inflammation & une demangeaiſon aſſez grande ſur le gland & dans les parties internes de ſon enveloppe.

Ce flux n'a jamais eu de tems reglé, il paroît quelquefois de quatre mois en quatre mois, quelquefois plûtôt, quelquefois plus tard, ſelon que le malade a fait bonne chere ; car il croit que s'il prenoit tous les jours des conſommés, il le provoqueroit plus ſouvent.

Ce flux n'a jamais été suivi d'ér . . . . . . . . que lorsqu'il a été fort considérable, ce qui arrive très-rarement.

Pour ce flux qui n'est point le fruit d'aucun mauvais commerce, on n'a indiqué au malade étant à Paris que des rafraichissemens qui effectivement l'ont arrêté, mais qui n'en ont pas détruit la cause puisqu'il subsiste encore; le mariage n'y a même apporté aucun changement.

Au mois de mai, ce flux fut beaucoup plus considérable, & plus long qu'il n'avoit été jusqu'alors, & fut accompagné *pour la peemiere fois* de douleurs vives en forme de tiraillemens au bas-ventre & dans les deux aînes, de douleurs à l'urethre, comme si on l'eût raclé, & de grandes cuissons au gland avec des urines ardentes & rouges.

Ces douleurs qui ne s'étoient pas encore fait sentir, ayant été attribuées à ce flux, plus long & plus considérable qu'à l'ordinaire, Monsieur le Médecin tourna ses vues du côté de ce flux, & ordonna pour le faire cesser, des rafraichissemens avec le lait d'amandes, l'orgeat, les émulsions avec les quatre semences froides & des lavemens rafraichissans.

Ces rafraichissemens firent cesser ce flux au bout d'un mois, mais les douleurs resterent pendant le mois de Juillet & d'Août, depuis lequel tems elles allerent toujours en diminuant, & ne se firent presque pas sentir pendant toutes les vacances de 1745. & pendant tout l'hyver de 1746.

Le malade qui se croyoit guéri, fut fort étonné de ressentir ces douleurs au mois de mai de cette année 1746. à peu près dans le même tems qu'elles avoient commencé l'année précédente & de voir que *n'étant point précédées de ce flux de semence auquel on les avoit attribuées en 1745. elles étoient néanmoins* aussi vives, & étoient accompagnées d'urines aussi ardentes & aussi rouges.

Quoiqu'on dût donc soupçonner à ces douleurs, une autre cause que ce flux qui ne subsistoit pas alors, on eut cependant recours d'abord aux mêmes rafraichissans, & comme ils faisoient peu d'effets, les bains furent ordonnés ; le malade en prit neuf à la riviere, & neuf chez lui. Ces bains qui ne calmérent pas plus que les autres remedes, furent suivis d'une médecine composée de manne, casse, &c. qui procura

procura ſept évacuations conſidérables au malade.

Cette évacuation qui n'appaiſa pas ſes douleurs, détermina M. le Médecin à faire prendre au malade des pilules composées de thérébentine, de cloportes, de parerabrara, ces pilules loin diminuer les douleurs, les augmenterent & échaufferent le malade au point il fut obligé de les diſcontinuer.

Depuis ces pilules, c'eſt-à-dire, depuis le 20. Septembre dernier juſqu'au 12. Janvier dernier, le malade n'a fait aucuns remedes, quoique les douleurs ayent toujours continué. Le 12. Janvier il s'eſt fait ſaigner dans l'eſpérance que ce remede qui n'avoit pas encore été employé, le ſoulageroit; il a calmé en effet ſes douleurs, mais ce n'a été que pour deux à trois jours, à la fin de ce terme, elles ſe ſont fait ſentir comme à l'ordinaire, ce qui a obligé Monſieur le Médecin à purger le malade le 28. avec manne, caſſe, &c. Cette purgation appaiſa un peu les douleurs, fit rendre beaucoup de glaires au malade, & lui fit jetter par la verge pluſieurs membranes de la longueur & de la groſſeur d'une féve. Ces membranes quoique plus

grosses & plus longues qu'aucunes de celles que le malade eût rendu jusqu'alors, detacherent néanmoins & furent rendues par le malade sans douleur ni au bas-ventre, ni à la verge, elles sortirent avec l'urine sans que le malade s'en apperçût

Le surlendemain de cette purgation, les douleurs s'étant fait ressentir, M. le Medecin ordonna l'opération de la sonde; le premier Février le malade fut sondé, & le Chirurgien rapporta qu'il n'avoit rien senti dans la vessie.

Depuis le 12. Janvier dernier jusqu'au 20. du mois dernier, le malade outre ses douleurs ordinaires, a ressenti de huitaine en huitaine dans cet espace de tems, sept à huit douleurs violentes au rein droit, accompagnées de frisson, de maux de tête, & suivies d'un accés de fievre qui ne duroit qu'autant que ces douleurs de rein se faisoient sentir, le malade s'étant avisé de se tâter le ventre, dans ces momens de douleurs de rein, il y a senti une dureté un peu au-dessus, & au côté droit du nombril, laquelle se continue en forme de corde jusqu'au rein droit, lorsqu'on touche la partie de cette dureté qui approche du rein

droit, le malade y ressent de la douleur, & cela lui répond jusqu'au rein & à l'aine gauche, lors de ces douleurs de rein, les urines du malade sont opaques & troubles.

Depuis ces douleurs de rein le malade ne sçauroit se coucher sur son côté gauche quoiqu'il n'y souffre pas; mais lorsqu'il y est, il semble qu'on lui tire le rein droit sur le rein & sur l'aine gauche, en sorte qu'il est obligé de se retourner sur son dos ou sur le rein droit, dans lesquelles situations il ne souffre aucune douleur.

Telles sont les maladies de la personne qui demande guérison.

Pour mettre Monsieur le Médecin en état de donner une Consultation solide, il est bon de lui exposer le siége des douleurs, leur nature, leur provocation, leur durée; ce qui les diminue ou ce qui soulage le malade & enfin ce qui les accompagne.

Lorsque les douleurs sont considérables, elles occupent toute la région du bas-ventre, c'est-à-dire l'hypogastre & l'os pubis, quelquefois même les deux aines & le rein droit; elles se font sen-

tir à l'urethre, à la racine & à l'extrémité de la verge.

Lorsqu'elles ne sont qu'ordinaires le malade ne souffre qu'à l'hypogastre, à l'os pubis & au gland.

Les grandes douleurs du bas-ventre se font sentir de la même façon que si un chien avec ses ongles éparpilloit toutes les parties de ce viscere, celles de l'urethre comme si on racloit ce canal, & celles du gland comme de très-vives cuisons.

Les douleurs ordinaires se font sentir comme des tiraillemens & des excoriations à l'extrémité du bas-ventre, & comme de grandes cuisons au gland.

Outre la cause inconnue des douleurs elles sont provoquées lorsque le Malade est long-tems sans manger.

Lorsqu'il a mangé des fruits, des ragoûts, ou quelqu'autre chose de salé, de chaud & indigeste.

Lorsqu'il a fait maigre.

Lorsqu'il a mangé quelque mets où il est entré de l'ail ou de l'échalotte, ces légumes provoquent non-seulement les douleurs; mais elles lui picotent encore l'estomac, & il s'en sent pendant des 12.

& 24. heures ſelon qu'il en a mangé.

Lorſqu'il a bu un peu de vin pur, ou quelques gouttes de liqueurs ; lorſqu'il a pris en infuſion, thé, germandrée, caffé, chocolat ou autres liqueurs, & boiſſons chaudes & ſpiritueuſes.

Lorſqu'il a marché une demi-heure & qu'il l'a fait avec un peu de vîteſſe, & ſur-tout ſur le pavé.

Lorſqu'il a travaillé quelque tems de corps ou d'eſprit, lorſqu'il a veillé, qu'il n'a pas dormi, qu'il a été agité dans ſon lit, ou qu'il a été trop long-tems couché.

Lorſqu'il eſt aſſis quelque tems ſur une chaiſe ou fauteuil de tapiſſerie.

Lorſqu'il fait de grands froids.

Lorſqu'il eſt quelque tems ſans uriner.

Lorſqu'il eſt long-tems ſans aller à la ſelle.

Lorſqu'il eſt trop près du feu & qu'il a trop chaud.

Enfin ſes douleurs augmentent avec les chaleurs de l'été ; plus elles ſont grandes, plus il ſouffre.

Le malade ſouffre plus ou moins dans tous ces cas ſelon qu'il a plus ou moins outré toutes ces circonſtances.

Tous ces cas provoquent l'urine du

malade, en ſorte qu'où il n'urineroit peut-être qu'une ou deux fois hors de ces circonſtances, il ſe trouve obligé de le faire ſept à huit fois lorſqu'il s'y trouve.

Pour le peu que toutes ces circonſtances ſoient outrées, le malade rend avec ſes urines de petites membranes partie blanches, partie ſanglantes, & il ne finit jamais d'uriner, *en pareil cas*, que ſes dernieres gouttes d'urine ne ſoient ſanglantes.

La durée des douleurs eſt proportionnée à la durée & *à la violence* de ce qui les occaſionne.

Les douleurs diminuent lorſque le malade ceſſe de reſter dans la circonſtance actuelle qui les occaſionne ; ainſi ſi le malade ſouffre parce qu'il garde ſon urine, il eſt ſoulagé en l'évacuant, il en eſt de même de toutes les autres circonſtances qui provoquent ſes douleurs.

Dans preſque tous les cas ci-deſſus le malade eſt ſoulagé en mangeant.

Il ſouffre moins auſſi lorſque ſa culotte eſt entierement deſſerrée.

Enfin le malade ne ſouffre aucunes douleurs lorſqu'il eſt tranquile de corps & d'eſprit, & qu'il ne ſe rencontre dans *aucuns* des cas ci-deſſus deſignés.

Les douleurs ſont accompagnées d'urines tantôt crues, tantôt rouges & ardentes; elles ſont mêlées de membrânes minces en forme de raclure de boyaux, dont les unes ſont blanches & les autres ſanglantes.

Le ſédiment de ſes urines n'eſt ni rouge, ni ſabloneux; il eſt uniquement compoſé de ces membrânes & de glaires.

Deux à trois fois le malade a rendu avec les urines des cailloux de ſang grumelés, longs & branchus.

Le malade en tout tems ne peut pas retenir long-tems ſes urines; il les garde encore moins lorſqu'il ſe trouve dans quelques-unes des circonſtances ci-deſſus, ou très-ſouvent elles le preſſent ſi fort qu'il n'a pas le tems de ſe mettre en devoir de les rendre.

Lorſque le malade a bu un peu de vin il urine toujours avec éruption & ne peut abſolument ſe retenir, & il n'urine jamais en pareil cas qu'avec de grandes douleurs au gland, à l'os pubis & à l'hypogaſtre, que ſes urines ne ſoient chargées de membranes ſanglantes & que les dernieres gouttes d'urine ne ſoient abſolument teintes de ſang.

Il n'eſt arrivé au malade d'uriner goutte à goutte qu'après de longs froids, ou de longs & pénibles exercices ; ſa verge même dans ce cas eſt extrêmement petite & rétrecie.

Le malade a de fréquentes envies d'aller à la ſelle ſans d'autres effets que de laiſſer échaper quelque vent, & enfin il n'évacue qu'à l'extrémité, quelquefois même il eſt obligé de recourir à des lavemens.

Les excrémens du malade ſont pour l'ordinaire par morceaux détachés, fort dures & noirs.

Pour ce qui eſt des douleurs de rein que le malade a ſouffert depuis le 12. Janvier dernier, il les croit cauſées par cette dureté qu'il a dans le ventre, l'augmentation de ſon volume qui s'étend preſque juſqu'au rein ne peut manquer de tirailler cette partie. Pour ces douleurs le malade n'a jamais fait d'autre remede que de faire baſſiner ſon lit & de s'endormir.

Monſieur le Médecin remarquera, s'il lui plaît, que le malade a tous les muſcles, vaiſſeaux, fibres, tégumens, &c. extrêmement fins & délicats, & que tout ſe reſſent de ſa complexion délicate.

## RE'PONSE.

SI le nombre & la variété des ſymptômes que préſente l'expoſé ont pu cacher juſqu'à preſent le vrai caractére de la maladie, l'incertitude des Médecins ordinaires du malade a donné lieu à des recherches plus heureuſes & capables non-ſeulement de lever tout doute ſur ſes cauſes & ſes effets ; mais de fixer avec ſécurité la méthode curative qu'on leur doit oppoſer.

Les principaux accidens réunis ( ſelon le Mémoire communiqué ) ſont un flux fréquent & involontaire de ſemence différemment colorée, depuis environ quinze ans, des douleurs dans le bas-ventre, des urines ardentes & briquetées ; quelquefois ou ſanglantes ou ſanguinolentes, chargées de pellicules membraneuſes, des douleurs violentes au rein droit, accompagnées ſouvent de maux de tête & de fiévre, une dureté au côté droit du nombril, s'étendante en forme de corde juſqu'au rein droit ; une impoſſibilité habituelle d'être couché ſur

le côté gauche à cause du tiraillement douloureux qui se fait alors sentir au rein droit. Le premier évenement a été attribué au relâchement de plusieurs organes de la génération, avec d'autant plus de vraisemblance qu'il se passoit sans ér..... L'acrimonie des liqueurs jointe à quelques dispositions inflammatoires, a fourni des inductions aussi trompeuses; des préjugés ordinaires & pardonnables contre la sagesse d'un jeune homme, ont peut-être donné lieu à des réflexions injustes; la cure par conséquent est devenue inutile, parce que des indications & des contre-indications continuelles faisoient nécessairement porter toutes les conjonctures à faux, & par-là rendoient le traitement extrêmement difficile.

L'imagination n'a pas beaucoup mieux servi dans l'examen des autres symptômes, car quoiqu'on ait soupçonné (avec quelque fondement) que le malade eût une pierre dans la vessie, la Chirurgie s'en est instruite d'une maniere si superficielle, qu'il a été impossible d'agir avec sûreté; aussi la conduite gardée a-t-elle été relative à la connoissance imparfaite.

Nous disons donc premierement qu'il

est prouvé par le détail examiné & par celui que nous a fait le malade présent à notre Consultation, que le flux n'a jamais été séminal ; que la liqueur n'a été fournie que par les glandes sébacées qui sont semées au couronnement du gland ; que le séjour de cette liqueur amassée entre le gland & son enveloppe, a occasionné nécessairement des demangeaisons & dans la suite des cuisons extrêmement douloureuses ; aussi des précautions légeres ont elles chaque fois procuré la guérison pour un tems, jusqu'à ce que la négligence ordinaire à un mélancolique, & continuellement occupé de l'étude des belles Lettres, ait donné lieu au retour des mêmes incommodités. Cet écoulement d'ailleurs n'a pas dû être imputé à plus juste titre, à quelque virus communiqué, puisque le malade a toujours assuré qu'il n'avoit eu aucun commerce illicite. Si l'on a prétendu que les pellicules chariées par l'urine désignoient une maladie dans le canal de l'urethre, c'est parce qu'on n'a pas fait attention qu'elles sortoient mélangées avec l'urine, souvent à la fin, avec ou sans expression ; au lieu que dans la supposition d'un embarras qu'elles au-

roient formé par l'ulcération, elles auroient toujours été pouſſées, les premieres par le fluide, à l'iſſue duquel elles auroient mis obſtacle.

Le ſecond doute ſur le ſéjour d'une pierre dans la veſſie, n'a pu jamais être beaucoup plus éclairé puiſque le malade n'a été ſondé qu'une fois, & dans une ſituation horizontale. Or une pierre n'eſt pas toujours d'un volume aſſez conſidérable pour être touchée par la ſonde; elle peut être *nichée* dans quelque replis ou rugoſité de la veſſie, ou ſe trouver comme *chatonnée* dans quelque *fongus*, & quelquefois même échappe aux premiers efforts que tente un opérateur pour l'atteindre, &c. Il eſt alors d'une plus exacte prudence de porter de nouveau la ſonde dans la veſſie, le malade étant debout, afin que la pierre, ou arrêtée par ſon adhérence & comme ſuſpendue, n'échappe pas à la ſonde, ou que de quelque volume qu'elle ſoit, ſans adhérence, elle ſe préſente à l'orifice de la veſſie; par cette manœuvre la conjecture deviendra démonſtration. Nous penſons donc que la veſſie eſt eſſentiellement affectée, que les pellicules obſervées ſont des portions de ſa membrane intérieure excoriée; que le calibre de ce

viscere est contracté par une disposition inflammatoire ; qu'il n'est pas impossible qu'un seul ou plusieurs corps étrangers de surface inégale y produisent quelque déchirement, quoique le malade n'ait jamais rendu la plus petite concrétion pierreuse. Quant au rein droit il est constant qu'il prend part au désordre de la vessie *per consensum*, ou que lui-même est particulierement interressé & chargé de quelque corps étranger qui passe avec difficulté le long de l'urethre où il cause des excoriations à différens vaisseaux capillaires sanguins. Mais suffisamment instruits de la nature & du siége de la maladie, nous sommes d'avis qu'on garde la conduite qui suit.

Monsieur commencera l'usage des remedes par la saignée du bras, afin de corriger la détermination tumultueuse du sang vers les parties inférieures. Cet avantage s'obtiendra beaucoup plus par le nombre des saignées rapprochées, & faites en petite quantité chaque fois, que par l'abondance subite de l'évacuation. Il profitera aussi-tôt de son voisinage de Plombieres, pour en prendre l'eau froide savoneuse, non-seulement pour boisson ordinaire, même aux repas, mais encore le matin à son réveil, en quanti-

té proportionnée à la facilité avec laquelle elle passera. Si la distribution en est laborieuse, prise froide, on donneroit à chaque gobelet le degré de chaleur qui seroit nécessaire, sans aucune addition de ses purgatifs.

Après avoir travaillé suffisamment par la boisson minérale, à rendre aux liqueurs la fluidité & la douceur dont elles sont privées, Monsieur prendra 4 ou 5 jours, le matin à son réveil, une once de moëlle de casse récemment mondée, cuite a consistence d'opiate, en bols, & immédiatement après on lui donnera un demi-septier de petit lait bien clarifié, chauffé au bain-marie; pareille dose sera répetée une heure après la premiere.

Ensuite Monsieur prendra le demi-bain domestique, l'eau peu chauffée, pendant une quinzaine de jours, deux heures le matin, & entretiendra la liberté du ventre par des remedes soit d'eau seule, soit d'une décoction émolliente, selon le besoin,

Le régime consistera en bouillons, potages, viandes blanches simplement préparées au dîner seulement; le soir un potage sans discontinuer l'eau savoneuse prescrite, prise pour boisson ordinaire,

Après ces préparations Monsieur profitera de la saison convenable pour recevoir l'utilité du lait d'ânesse, qui sera d'abord donné pendant un mois, le matin au réveil, & le soir trois heures après un potage. La quantité sera prise & augmentée par degrés jusqu'à ce qu'au quatriéme jour chaque dose réponde à la chopine de vin, mesure de Paris. Immédiatement avant qu'on donne ce lait, le malade prendra un bol composé de huit grains de blanc de baleine, huit grains de beurre de Cacao, le tout lié avec suffisante quantité de sucre candi en poudre, & quelques gouttes d'huile d'amandes douces, pour former un bol. Cette regle sera continuée pendant un mois & même plus selon le succès; si les ardeurs d'urine se calmoient, on pourroit ajouter au bol adoucissant une ou deux gouttes de baume blanc de Canada.

Ce lait cessé Monsieur prendra celui de vache de quatre en quatre heures, pour toute nourriture pendant les quatre premiers jours. Pour en assurer la distribution, chaque dose sera coupée avec une troisiéme partie d'une légere décoction d'orge perlée d'Allemagne, dont on fera

bouillir un cuillerée à bouche dans trois chopines d'eau ; cette même décoction servira alors de boisson ordinaire. L'usage du lait d'ânesse seroit joint à celui ci, une dose le matin, & autant le soir, en cas qu'on eût observé qu'il ait passé facilement. Dans la suite on feroit des préparations du lait de vache avec les substances farineuses, telles que sont la semoulle, le vermichel, le ris, le gruau de Bretagne, &c. On y employeroit avec succès le *sagou* qui se prépare de même que le ris.

Comme la diette lactée rend pour l'ordinaire le ventre resserré on aura l'attention d'en solliciter la liberté par des lavemens simples.

Pour s'occuper encore plus puissamment à déterger la vessie malade, on pourra dans la suite couper la premiere & la derniere dose du lait de vache avec un verre de forte infusion de feuilles de plantin & de lierre terestre, de chaque une pincée.

Monsieur ne fera aucune réforme dans tout ce que nous lui prescrivons sans le consentement de M. son Médecin ordinaire dont nous connoissons assez la sagesse & les lumieres, pour devoir lui abandon-

ner l'application des regles proposées, le laissant le maître d'y faire les changemens que sa prudence & sa bonne pratique lui suggereront, selon les observations que sa présence rendra plus exactes, sans cependant qu'il ait trop de complaisance pour son malade, qui voudra bien apprendre que les remedes les plus utiles n'autorisent cependant jamais aucun abus; il est même des permissions les plus légitimes, dont il faut que Monsieur ne fasse aucun usage, jusqu'à ce qu'une guérison bien confirmée le rétablisse sans danger dans tous ses droits.

Délibéré, &c. A Paris, ce 22. Mars, 1747. *Signés*, MOLIN, LE THIEULLIER, ASTRUC, FERREIN, HAZON & LALLEMAND.



## CONSULTATION XXIV.

*Retard des régles, Passion hystérique, Insomnie, &c.*

UNe Demoiselle âgée de 23. ans, d'une bonne constitution, quoiqu'elle porte dès sa tendre jeunesse une dureté assez profonde de diametre environ de 3. doigts dans l'hypocondre gauche à distance de 4. travers de doigt de l'ombilic, & qui subsiste encore sans douleur, a toujours été bien réglée jusqu'à l'attaque de la maladie dont elle est affligée, & de laquelle l'exposé suivant va faire le caractére.

Six semaines ou environ avant le 25. Décembre dernier la Demoiselle crut avec fondement qu'elle pouvoit s'imaginer que son âge étoit le terme & le point où sa raison devoit s'éclipser, s'appercevant que son esprit n'étoit plus si vif, ni si enjoué; que souvent des voiles & des ombres l'obscurcissoient, elle se persuada même que le triste état où elle est réduite lui étoit inévitable. Une mélancolie s'empare d'elle-même, son

ſang devient trop épais ; ſes régles à la vérité font leur apparition dans le tems ordinaire,à huit jours près de retardement & en petite quantité. Inſenſiblement un aigre volatile s'inſinue dans les nerfs,infectent les eſprits , & tout-à-coup au jour daté ci-deſſus (les régles retardées) font des exploſions & des irradrations ſi irrégulieres que la perſonne tombe dans un degré ſi éminent d'une paſſion hiſtérique , qu'elle dégénére en affection hypocondriaque accompagnée de manie , d'agitations convulſives , d'inſomnies continuelles , de douleurs de tête très-aigues jointes à un mal de poitrine menaçante une inflammation prochaine en cette partie. Dans une circonſtance ſi triſte , le Médecin ayant été mandé fit faire deux amples ſaignées du pied qui calmerent les fougues, la démence & les agitations convulſives ; le menſtruel ſe montra à la ſuite , mais pas ſi abondamment que de coutume , quoique ſollicité par l'uſage de quelques bols compoſés de quelques grains de ſaffran apéritif de mars , de ſuccin , de ſaffran oriental , de macis , des pilules de morton , le tout en petite doſe avec un peu de ſyrop d'Armoiſe, deux ou trois grains des pilules

de cinogloſſe priſes pendant cinq ou ſix jours diſſiperent les inſomnie, & comme il ne reſtoit qu'un mal de poitrine conſidérable, on travailla à le chaſſer par les bouillons au mou de veau dans leſquels entroient les amandes douces, les feuilles de choux rouges, de bugloſſe & de pulmonaire avec quelques purgations pendant leur cours, qui réuſſirent pour éteindre cette diſpoſition inflammatoire. Le corps même étoit aſſez réglé, & l'on étoit flatté d'un guériſon totale, ſi l'on n'avoit pas eu lieu de craindre une récidive non du mal de poitrine, qui n'exiſte plus, mais desaffections convulſives, de la démence, & des fougue; comme dans la premiere attaque, leſquelles ſe manifeſterent de nouveau au tems de l'ordinaire menſtruel ſuivant. Deux ſaignées du pied furent faites encore, les régles parurent; mais toujours inſuffiſamment par rapport aux évacuations ordinaires avant l'état malade, quoiqu'aſſez pour occaſionner une apparition de calme & de tranquillité pendant quelques jours. Le ſang des deux dernieres ſaignées étoit moins épais & beaucoup plus ſereux que celui tiré dans les précedentes. On auroit ſouhaité faire reprendre les

mêmes bols déja usités, y ajoutant lesel de mars de Riviere avec la poudre de Guttete & donner les infusions des fleurs de tilleul & d'armoise, il fut impossible d'en faire usage non plus que de nourriture suffisante; enfin l'accès se déclara avec des variations étonnantes; en un moment des ris immoderés, en un autre des pleurs excessives; dans un tems gaie, dans un autre morne. Tantôt agitée de convulsions, une autre fois roide comme si elle eût eu le têtan. Dans cette situation on a tenté les bains domestiques; la malade s'est endormie dans le premier. On les a supprimés, & pendant six jours elle a resté comme si elle avoit vu la tête de Méduse, après lequel tems la fougue parut de nouveau pendant plus de huit jours; la saignée du pied fut faite pour la cinquiéme fois; on purgea, & le Médecin n'étant plus mandé dès la fin du mois dernier, a appris le 19. de ce mois, jour qu'il fut prié de se transporter chez la malade pour y dresser le présent mémoire, qu'il y avoit vingt-un jours qu'elle n'avoit été à la garde-robe malgré les lavemens donnés, que les ris, les pleurs, les mouvemens convulsifs & démence avoient continué, avec refus

pendant trois jours de prendre des alimens, que pendant deux jours lorsqu'on lui parloit, elle répétoit comme un écho ce qu'on lui disoit pendant le jour, & que la nuit suivante elle s'entretenoit à voix haute de tout ce qu'elle avoit entendu dire pendant la journée Le Médecin trouva dans sa derniere visite la Demoiselle agitée de mouvemens convulsifs dans les cuisses & dans les jambes, toujours dans sa démence avec un ris innocent, sans vouloir parler. Comme on souhaite que ce Mémoire soit toujours *sub velo* & *sub umbrâ*, le Médecin ne l'a pas signé ce 19. *Mars* 1747. & depuis a eu la permission de signer, ce qu'il a fait.

COUTURIER, D. E. M.



## RE'PONSE.

QUelque inquiétante que ſoit la ſituation de la demoiſelle malade, elle ne doit cependant pas être regardée comme incurable, & quoique le genre nerveux ſoit convulſivement ébranlé, il ſuffit que les accidens meſurent leur violence ſur l'évacuation périodique, plus ou moins abondante, pour ſe flatter avec quelque fondement du ſuccès des remedes, pourvu que l'on ſollicite la nature à la procurer, où l'art y ſupplée par un dédommagement heureux.

Nous penſons avec M. Conturier, que la tumeur obſervée n'a aucune part dans l'état actuel de la malade, & que les ſymptômes qui ſubſiſtent, ne ſont pas une ſuite d'une imagination frappée d'une crainte raiſonnée, & trop juſtifiée par l'événement, mais nous dirons que cette appréhenſion dans la malade étoit déja un commencement d'une aliénation qui a depuis marqué ſon progrès. En un mot Mademoiſelle a commencé ſa maladie par la crainte, qui a été la

premiere impreſſion d'un jugement affoibli, d'une exploſion irréguliere des eſprits dans les cordons nerveux, d'une diſtribution rallentie des liqueurs par leur épaiſſiſſement, du développement des parties ſalines ſur les tuniques membraneuſes, enfin d'une menace prochaine de varicoſité dans les vaiſſeaux tant ſanguins que lymphatiques.

La médecine a tenté les moyens les plus propres à combattre une maladie naiſſante & les avantages qu'elle a procuré euſſent été plus parfaits, ſi la malade eût été ſuivie avec plus de régularité mais l'abſcence d'un Médecin éclairé, qui n'a été rappellé qu'après un mois d'éloignement, a laiſſé prendre des racines profondes à des maux que la plus grande exactitude même ne peut vaincre qu'avec beaucoup de difficultés. Nous ne nous éloignerons pas de la route qui a été prudemment frayée par M. le Médecin ordinaire dont le nom fait l'éloge parmi les connoiſſeurs & les meilleurs praticiens ; nous ne ferons que le prévenir ſur les moyens qu'il auroit certainement pratiqués, & que ſa modeſtie l'a empêché de nous propoſer.

Notre ſentiment eſt donc que Mademoiſelle

moiselle soit encore saignée au pied, à une quantité proportionnée aux forces, & si les prieres & les contraintes ne réussissent pas pour lui faire prendre les boissons médicamenteuses convenables, on travaillera à rappeller son consentement en la baignant matin & soir, deux ou trois heures chaque fois, l'eau peu chauffée, sans négliger de rendre le ventre libre par des lavemens purgatifs, & quelquefois de simples décoctions émollientes & tempérantes; les bains seront continués autant qu'ils seront nécessaires, sans s'effrayer du nombre, non plus que de celui des remedes prescrits: ayant soin qu'il y ait assez de personnes pour contenir la malade, ou pour la précautionner contre les suites du sommeil dans le bain.

Si malgré ces préparations, la démence ou la fureur subsistoient, nous sommes d'avis qu'on applique à la partie moyenne interne de chaque cuisse, la ventouse, avec quelques légeres scarifications, après lesquelles on entretiendra une suppuration aussi long tems qu'il sera possible.

Dès que Mademoiselle pourra avaler du fluide aisément, on lui fera prendre

une eau minérale composée de 5. grains de tartre ſtibié, & d'une once de ſel de M. Saignette de la Rochelle, fondus dans quatre gobelets d'une forte infuſion de feuilles de Méliſſe & de Betoine pour 4. doſes, dont les 2. premieres seront données à une demi heure de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure après la ſeconde, & trois quarts d'heure après ce bouillon, donner les deux autres gobelets dans les mêmes diſtances que les deux premieres. Le ſurlendemain de cette boiſſon minérale, on donnera un minoratif composé de deux gros de follicules, la moelle & les pepins de ſix onces de caſſe en bâtons, le tout bouilli pendant un quart d'heure dans deux gobelets d'eau, y faire fondre deux onces de manne : dans la colature faire fondre un gros & demi de ſel de Glauber, pour deux doſes, qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Après avoir débarraſſé les premieres voies des matieres groſſieres & glaireuſes dont elles ſont chargées, on réglera le régime de la maniere ſuivante.

Les bouillons pour chaque jour, ſeront

faits avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & un poulet charnu, écorché, vuidé, dont on ôtera les extrémités, & dans le corps duquel on enfermera une cuillerée d'orge perlée d'Allemagne.

La boisson ordinaire sera l'eau de forges, dont Mademoiselle est proche; & l'on n'accordera aucune indulgence sur le manger que quand on aura suffisamment disposé Mademoiselle à bien digerer.

Si le sommeil étoit difficile, on donneroit la préférence parmi les narcotiques, aux pilules de Starkey, aux poids de trois ou quatre grains le soir; ou au julep, composé de trois onces d'eau de fleurs de *lilium convallium*, & trois gros ou demi once au plus de syrop de Karabé.

Pour déterminer la nature à son devoir, au tems périodique, nous proposons de faire prendre à Mademoiselle, pendant les huit jours préliminaires, chaque jour la dose qui suit.

Prenez saffran de Mars apéritif, extrait d'élixir de propriété, & extrait d'*énula campana*, de chaque six grains; du tout soit faite masse, qui sera par-

tagée en trois pilules, qu'on argentera pour une dose, qui sera prise chaque jour à l'heure du dîner dans une cuillerée de potage.

Délibéré par Nous Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Conseiller du Roi, Médecin ordinaire de Sa Majesté, en son Grand Conseil, en la Prévôté de son Hôtel, & Grande Prévôté de France, Membre de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, &c. Ce 27. Mars 1747.

LE THIEULLIER.



# RAPPORT.

*Epanchement dans le bas-Ventre, Collection de matiere purulente dans le foye, Pancréas ſchirreux; Tumeur au rein droit, avec ſuppuration; Rein gauche plus petit qu'à l'ordinaire, ayant deux ureteres. Matrice ſchirreuſe, preſque cartilagineuſe, ſans cavité, terminée irrégulierement par trois tumeurs dont deux pierreuſes, & une ſchirreuſe. Epanchement dans la capacité de la poitrine; polype dans le ventricule droit du cœur; eſtomac partagé en deux cavités par une cloiſon.*

NOus ſouſſignés, &c. aſſemblés le vingt-ſix Décembre mil ſept cens quarante-cinq, à deux heures après midi, dans la maiſon des ...... à Paris, pour faire l'ouverture du cadavre de la feue S... M... âgée d'environ cinquante ans, décedée hier vingt-cinq, laquelle depuis dix ans ſouffroit une douleur à l'hypocondre droit, accompagnée de

tous les ſymptômes qui annonçoient un embarras au foye ; après pluſieurs remedes inutilement tentés, ſans quitter ſon régime ordinaire, & ſans interrompre les devoirs de ſon état, elle fut obligée de ſe mettre au lit pour ſe prêter aux remedes tant externes qu'internes, qui lui étoient néceſſaires.

Nous fûmes appellés le vingt de Novembre de la préſente année, & nous apperçumes une tumeur à l'hypocondre droit, qui renfermoit une matiere épanchée, & qui paroiſſoit bornée par la membrane qui recouvre le grand lobe du foye. Cette tumeur d'un volume auſſi conſidérable, fut traitée méthodiquement. Les topiques convenables y furent appliqués pour exciter dans l'humeur épanchée une fermentation propre à procurer l'inflammation néceſſaire du Kiſte, & occaſionner une adhérence avec les muſcles du bas-ventre, par le moyen de laquelle on auroit tenté la ponction ou l'inciſion, afin de donner iſſue à la matiere.

Mais le ſuccès ne répondit pas aux efforts, une fiévre lente & continue, de grandes & fréquentes foibleſſes, des urines extrêmement briquetées

& en très-petite quantité, caractériserent le danger pressant, & la tumeur s'effaça deux jours avant la mort, aussi tôt laquelle, le ventre devint d'une tension extraordinaire par la grandeur de l'inondation.

Nous procédâmes donc à l'ouverture du cadavre, & comme l'*abdomen* nous parut être le principal théâtre de la maladie, nous voulumes d'abord reconnoître la qualité du fluide qu'il contenoit : on y porta le trocard, & par sa canule sortit une sérosité purulente-jaunâtre, très-fœtide & si épaisse qu'on fut obligé d'y introduire plusieurs fois le stilet pour en faciliter la sortie. Après en avoir tiré, quoiqu'avec peine, environ deux pintes & demie, nous ouvrîmes l'*abdomen*, & apperçumes que le grand lobe du foye formoit une poche énorme, & très-épaisse dont sortoit par plusieurs petites ouvertures faites par l'amincissement & l'ulcération de cette même poche, une matiere plus épaisse que celle qui étoit contenue dans le bas ventre, mais à peu près de même couleur & odeur. La plus grande partie du grand lobe du foye étoit fondue dans cette poche qui contenoit deux bonnes pintes

de matiere ; car il y avoit au plus deux pouces d'épaiſſeur depuis la ſciſſure qui fait la ſéparation des deux principaux lobes. La ſurface de cette portion qui formoit les parois de cette poche, étoit corrodée dans toute ſon étendue.

Cette poche avoit conſervé les mêmes attaches que le foye, & cela n'eſt pas étonnant, puiſqu'elle en étoit la membrane externe ; on la voyoit adherente par ſa force poſtérieure & ſupérieure, avec la partie aponévrotique du diaphragme, & latéralement par le ligament latéral du foye de ce côté.

La véſicule du fiel ſituée à la partie cave du grand lobe du foye dans une échancrure de ſon bord antérieur, à un pouce & demi environ de la ſciſſure, étoit attachée par ſon fond à la portion de ce ſac la plus prochaine de la ſciſſure, & par ſon col à ce qui reſtoit du grand lobe du foye. Les cavités des conduits cyſtiques-hépatiques, & leur réunion pour former le cholydoque, étoient preſque effacées; & ſelon toute apparence, ils n'étoient d'aucune, ou très-légere utilité, puiſque la véſicule du fiel étoit remplie d'une féroſité lympide, qui n'avoit ni la couleur ni la conſiſtence d'une bile dépoſée.

Le commencement de l'arc du colum, qui touche la véſicule n'étoit aucunement teint de la couleur de la bile; le reſte du grand lobe, & l'énorme volume du petit, étoient d'une ſubſtance aſſez coriaſſe; car il faut obſerver que ce petit lobe couvroit non-ſeulement tout l'eſtomac, mais même la rate. La portion de la membrane du foye qui enveloppoit le petit lobe, ne nous paroiſſoit pas affectée, c'eſt-à-dire, qu'on n'y obſervoit pas comme dans les engorgemens du foye, ces ramifications lymphatiques dont elle eſt parſemée. Il paroît que tout ſe dégorgeoit dans le grand ſac.

Nous paſſames à l'examen de l'eſtomac, qui extérieurement n'offroit rien que de naturel, ſi l'on n'en excepte ſon orifice droit, qui ſe trouvoit dans la région ombilicale, mais qui intérieurement formoit deux cavités ſéparées par une cloiſon preſque perpendiculaire qui deſcendoit ſupérieurement, & un peu obliquement du côté droit de la petite courbure de l'eſtomac vers le fond; ainſi la cavité gauche étoit plus grande: comme nous ne nous attendions pas à cette particularité, l'eſtomac a été indifférem-

ment ouvert longitudinalement de ſa grande courbure à la petite ; la cloiſon s'eſt trouvée compriſe dans la ſection, ce qui nous a ôté la liberté de l'examiner dans ſa vraie ſituation, & avec toute l'exactitude que nous aurions ſouhaité ; quant à ſa ſubſtance, elle étoit la même que celle de ce viſcere, & nous avons obſervé qu'elle s'étoit ménagé une voie de communication aſſez large à ſa partie inférieure, par laquelle elle n'étoit pas adhérente au fond de ce même viſcere ; ce qui, quoique rare, n'eſt cependant pas ſans exemple, puiſque *Blaſius in obſervat. rariorib.* décrit un eſtomac partagé en deux portions, formant deux cavités ; mais ce qu'il y avoit de différent de celui dont nous parlons, eſt que ces deux poches avoient conſervé leur communication par le moyen d'un conduit fort étroit qui les uniſſoit : nous n'avons d'ailleurs rien obſervé qui fut contre nature dans toute la ſubſtance de cet eſtomac. Nous avons trouvé l'*épiploon* très-dénué de graiſſe ; le pancréas très épais, & totalement ſchirreux, la rate a paru être aſſez dans l'état naturel, mais comme le foye d'une ſubſtance coriaſſe.

Le rein droit étoit enveloppé de son tissu folliculeux, mais entierement dénué de graisse; on voyoit à la partie supérieure de son bord convexe, face antérieure, une tumeur saillante, grosse comme une noix ordinaire, dont la couleur étoit très-marbrée. Nous l'ouvrîmes. il en sortit une matiere graisseuse & solide, qui étoit un mélange de pus, de sang, de lymphe, & de la propre substance de ce viscere.

Le rein gauche étoit un peu moins gros que le droit; il avoit deux uretéres qui d'un entonnoir commun, descendoient séparés distinctement jusqu'au milieu de leur route; alors une gaine commune les enveloppoit jusqu'à leur entrée dans la vessie; chacun y ayant son embouchure très-proche l'une de l'autre.

Nous n'observames rien d'extraordinaire dans les intestins. Le mesentere étoit parsemé de glandes schirreuses. La vessie étoit trop petite, mais saine.

La matrice étoit fort épaisse, d'une consistence presque cartilagineuse, sa figure étoit devenue irréguliére par trois tumeurs, dont deux toutes pierreuses, & une schirreuse, grosses comme des

noisettes qui occupoient extérieurement presque tout son fond. Son orifice interne étoit dilaté à y introduire le bout du petit doigt. Ses bords étoient très-durs, & très-épais, nous l'ouvrimes, & nous n'y reconnumes aucun vestige de cavité. Les ovaires étoient tout à-fait schirreux, le gauche représentoit assez un trefle dont les feuilles étoient bien distinctes, rondes, sableuses intérieurement, conservant de petites niches pleines d'un suc glaireux. Le droit étoit schirreux, mais n'avoit rien d'ailleurs qui parut extraordinaire; l'un & l'autre étoient une fois plus gros que dans l'état naturel; il n'étoit pas étonnant de ne pas trouver de cavité dans les trompes.

Tant de particularités dans un sujet, nous engagerent à ouvrir la poitrine que nous trouvames inondées d'environ trois fortes chopines d'une eau ambrée & claire; le poulmon droit étoit comme imbu d'une matiere purulente & séreuse; le gauche étoit presque flétri.

Nous examinames le cœur qui nous parut très-petit, & nous trouvames dans le ventricule droit, deux petites concrétions polypeuses dont la plus considéra-

ble étoit de la grosseur d'une petite noix; l'autre étoit grosse & longue, à peu près comme une sangsue ; l'une & l'autre étoient enveloppées d'une espéce de membrane très-fine. L'aorte de la sortie du ventricule gauche, jusqu'à un pouce de son trajet, étoit pour ainsi dire cartilagineuse, ce qui nous a d'autant moins surpris, que nous avions observé dans ce sujet la substance de la plûpart des visceres très coriasse.

Fait à Paris le 28. Décembre 1745.

LE THIEULLIER.

& DU BERTRAND, Chirurgien Juré, à Paris.



# RAPPORT.

*Rate adhérente au Diaphragme. Matrice ſchirreuſe. Adhérence des poulmons à la Plévre, au Médiaſtin & au Diaphragme, par vice de conformation. Polype dans l'Aorte aſcendante*, &c.

NOus ſouſſignés, &c... mandés aujourd'hui mercredi 21. Septembre 1745. pour faire l'ouverture du corps de haute & puiſſante Dame, Madame la Comteſſe de C... décedée hier, dans ſa maiſon, rue Neuve-Saint-Etienne, paroiſſe Saint Médard, avons commencé par l'inſpection des parties de l'*abdomen*; dans lequel nous avons trouvé l'épiploon preſque entierement uſé, de maniere qu'il ne s'en appercevoit que quelques filamens dénués de toute graiſſe. Le foie étoit d'un volume beaucoup plus conſidérable que dans l'état naturel.

La rate flétrie, & ſa partie convexe extrêmement adhérente au diaphragme.

La matrice ſchirreuſe, & ne laiſſant aucun vuide, les autres viſceres dans leur état légitime.

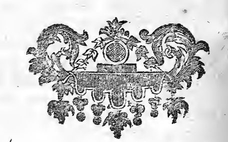
Dans le ventre moyen, dit le *thorax*, les lobes droits du poulmon étoient adhérens d'un côté à la plévre, de l'autre au médiastin; & dans la partie inférieure, adhérente au diaphragme par une bande ligamenteuse, & non par inflammation, ce qui étoit un véritable vice de conformation, & prouvoit pourquoi ladite Dame Comtesse avoit de tout tems une difficulté habituelle de respirer, les lobes du côté gauche avoient les mêmes adhérences latérales, sans être attachés au diaphragme; les uns & les autres étoient gangrenés & chargés d'un pus épais qui s'étoit creusé un réservoir aux dépens du viscere; les lobes posterieurs étoient plus particulierement en suppuration, & les autres flétris & desséchés.

Le cœur étoit considérablement flétri. nous n'avons trouvé aucune liqueur dans le péricarde, & dans l'entrée de l'aorte ascendante, nous avons remarqué, non une concrétion polypeuse d'un sang épais, mais un vrai polype charnu & membraneux, qui étoit la cause des palpitations & des intermittances dans le pouls, ordinaires à ladite Dame Comtesse. Ainsi les instructions que donne ladite ouverture, non-seulement ne portent pas con-

tre la méthode curative employée jusqu'au dernier moment, mais prouvent combien elle a été heureuse dans une conjoncture capable de rendre toute ressource inutile.

Le présent rapport fait à Paris ce 22. Septembre de la présente année.

LE THIEULLIER, & TASTE.



OBSERVATION

# OBSERVATION

## DE

# MEDECINE,

*SUR UN REMEDE SYMPATHIQUE contre le Rhumatisme simple ou gouteux, & les Maladies qui arrivent par le défaut de transpiration.*

AVEC LA DESCRIPTION de ce Reméde, & les précautions nécessaires pour son usage.

*Par Me.* LOUIS JEAN-LE THIÉULLIER, *Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Conseiller du Roi, Médecin ordinaire de Sa Majesté en son Grand Conseil, en la Prévôté de son Hôtel, & Grande Prévôté de France, &c.*



# OBSERVATION DE MEDECINE.

NE pas comprendre la maniere dont un reméde agit, n'eſt pas toujours un titre légitime pour le rejetter. Il ſuffit d'en connoître la compoſition & les effets, d'avoir des preuves conſtantes de ſon utilité, de la pouvoir aſſurer par des préparations fondées ſur la raiſon & l'expérience. J'oſe même dire que c'eſt alors une des plus honorables prérogatives de la Médecine, de ſçavoir, malgré de profondes obſcurités, établir avantageuſement des conjectures.

La compoſition dont je fais part au Public, ou une ſemblable, a long-tems excité ſon admiration par des cures extrêmement brillantes; mais ſon uſage hazardé dans toutes circonſtances, s'eſt trouvé quelquefois ou inutile ou préjudiciable, & la confiance n'ayant pu devenir univerſelle, on a volontiers négligé ce qu'on ne connoiſſoit que par des expériences inégales.

Comme le danger seroit toujours le même, si ce sudorifique étoit abandonné aux préjugés de ceux qui le distribueroient dans la suite sur une espéce de bonne foi mal éclairée, j'ai cru qu'une découverte heureuse pour les Citoyens, de quelque endroit qu'elle parvînt & fût abandonnée au Médecin, cessoit de lui appartenir ; & qu'il en étoit dès-lors comptable à sa patrie, dont sa profession le rend conservateur. Je tolere, quoiqu'avec peine, un Charlatan, s'annoncer par un *arcane*, une *poudre*, &c... seules ressources que lui présente son peu de lumiere, & dont une téméraire indigence dicte en differentes Langues les *livrets* ou les *affiches*. Je ne sçaurois blâmer, & je loue au contraire, un particulier amateur du bien publique, pour le soulagement duquel il prodigue généreusement le fruit de ses recherches, ou qui dans un état de fortune bornée, profite avec probité du produit de ses veilles ; mais il me sera toujours nouveau qu'un Médecin, ou quelqu'un appartenant à la Médecine, se rende propriétaire exclusif d'un reméde, & se laisse soupçonner (trop souvent avec justice) de rassasier sa cu-

pidité, qui devient la regle du salaire qu'il exige.

Quelle seroit en effet, la fortune qui se soutiendroit contre l'avidité peu vraisemblable de la part des Medecins, si d'âge en âge les connoissances multipliées dans leur art, leur eussent passées sous le secret inviolable, avec une entiere liberté de rançonner chaque malade? Mais la Religion & le zéle qui les guident, leur ont fait communiquer sans réserve les productions de leurs travaux : ils ont formé différens Ministres capables d'exécuter leurs projets, & les ont assez instruits pour se reproduire sous les yeux de leurs Supérieurs. La Faculté de Paris, sur-tout, refuse les honneurs Académiques, ou les ôte a ceux qui s'aviliroient par le plus superficiel *charlatanisme*; la gloire de mériter & de soutenir la confiance publique, l'anime dans toutes ses démarches; l'intérêt y peut difficilement prendre part, l'équité de ceux qu'elle oblige, prévénant presque toujours le désir de l'honoraire.

Pour donner quelque ordre à cette observation, je la partagerai en deux articles. Le premier donnera une légere idée historique sur le remede sudorifique,

avec un détail fidele de ſa compoſition ; le ſecond contiendra ſes propriétés, & les précautions néceſſaires dans toutes les ſuppoſitions qui le peuvent rendre utile.



# COMPOSITION DU REMEDE SYMPATHIQUE SUDORIFIQUE.

IL y a environ dix-huit ans que j'entendis beaucoup parler d'un particulier qui traitoit plusieurs malades, par le moyen d'un sudorifique qui paroissoit d'autant plus singulier (*a*) *qu'il ne consistoit ni à rien prendre, ni à rien appliquer sur le corps*. Il n'assujettissoit à d'autres servitudes, qu'à celle de recevoir *au premier avertissement*, une sueur plus ou moins abondante & plus ou moins durable, selon le besoin. J'appris que le mélange d'une certaine dose de poudre préparée & d'urine, le tout bouilli ensemble, provoquoit cette sueur si infailliblement, qu'il étoit, disoit-on, facile de guérir des malades sans leur consentement. Les succès furent contreba-

(*a*) Journal Historique sur les Matieres du Tems, Décembre 1745.

lancés ; quelques personnes guérirent radicalement, d'autres furent peu soulagées ; il s'en trouva un nombre qui sentit le mal augmenter : ceux qui jouissoient d'une bonne santé se mocquerent du guerisseur & des malades. Enfin la méthode extraordinaire d'un Auteur excessivement borné, ne put faire fortune ; il quitta brusquement Paris & ses pratiques, *tous dépens compensés*.

C'est le même remede que je fais revivre, & sans entrer en une explication superflue, je me contenterai de dire que j'ai copié la description que je donne sur l'original qui m'a été confié pour quelques jours. Je n'y ferai aucune réforme, & je paroîtrai peut-être trop exact, sans vouloir passer pour trop crédule ; je peux seulement attester les avantages du remede que j'ai fait préparer & administrer gratuitement, pour ma seule instruction : d'ailleurs j'avoue que je n'en suis pas seul possesseur, & que dans le même tems il a été confié, non-seulement (a) à *M. Maurain, Maître Chirurgien Juré de Saint Côme, demeurant rue de la Culture Sainte Catherine, du côté de*

(a) Voyez le même Journal.

*la rue Saint Antoine*, mais encore à *M. Daliez*, *Maître Apoticaire*, & de-là à quelques personnes moins capables d'en conduire l'administration. Nous avons à la fin de l'année derniere, reçu l'un & l'autre ce don d'une main reconnoissante des services que nous avions rendus par les devoirs de nos Professions; j'ai vu faire ce partage sans jalousie, connoissant les sentimens de M. Maurain: l'émulation nous anime également aujourd'hui; nous payons au public la dette que nos Etats nous font contracter. Le Chirurgien propose obscurément à la vérité, le remede, le Médecin le donne, & l'explique.

Je ne prétendrai jamais faire entendre que M. Maurain ait affoibli cette composition, lorsqu'il (*a*) y a *beaucoup ajouté*; je la décris telle qu'elle a été employée pour *M. Pinçonnot* (*b*), *qui, après avoir été, pour ainsi dire, perclus pendant* 8. *ou* 10. *ans*, en a reçu *une guérison si entiere, que depuis quatorze ou quinze ans, il n'a eu aucune atteinte de son ancien*

(*a*) Journal Historique sur les matieres du Tems, Décembre 1745. p. 416

(*b*) *Ibid*)

*mal.* Car il eſt conſtant que M. Maurain âgé d'environ vingt-huit ou trente ans, & Maître Chirurgien depuis l'année 1741. n'étoit pas en état il y a ſeize ou dix-ſept ans de donner & d'augmenter un remede ; & tant par mon calcul que par les converſations que nous avons eues ſur ce ſudorifique, il faut qu'il ait commencé ſes additions annoncées, dès le jour même qu'il en a copié la recette ; c'eſt une obligation qu'on ne lui doit cependant avoir, qu'après l'expérience faite du remede tiré directement de ſa ſource.



## *POUDRE SYMPATIQUE pour faire suer.*

» SIx onces d'*Assa fœtida*, de la plus
» séche,
» Six onces de Litarge d'or,
» Une once de Couperose,
» Demi-once de Mercure crud,
» Une once d'Antimoine,
» Une once de Testicules de Castor,
» Le tout mis en poudre subtile.

## *PREPARATION.*

» Il faut piler l'*Assa-fœtida* dans un
» mortier de fer ou de bronze suffisam-
» ment grand, & séparément. Il ne faut
» pas penser qu'il puisse se mettre exac-
» tement en poudre, il suffit de le bien
» mélanger avec les autres drogues que
» l'on aura eu soin de mettre égale-
» ment en poudre. Cela fait, vous pren-
» drez une petite huguenotte garnie de
» son couvercle, ou bien un pot de ter-
» re à feu, vous mettrez le tout dedans
» avec environ deux verres d'eau de ri-

» viere (*a*) ; ensuite vous exposerez le
» pot où sera votre matiere dans un
» fourneau à un si grand feu de char-
» bon, qu'il faut nécessairement que le
» vaisseau, ainsi que la matiere qui doit
» être calcinée, soient l'un & l'autre
» rouges comme le charbon ardent ; cet-
» te opération faite, & votre matiere
» réfroidie, vous la retirerez du pot,
» vous la mettrez en poudre, la plus
» fine qu'il vous sera possible, & vous
» en peserez huit onces, qui fait la dose
» nécessaire pour faire suer. «

*Maniere de s'en servir.*

» Vous mettrez dans un matras de
» verre, qui contienne une pinte (*b*)
» mesure de Paris & plus, une chopi-
» ne de votre urine, tant de la nuit,
» que du matin. Il faut observer que le
» matras ne soit pas plein, à quatre ou

(*a*) On auroit tort de supprimer l'eau, elle sert à développer les parties du mixte.

(*b*) Il faut un matras qui puisse contenir au moins quatre pintes ; autrement il casseroit dans le tems de l'opération, par la grande rarefaction des parties.

» cinq travers de doigts près, qu'il faut
» exactement boucher avec le liége, le
» col du matras, & le garnir d'une peau
» de chamois, qui descende de quatre
» doigts au moins ; en outre le bien fis-
» seler ; autrement le bouchon sauteroit
» quand le matras seroit sur le feu, &
» l'urine partiroit comme la foudre avec
» le bouchon. Vous laisserez infuser pen-
» dant 24. heures la poudre dans votre
» urine, avant que de vous faire suer; &
» lorsque vous voudrez faire votre opé-
» ration, vous mettrez votre matras au
» feu de sable bien garni dessous & de
» tous les côtés, dans une terrine : vous
» placerez votre terrine sur un fourneau
» ou réchaud, avec beaucoup de feu
» d'abord, pour que votre urine puisse
» bouillir tout doucement ; (a) lorsque
» tout sera disposé ainsi, vous vous met-
» trez au lit, vous prendrez deux tasses
» de thé, vous aurez soin de vous faire
» mettre une serviette autour de la tête
» & vous faire couvrir comme il con-
» vient d'être pour suer. Vous demeure-
» rez tranquile dans votre lit, & vous

(a) C'est-à-dire que ce vaisseau soit assez échauffé, pour que le degré de chaleur soit toujours égale, jusqu'à la fin de l'opération.

» attendrez la ſueur, qui ſera plus lon-
» gue à venir la premiere fois que les
» autres «.

» Ce reméde n'opere qu'une heure &
» demie après que l'urine a commencé
» à bouillir. Pour lors ſe fait ſentir une
» douce tranſpiration, laquelle devient
» graduellement de plus en plus forte,
» au point même qu'il faut avoir quel-
» qu'un auprès de vous pour vous eſ-
» ſuyer de tems en tems. Vous aurez
» ſoin, lorſque vos draps & votre che-
» miſe ſeront bien mouillés, de vous
» faire changer de chemiſe; d'en mouil-
» ler une ſeconde, une troiſiéme ſi vous
» le voulez, & que vous le puiſſiez; je
» veux dire par-là, que vos forces vous
» le permettent. Ceci fait, vous pou-
» vez reſter aſſis dans votre lit, revêtu
» de votre robe de chambre, déjeuner
» ou dîner, ſi la choſe vous fait plaiſir,
» laiſſer refermer les pores, vous ha-
» biller enſuite, & ſortir ſi vous le ju-
» gez à propos. Vous obſerverez ſeu-
» lement de ne point prendre de nour-
» ritures crues pendant le tems que vous
» voudrez ſuer, vous vous repoſerez le
» ſixiéme jour, en prenant médecine &
» gardant la chambre. Le lendemain,

» vous recommencerez à ſuer comme
» ci-devant, vous vous purgerez le ſixiéme
» jour de même: vous réïtérerez juſqu'à
» parfaite guériſon, & ſuivant votre
» ſituation, vous pourrez remettre
» de l'urine dans le matras, ſi elle ſe
» conſomme trop. Cette même compoſition
» ou mélange, comme vous voudrez le nommer,
» pourroit vous ſervir un an après, parce que l'urine acquiert
» une qualité incorruptible. «

» Vous remarquerez, s'il vous plaît,
» qu'après de ſemblables pertes de liqueurs,
» vous vous trouverez fatigué;
» mais lorſque le ſoir arrivera, non-ſeulement
» vous ſerez plus allegé, mais
» même vous ne ſerez plus du tout fatigué. «

Ce Mémoire ſigné, étoit adreſſé & propoſé à la perſonne que j'ai rendue convaleſcente, afin qu'elle s'en ſervît en cas qu'elle en eût encore beſoin, & que ce remede convînt à ſon état.

# PROPRIETÉS DU REMEDE SYMPATHIQUE SUDORIFIQUE, ET LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES *pour son usage.*

IL est constant qu'un reméde reconnu sudorifique, est utile contre une infinité de maux, pourvû qu'il soit placé avec prudence ; que la maniere dont agit la Poudre composée, mise dans l'urine & exposée au feu, ne soit pas éxactement compréhensible, ce n'est pas une raison pour la négliger. (*a*) Qu'on n'y trouve

(*a*) M. Ucay, Médecin de Toulouse, dans son Traité *de la Maladie Vénérienne*, imprimé en 1699. fait mention d'une Poudre sympatique, au *Problême xxvij.* qui faisoit suer les malades, en la détrempant avec un peu de sang qu'on leur tiroit. La composition qu'il en donne, est différente de la nôtre.

M. Spon le pere, Médecin de Lyon avoit

rien qui puisse paroître dangéreux, ce n'est pas un motif de l'employer indistinctement. Dès qu'elle provoque certainement la sueur, il en faut faire usage, mais avec la même sagesse que demande celui de tous les sudorifiques, puisque les avantages & les desavantages lui deviennent communs. Car on voit que des Poudres purgatives particulieres, des diurétiques, des apéritifs, &c. dont quelques Empyriques sont possesseurs, deviennent entremêlés de succès tout-à-fait contraires, parce qu'ils sont donnés comme reméde universel, & que plusieurs de ces médicamens propres à remplir les indications dans différentes circonstances, n'étant pas livrés à la pratique de la vraie Médecine, produisent plus de funestes que d'heureux événemens.

Comme je n'ai jamais rien lû de satisfaisant, ni de convainquant sur l'action des remédes sympatiques, & que je ne présume pas assez de moi-même pour espérer plus de réussite, je me contenterai

annoncé un pareil reméde avant M. Ucay, dans son Traité *des Fiévres & des Fébrifuges*; mais il n'en a point donné la composition, à ce que dit M. Ucay.

de dire, que l'on comprend mieux qu'on ne le peut expliquer, ce que c'est que *vertu sympatique* : mais d'ailleurs n'étant pas Auteur d'un pareil reméde, je n'hazarderai aucun détail ; je me borne seulement, en lui connoissant les propriétés que j'annonce, sans vouloir être caution d'une réussite toujours égale, à prouver que notre composition administrée sans préparations & sans précautions, dans plusieurs affections rhumatismales ou gouteuses, peut exciter des désordres importans ; que par consequent, c'est à tort que l'on dit (*a*) que *ce puissant sudorifique* joint à d'autres avantages, *ceux de ne déranger en rien le malade de son régime de vivre ordinaire, & de ne le point empêcher de vaquer à ses occupations.*

C'est contre le rhumatisme ou simple ou gouteux, que l'on oppose plus particulierement le mélange annoncé ; c'est précisément le cas qui demande le plus de sagesse dans ceux qui entreprennent sa cure. Cette maladie, quoique plus prochainement dépendante d'une lymphe qui péche, tant par sa consistence visqueuse que par son acrimonie, & d'une

(*a*) Voyez l'article cité du Journal.

sérosité chargée de sels, pour ainsi dire caustiques, portené cessairement une autre cause générale ou essentielle, ou secondaire, qui est une stase de sang, par une congestion plus spécialement déterminée vers quelques parties : *Rheumatismus nihil aliud est, quàm stagnatio massæ sanguineæ circà peculiares corporis regiones.. à congestione sanguinis copiosiore, ad talem locum specialiter directâ, originem ducens.* Juncker. Consp. Med. Theoret Pract. Tab. 96.

Je dis que la lymphe que j'appellerai SEROSITE' NOURRICIERE, produit en partie le rhumathisme. Son plus ou moins d'épaississement le différencie de la goute, qui marque son progrès par des concrétions pierreuses dans les articulations : j'y ajoute secondement, une sérosité que je nommerai SEROSITE' simplement SEREUSE : c'est celle qui sert de véhicule aux globules du sang ; & c'est aussi cette partie aqueuse qui joue le rôle le plus sensible dans le rhumatisme. *Causa proxima & immediata hujus affectûs, est humor serosus, qui propter tenuitatem, partes in tumorem non elevat, &c.* River. Prax. Med. lib. 16. cap. 1. & sa mobilité ou son déplacement fréquent & facile

des douleurs, léve tout doute sur la force de ce principal Agent : *Quæ repentinæ mutationes nonnisi ab humore mobili, summaque mobilitate prædito fieri possunt*. River. ibid. Mais la stase du sang & la congestion n'entrent pas moins en cause, puisque son arrêt est le principe de l'altération & de la dépravation des liqueurs. *Multus fit pravorum humorum proventus, qui in venis & arteriis diutius retenti, pravam quamdam acquirunt corruptelam... humores illi pravi & corrupti in venis fervent & ebulliunt, ac postmodum à venis seorsim expelluntur ac veluti evomuntur : unde nauseosis venarum, satis apposite, morbus iste appellari solet*. River. ibid. En un mot, quand la distribution ralentie du sang ne produiroit pas d'elle-même une menace d'inflammation, la qualité seule de la sérosité nécessiteroit des crispations qui l'occasionneroient infailliblement. *Dispositionem quandam inflammatoriam ex seri fervore oriundam*. Ibid. Il ne faut donc pas être étonné que tous les Praticiens d'accord sur une cause générale, qui est la plétore : *causa materialis est plethora*. Juncker loc. cit. veulent que la saignée, ou toute autre évacuation de sang, soit re-

petée selon le besoin ; *per venæ sectiones convenientes loco & tempore institutas : per applicationem hirudinum, ad hæmorrhoïdes promovendas.* Junck. ibid. *Pluries iteranda est phlebotomia atque adeò utriusque brachii venæ sæpius pertundenda... copiosæ hujus sanguinis evacuationis utilitatem ostendit experientia.* River. loc. cit. Pour moi je n'ai jamais vû de malades douloureusement perclus de rhumatisme, dont la rigueur des accidens n'ait cédée à la saignée proportionnée à la plénitude des vaisseaux & aux forces du malade ; & si toute autre méthode est imprudente, celle des sudorifiques dans le commencement, dans l'augment, & dans l'état *des accès rhumatismaux*, est d'autant plus dangereuse que je peux prouver une foule d'exemples de fiévres malignes, d'hémorragies, & de morts même, par la négligence & l'omission de la saignée dans ces conjonctures. *De sudorificis idem dicendum est quod de purgantibus jam dictum ; ea nimirum in principio, augmento & statu non esse proficua ; imò verò plurimùm nocere : quod vulgares Medici experiuntur, qui veri catharri specie delusi, & morbi pertinaciæ pertæsi,*

*ad sudorifica confugiunt ; unde morbus germinatur & dolores intenduntur.* River. loc. cit.

Les sudorifiques, selon moi, ne peuvent donc avoir lieu que pour prémunir contre de nouvelles attaques, dans un état de tranquillité actuelle, ou dans les déclins des accès, alors après des préparations suffisantes ; comme préservatif, on peut employer le sudorifique sans saignée, si les vaisseaux ne sont pas trop pleins ; comme curatif, il ne peut jamais tenir lieu, ni dispenser de la saignée, ou de quelque évacuation de sang; comme du flux hémorroïdal, procuré par l'application des sangsues dans les personnes sujettes aux hémorroïdes, à quelque embarras de foye, &c. *Sudoribus sæpè morbus iste terminatur.... in declinatione post debitas purgationes, nullâ febre præsente, plurimùm conferre possunt.* River. loc. cit. Voilà certainement des conditions qui doivent faire loi chez toute personne sensée, & qui cependant *ne dérangent pas peu le malade de son régime de vivre ordinaire.*

Pour peu que l'on fasse attention à la maniere dont agit un sudorifique, on

tombera d'accord qu'il fait rarefier les liqueurs, qui occupent par consequent alors plus de volume dans les vaisseaux; il faut donc comprendre que si les vaisseaux du malade étoient déja suffisamment remplis, soit par l'abondance, soit par le mouvement impétueux des fluides, l'*orgasme* que produit un sudorifique, peut occasionner quelque hémorrhagie symptomatique, ou quelque dépôt intérieur. Ajoutons que le sang contracte encore une consistence visqueuse, par la grande dissipation qui se fait à travers les pores de la peau; que c'est un nouveau moyen d'engorgement & d'obstruction. *Sudores nimii, multum liquaminis subtrahendo sanguinem adhuc magis spissum reddunt.* Juncker. Med. Theor. Pract. Tab. 13. On peut dire la même chose, & une égale crainte se trouvera fondée si les humeurs viciées surabondent dans le malade, ou si elles sont dans le cas d'épaississement, elles ne sont certainement pas disposées à s'échapper par la voie de sueur. *Humores illi præsertim observantur inepti, qui vel sunt valdè viscidi, vel cùm viscidis commisti, à quibus proinde nequeunt secedere, ni adjunctorum visciditas priùs incidatur.* Franc. Dele-

boë Sylv. Prax. Med. Append. Tract. 6. pag. 757. Et l'on ne devra pas être surpris si notre préparation sympatique ne provoque pas infailliblement la sueur ; ou si elle produit des effets funestes, dès qu'on l'administrera sans égard aux circonstances particulieres & à l'état de différente plénitude des malades.... *Non est quidem bonum signum non prodire sudorem, assumpto sudorifico satis potente.... & hactenus pro indicante habendum, vel humores in corpore non esse aptos ac dispositos, ut per sudorem expellantur....* Deleboë Sylv. ibid.

Concluons donc qu'il faut des préparations plus ou moins captivantes, avant d'employer des sudorifiques ; qu'après leur action de nouvelles servitudes deviennent nécessaires, telle qu'est celle de ne pas s'exposer à l'air froid capable d'appeller des maladies plus dangereuses & plus aiguës que les rhumatismes ; qu'il convient enfin d'avoir des attentions sur le regime qui doit être humectant, temperant, & composé d'alimens faciles à digerer. Je ne désignerai aucune méthode particuliere. Messieurs mes Collegues la regleront toujours avec sagesse; il me suffit d'obliger le Public, dont le

soulagement seul fait mon unique occupation. Si le remede que je lui communique remplit son attente, je suis plus que reconnu & récompensé de ma candeur à son égard : si les évenemens deviennent inégaux, j'aurai au moins la satisfaction de lui éviter les dépenses d'un remede qui ne lui eût pas été plus heureux, sans prétendre critiquer les additions de M. Maurain, sur lesquelles (s'il en est réellement quelqu'une) on observera de consulter encore pendant quelque tems l'expérience.

J'aurois pû communiquer plutôt la composition de notre Poudre sympathique, si je n'eusse apprehendé de rendre son usage dangereux, par le défaut d'explications capables de prévenir les abus funestes qu'un simple exposé procureroit infailliblement parmi des gens qui n'en connoîtroient pas les consequences C'est pourquoi la plûpart des meilleurs remedes dans les premiers tems de leur application, se sont trouvés contrebalancés par des événemens fort contraires, jusqu'à ce que les lumieres de la Médecine en eussent fait un sage discernement.

NOTA. J'ai trouvé extraordinaire de me voir cité dans une Lettre, qui vient de paroître au nom de M. *Dionis*, un de mes Collégues, qui a d'autant plus de droit sur mon amitié, qu'il a reçu de ma main le Bonnet de Docteur en 1738. après un Discours de Vesperie que je lui ai prononcé, *en forme de Conseils*, le 10. Septembre de la même année. Ce Discours est dans le premier volume de mes Consultations, page 438. Il est étonnant qu'il ait parlé de cette Observation pendant qu'elle étoit encore sous presse ; & l'on s'appercevra facilement que sur quelque faux rapport il a laissé surprendre sa bonne foi & sa modestie, qu'on lui sçait être si naturelles.

FIN.

## *APPROBATION*

*De la Faculté de Médecine de Paris.*

NOUS, Docteurs-Regens de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, avons par son ordre, lû avec attention un Manuscrit intitulé, *Observation de Médecine, sur un Remede contre le Rhumatisme simple ou gouteux, &c. avec la description de ce Remede, & les précautions nécessaires pour son usage*; & nous croyons qu'il merite d'être imprimé. On ne sçauroit assez louer la candeur avec laquelle Monsieur le *Thieullier* cherche à rendre publique la préparation d'un Remede, dont on faisoit depuis long tems un secret. Les précautions qu'il recommande avant & pendant l'usage de ce Remede sont très-sages & fondées sur les principes les plus sûrs de la bonne Médecine. Mais nous admirons sur tout la prudence de Monsieur *le Thieullier*, de ne se point rendre garant du succès du Remede, & de ne point entreprendre d'expliquer l'effet qu'on lui attribue. Les nouvelles expé-

riences sur l'Electricité doivent avoir appris à tous les Physiciens, combien il faut être reservé, quand il s'agit de prononcer sur la possibilité, ou l'impossibilité d'un fait, ou quand il s'agit de l'expliquer. A Paris, ce 22. Mai 1746.

MARTINENQ, Doyen des Professeurs en toutes les parties de la Médecine.

ASTRUC, Conseiller du Roi, Médecin Consultant de Sa Majesté, Lecteur & Professeur Royal, *&c.*

DE VANDENESSE.

VU l'Approbation ci dessus, je consens, pour la Faculté, que la Dissertation de Monsieur Louis-Jean le Thieullier soit imprimée. A Paris, ce 9. Juin 1746.

*Signé*, G. J. DE L'EPINE, Doyen

---

*Approbation du Censeur Royal.*

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé *Observations de Médecine sur un Remede*

*sympathique contre le Rhumatisme simple ou gouteux, &c. avec la description de ce Remede, & les précautions nécessaires pour son usage, par Monsieur Louis-Jean le Thieullier, Docteur Regent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris.* Il est digne du bon Citoyen & du sçavant Médecin, puisque non-seulement il fait part au Public d'une Composition qui avoit été jusqu'à present secrette, mais qu'il prévient, par des remarques pratiques, les abus presque toujours inséparables d'un simple exposé, sur tout quand il s'agit de procurer & de regler des évacuations critiques; ainsi je juge cet Ouvrage très-digne de l'Impression. A Paris, ce 5. Juin 1746.

*Signé*, CASAMAJOR.

---

## *PRIVILEGE DU ROY.*

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: à nos Amés & Feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris,

Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien Amé PIERRE-MICHEL HUART, Imprimeur Libraire de notre très-cher Fils le Dauphin de France, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage qui a pour titre : *Observations de Médecine sur un Remede sympatique contre le Rhumatisme, par M. Louis-Jean le Thieullier*, S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires ; A ces causes voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage, en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date d'icelles ; faisons défenses à tous Libraires & Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Presen-

tes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformement à la feuille imprimée & attachée pour modele sous le Contre-Scel des Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Daguesseau; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire

joüir l'Expoſant ou ſes ayans-cauſe; pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt troiſiéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cens quarante-ſix, & de notre Regne le trente-uniéme.

Par le Roi en ſon Conſeil.

*Signé*, SAINSON.

*Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Num.* 249. *fol.* 574. *conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du* 28. *Février* 1723. *A Paris le premier Juillet* 1743.

Signé VINCENT, *Sindic.*

---

De l'Imprimerie de GISSEY.